
Étude CLEF-WB
Enquête sur l'état du patrimoine
scolaire en FWB

Rapport final

Octobre 2021



Table des matières

RAPPORT FINAL	1
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	4
2. MISE EN ŒUVRE DE L'ÉTUDE	5
2.1. LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE	5
2.1.1. Questionnaire	5
2.1.2. Public visé	6
2.1.3. Dispositif méthodologique	6
2.1.4. Principaux enseignements relatifs au dispositif de collecte	7
2.2. BILAN DE LA COLLECTE : POPULATION ET PARTICIPATION	9
2.2.1. Les PO	9
2.2.2. Les implantations	14
2.2.3. Les bâtiments scolaires de la FWB	22
2.2.4. Appréhender la participation et consolider les bases de données récoltées	24
3. LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE	30
3.1. INTRODUCTION	30
3.2. AXE « FINANCEMENT ET UTILISATION DES FONDS »	31
3.3. AXE « ADÉQUATION AUX BESOINS »	34
3.3.1. Adéquation à la norme en termes de surface	34
3.3.2. Types de locaux et adéquation aux besoins fonctionnels	37
3.3.3. Recours à des infrastructures extérieures	43
3.3.4. Adéquation aux besoins fonctionnels de l'établissement	46
3.3.5. Infrastructures PMR	46
3.3.6. Mobilité	47
3.4. AXE « TRANSITION PÉDAGOGIQUE »	54
3.4.1. Pacte pour un Enseignement d'Excellence	54
3.4.2. La situation du numérique	55
3.5. AXE « ÉTAT DU BÂTIMENT »	60
3.5.1. « Stock » du bâtiment	60
3.5.2. Destinations principales	61
3.5.3. Typologie générale des bâtiments recensés	62
3.5.4. Inoccupation de tout ou d'une partie du bâtiment	65
3.5.5. Conformité aux normes légales	67
3.5.6. État du bâtiment	68



3.5.7.	<i>Besoins urgents dans le Supérieur</i>	71
3.6.	<i>AXE « ÉNERGIES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE »</i>	72
3.6.1.	<i>Consommations annuelles</i>	72
3.6.2.	<i>Comptabilité énergétique</i>	72
3.6.3.	<i>Mesures d'efficacité prises</i>	73
3.6.4.	<i>Systèmes de chauffage</i>	76
3.6.5.	<i>Génération d'énergie</i>	77
3.6.6.	<i>Récupération de l'eau de pluie</i>	79
3.6.7.	<i>Ventilation mécanique</i>	80
3.6.8.	<i>Qualité de l'air ambiant</i>	80
3.7.	<i>AXE « INDICATEURS DE PROFESSIONNALISATION »</i>	81
3.7.1.	<i>Gestion des infrastructures</i>	81
3.7.2.	<i>SIPPT-SEPPT</i>	82
3.7.3.	<i>Stratégie de rénovation immobilière</i>	83
4.	ANNEXES	85
4.1.	<i>MAILINGS</i>	85
4.1.1.	<i>Mailing du 8 février</i>	85
4.1.2.	<i>Mailing du 23 février</i>	86
4.1.3.	<i>Mailing du 22 mars</i>	87
4.1.4.	<i>Mailing du 8 mai – Non-participants</i>	88
4.1.5.	<i>Mailing du 8 mai – Participants</i>	89
4.2.	<i>RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES</i>	91
4.2.1.	<i>Axe « Financement et utilisation des fonds »</i>	91
4.2.2.	<i>Axe « Adéquation aux besoins »</i>	91
4.2.3.	<i>Axe « Transition pédagogique »</i>	97
4.2.4.	<i>Axe « État du bâtiment »</i>	97
4.2.5.	<i>Axe « Énergies et développement durable »</i>	98
4.2.6.	<i>Axe « Indicateurs de professionnalisation »</i>	99
4.3.	<i>TABLE DES FIGURES</i>	101



1. Contexte et objectifs de l'étude

En date du 13 février 2020, le Gouvernement a approuvé la mise en place du « Chantier des bâtiments scolaires » en vue de faire évoluer la gestion des bâtiments scolaires. Ce chantier est structuré en trois enjeux/axes de travail et en cinq GT présentés en p.15 du CSC.

Partant du constat que la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) ne disposent pas d'une stratégie globale sur les bâtiments scolaires visant à répondre :

- *au défi climatique ;*
- *à offrir des bâtiments accueillants et permettant un enseignement adapté ;*
- *à encourager les synergies inter et intra réseaux entre les établissements ;*
- *à optimiser les surfaces et les ressources immobilières des écoles et des établissements d'enseignement supérieur ;*

Dans ce cadre, un marché public de services est passé sous la forme d'un **accord cadre portant sur des prestations de soutien et d'accompagnement à la réalisation d'une enquête auprès de l'ensemble des établissements d'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles** (enseignement obligatoire¹, supérieur², et enseignement tout au long de la vie). Cette enquête vise à acquérir une connaissance pratique et opérationnelle de l'état général des bâtiments scolaires. Il s'agira donc d'obtenir des données pertinentes relatives à l'état et la situation du parc des infrastructures scolaires.

L'enquête s'inscrit dans les groupes de travail 1.1. « Des bâtiments scolaires adaptés à une école du 21^{ème} siècle » et 3 « Les bâtiments de l'enseignement supérieur ».

Sonecom a été chargé :

- d'accompagner la préparation de l'enquête, notamment dans la rédaction des questions, sachant que celles-ci ont déjà fait l'objet d'un travail préparatoire et d'un recensement de questionnaires similaires par le pouvoir adjudicateur ;
- d'apporter un soutien technique pour la réalisation de l'enquête, par la mise à disposition, le paramétrage et la gestion d'une solution informatique de mise en ligne du questionnaire et de récolte et stockage des données ;
- d'apporter un soutien à l'analyse (principalement statistique) des données ainsi récoltées par la confection du présent rapport présentant la population de participant et non participant à l'étude, étudiant la qualité bases de données collectées et enfin dressant les analyses demandées par l'équipe du Chantier.

¹ Fondamental et secondaire.

² Hautes écoles et ESA.



2. Mise en œuvre de l'étude

2.1. Le cadre méthodologique

2.1.1. Questionnaire

Dans un premier temps, l'équipe du Chantier des Bâtiments scolaires de la FWB a listé dans un document Excel un ensemble de questions pertinentes au regard de la thématique d'enquête. Ces questions s'appuyaient en grande partie sur le questionnaire utilisé dans le cadre de l'évaluation de la qualité des bâtiments scolaires en Flandre par l'Office Flamand pour l'Infrastructure Scolaire (AGION) et sur l'enquête réalisée par la FW-B en 2002.

L'Excel ainsi constitué comprenait autour de 130 questions, classées par thématiques et sous-thématiques et qui concernaient 1) différents acteurs : supérieur, enseignement obligatoire ; 2) différents niveaux de questionnement : établissement, implantation, bâtiment.

Cette première proposition a fait l'objet de séances de travail dont les objectifs principaux étaient les suivants :

- Compréhension de la structure de l'enseignement, des interlocuteurs en présence, des données existantes pouvant être mobilisées
- Réorganisation de la structure du questionnaire en 3 sous-questionnaires PO – Implantation – Bâtiments : de façon à éviter les doubles remplissages
- Réorganisation, au sein de chaque questionnaire, des questions par thématiques, vérification de l'adéquation au niveau de questionnement
- Reformulation des questions de façon à ce qu'elles soient univoques et que les réponses apportées soient exploitables, au regard de la problématique et des objectifs de l'enquête.

Après un travail itératif en concertation avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, une première version de la plateforme (comprenant elle-même les 3 niveaux de questionnaires) a été arrêtée. Celle-ci a été programmée, mise en ligne et soumise, pour prétest à 3 PO de niveaux et de structures différentes, de façon à tester le dispositif méthodologique.

Suite aux retours émis par les PO impliqués, la structure du questionnaire a à nouveau été modifiée, de façon à la rendre la plus ergonomique possible.

Afin de faciliter l'utilisation de la plateforme, des documents reprenant sa structure, le contenu des différents questionnaires ainsi qu'un plan interactif ont été implémentés. L'enregistrement se faisait automatiquement en temps réel.

Une fonction d'impression des questionnaires complétés a été implémentée en fin de récolte afin que les différents pouvoirs organisateurs participants puissent vérifier et enregistrer une copie (imprimée ou PDF) de leurs réponses.



2.1.2. Public visé

L'objectif de l'enquête CLEF étant d'obtenir une photographie de l'état des bâtiments scolaires, c'est l'ensemble des établissements scolaires qui sont visés.

Les centres de dépaysements et les différentes administrations de l'enseignement ne font dès lors pas partie de la population visée, ce qui est par contre le cas : des internats, écoles, académies (d'art et de musique), de la promotion sociale et de l'enseignement supérieur.

En tant que pouvoir subsidiant, c'est aux propriétaires de ces bâtiments que la Fédération Wallonie-Bruxelles s'adresse. C'est pour cette raison que le mailing d'invitation à répondre à l'enquête leur était directement adressé (et non aux chefs d'établissement).

2.1.3. Dispositif méthodologique

La récolte des données a été effectuée en auto-administration, à partir des questionnaires mis en ligne par Sonecom du 23 février au 15 mai 2020, soit sur 12 semaines.

Un e-mail d'invitation contenant une clef d'identification unique a été envoyé aux pouvoirs organisateurs, sur leur adresse administrative officielle (poxxxxxx@cfwb.be).

Celle-ci leur permettait d'accéder à un espace personnalisé, dans lequel ils avaient accès aux questionnaires relatifs à leurs différents établissements et à leurs différentes implantations.

2.1.3.1. Phasage de la communication autour de l'enquête

- 27 janvier : Courrier officiel de Monsieur le Ministre Frédéric DAERDEN a été envoyé à tous les PO avertissant de la prochaine enquête
- 8 février : Mailing annonçant le déroulement de la phase pilote et la liste de la documentation à rassembler
- 23 février : Mailing contenant le lien vers la plateforme de collecte des données
- 25 février : Circulaire 7985 annonçant l'enquête
- 22 mars : Mailing annonçant le report de la date de clôture au 15 mai, avec questions prioritaires pour le 19 avril
- 3 mai : Mailing de relance ciblée vers les non-participants, rappel de la clôture de l'enquête

2.1.3.2. Helpdesk

Dès l'envoi du premier mailing, Sonecom s'est tenu à disposition afin de répondre, par e-mail à toute question relative à l'enquête. Au total, ce sont plus de 1000 mails qui ont été échangés par ce moyen (1090 exactement) et une 50aine d'heures au téléphone. En effet, bien qu'il n'était pas initialement prévu, un suivi téléphonique a parfois été entamé, soit à l'initiative de Sonecom lorsqu'un accompagnement plus personnalisé était nécessaire, soit en raison de la diffusion du numéro de téléphone par les organes de représentation des fédérations de PO ou autres services de la FWB.



2.1.4. Principaux enseignements relatifs au dispositif de collecte

- **Importance de la communication et du helpdesk :** L'accompagnement et le suivi proposé par Sonecom a permis de fédérer et d'engager toute une partie des PO dans l'étude. Par ailleurs, compte-tenu de la structure de la plateforme et des questionnaires, il était particulièrement important de soigner la communication vers les PO (mailings, documents d'aide, pop-ups, etc.) et d'aider les PO qui ne lisaient/comprenaient pas les consignes, notamment en ce qui concernait l'option partage d'implantation et la partie consacrée à la création des questionnaires bâtiments. Pour cette raison, un accompagnement et un suivi personnalisés se sont révélés particulièrement pertinents pour permettre aux PO de comprendre pleinement la structure de la plateforme.
- **Validité de la base de données :** Il s'est avéré en cours de collecte que la base de données transmise par la Fédération Wallonie-Bruxelles n'était pas à jour pour certains établissements, en particulier les Académies utilisant des locaux communaux ou d'autres établissements scolaires. Au-delà des strictes informations administratives sur le chef d'établissement, certaines implantations n'existant plus (information consignée) se retrouvaient ainsi dans la base de données (et donc sur la plateforme) mais également, ce qui était plus problématique, certaines nouvelles implantations ne s'y retrouvaient pas.
- **Utilisation limitée des adresses mail administratives :** Dès le lancement de la collecte, de nombreux PO sont revenus vers Sonecom, parfois par l'intermédiaire de la FWB, car ils n'avaient pas accès ou même pas connaissance de l'existence de leur boîte mail administrative. Il a donc été nécessaire de renvoyer aux différents PO concernés, le lien personnalisé vers leur plateforme. En effet, malgré une activation ultérieure de l'adresse mail administrative, il leur était impossible de récupérer le contenu précédemment envoyé. Compte-tenu de la communication envoyée par le biais de la circulaire 7985, il était également nécessaire de s'assurer, avant envoi du lien, de l'identité des correspondants afin que ceux-ci soient bien responsables pour le PO et non un chef d'établissement parmi un PO plus important.

En outre, il semblerait que certains mails envoyés par Sonecom n'aient pu être récupérés par leurs destinataires, probablement en raison soit de la présence d'une pièce jointe, soit du lien d'accès personnel.

- **Population de PO très hétérogène :** La population visée par l'enquête CLEF-WB va de WBE (PO gérant près de 500 établissements) à des PO liés à une école libre, sur une implantation unique, en passant par des PO communaux dont la taille varie de 1 à plus de 50 établissements scolaires. Dans ce cadre, si les « petits » PO avaient facilement accès à l'information nécessaire au remplissage des différents questionnaires, certains PO devaient retourner vers leurs établissements pour récolter certaines informations :
 - WBE : dans ce cas particulier, ce sont les directions régionales qui disposent des informations concernant l'état des bâtiments. Par contre, ce sont les directions d'établissement qui connaissent leurs consommations énergétiques. Après concertation avec la FWB, il a



donc été décidé que les données existantes et préalablement consignées par WBE, seraient implémentées directement dans la base de données, quand les chefs d'établissement seraient invités par leur PO à compléter les données relatives aux consommations.

- PO communaux (importants) : c'est par exemple le cas de villes comme Liège ou Charleroi mais également de communes plus petites comme Emynes, Marchienne-au-Pont, etc. Ces PO ont bien souvent délégué le remplissage des questionnaires implantations et bâtiments à leurs chefs d'établissement. Soit en leur fournissant le lien d'accès pour compléter la plateforme en ligne, soit en leur imprimant les questionnaires à remplir. Dans le cas de la commune de Namur, par exemple, cette délégation n'est pas sans poser problème puisqu'il a été demandé aux directions de compléter un questionnaire bâtiment unique, qui mêle dès lors les caractéristiques de plusieurs bâtiments différents.



2.2. Bilan de la collecte : population et participation

Le bilan de la collecte est remarquable. Le taux de participation des PO et implantations et l'engagement dans les remplissages des différents questionnaires est particulièrement important, surtout si l'on considère le dispositif méthodologique en auto-administration.

En effet, tout au long des échanges avec les PO, c'est un réel souhait de « bien remplir » les questionnaires qui s'est manifesté, ce qui peut laisser présupposer d'une bonne qualité de la base de données constituée. Les résultats sont néanmoins influencés par la structure de la population participante.

Plus globalement, cette étude a permis de montrer le positionnement de la majorité des PO vis-à-vis de la problématique des bâtiments scolaires.

Hypothèses de participation

- Une partie des PO participants souhaite prendre part et collaborer avec la FWB pour penser et améliorer les lieux d'enseignements ;
- Une partie des PO participants suppose que leur participation conditionnera les subsides auxquels ils pourront prétendre ;
- Une partie des PO participants souhaitent alerter la FWB sur l'état de ses bâtiments ;
- Etc.

Hypothèses de non-participation

- Une partie des PO non participants se sent moins concernée par l'étude car ne feront pas appel aux subsides de la FWB ;
- Une partie des PO non participants se sent moins concernée par l'étude parce que leur bâtiment est en bon état ;
- Etc.

2.2.1. Les PO

Condition : tous les questionnaires ouverts avec au moins une réponse³

→ Création nouvelle variable : PO participant / PO non participant

578 PO participants (vs. 505 PO non participants)
Croisements par réseau, région, province et typologie de commune (nombre d'habitants)

³ Au totale ce sont 20 questionnaires ouverts mais sans réponse qui ont dû être exclus.



FIGURE 1 : PARTICIPATION DES PO SELON LE RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT (% POP TOTALE)

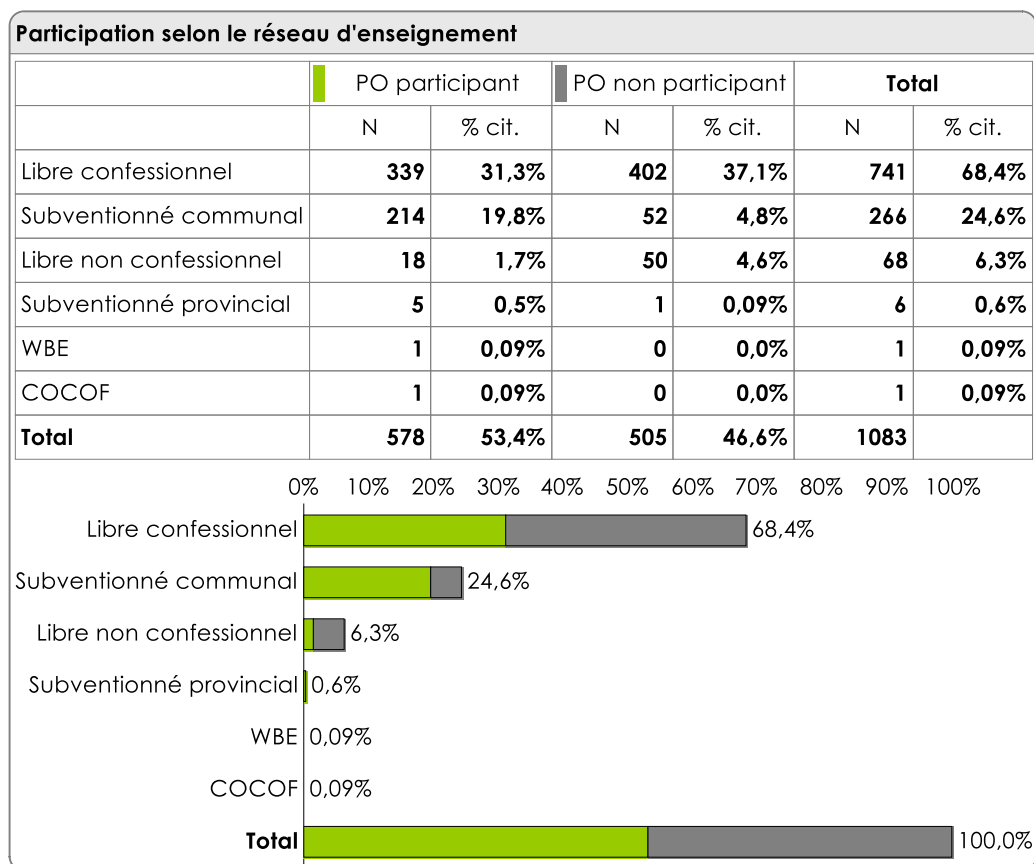
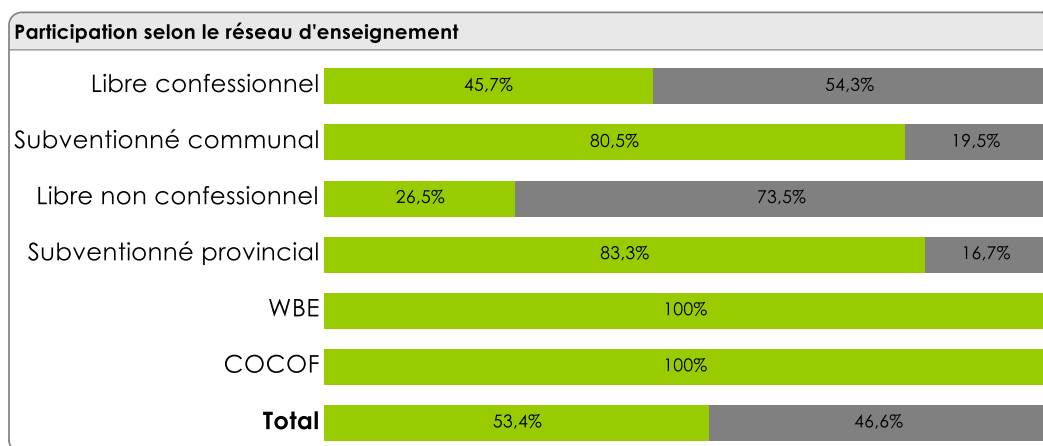


FIGURE 2 : PARTICIPATION DES PO SELON LE RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT (% SOUS-POP RÉSEAU)



(Fig. 2) Au niveau de la participation des PO, le réseau officiel provincial a participé dans son ensemble et c'est également le cas d'une grande majorité des PO du subventionné communal. Le réseau libre confessionnel, qui représente la majorité des PO existants, a quant à lui participé à hauteur de 46%. C'est le réseau libre non-confessionnel qui a le moins participé avec 1 PO sur 4.



(Fig. 3 et 4) Si l'on se penche sur la participation du point de vue de la répartition géographique, on constate une participation égale de la Wallonie et de Bruxelles.

FIGURE 3 : PARTICIPATION DES PO SELON LA RÉGION (% POP TOTALE)

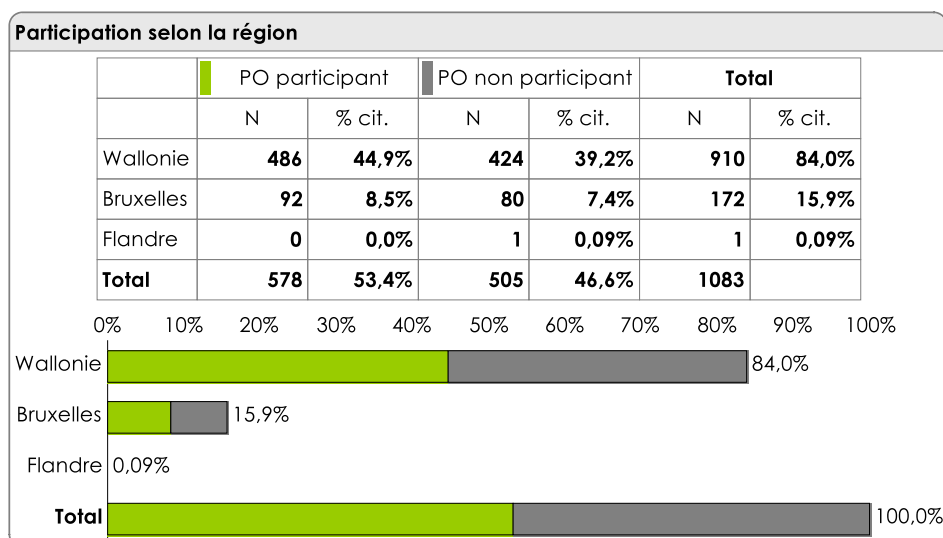


FIGURE 4 : PARTICIPATION DES PO SELON LA RÉGION (% SOUS-POP RÉGION)

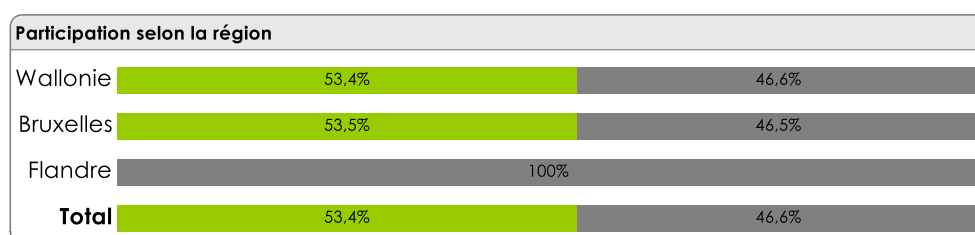
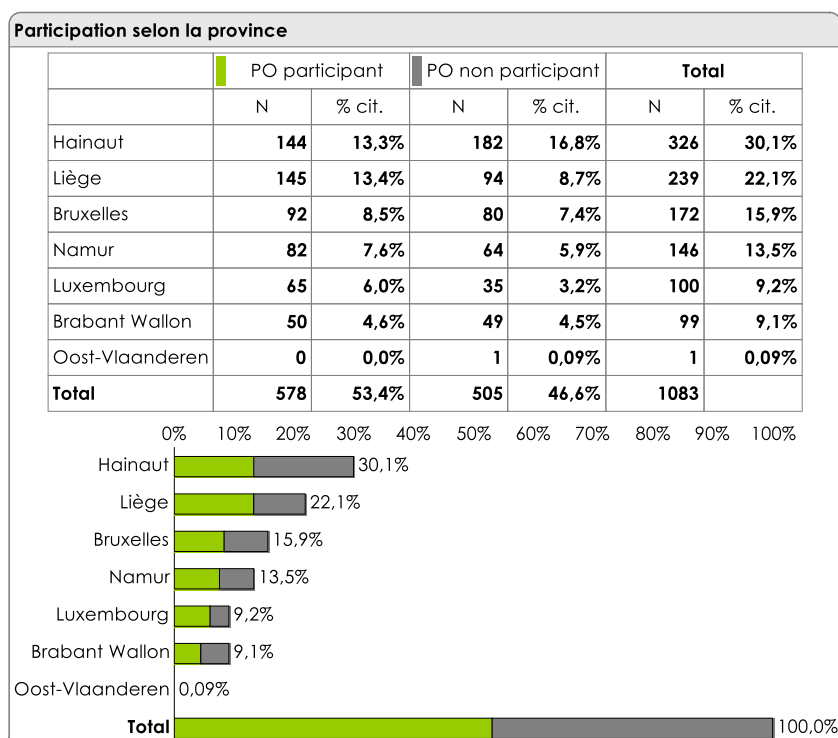


FIGURE 5 : PARTICIPATION DES PO SELON LA PROVINCE (% POP TOTALE)





(Fig. 6) Une participation légèrement plus marquée dans les provinces de Liège et du Luxembourg et légèrement en retrait dans le Hainaut.

FIGURE 6 : PARTICIPATION DES PO SELON LA PROVINCE (% SOUS-POP PROVINCE)

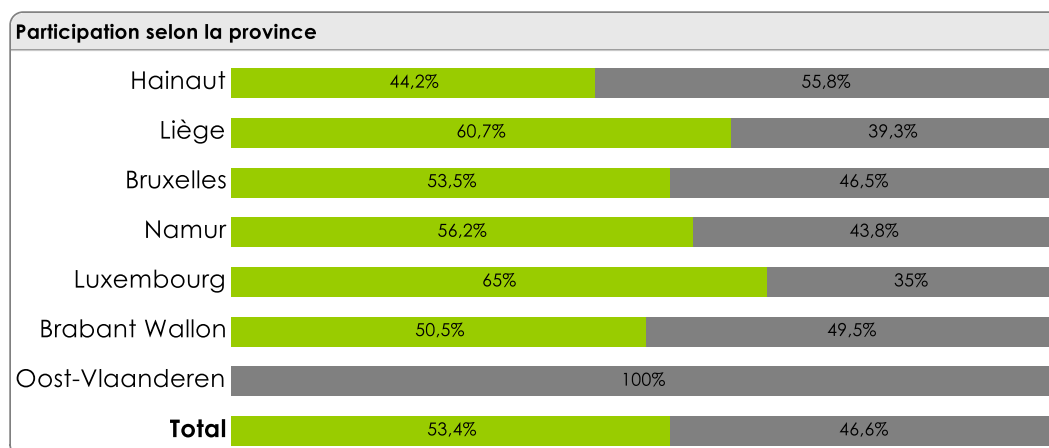
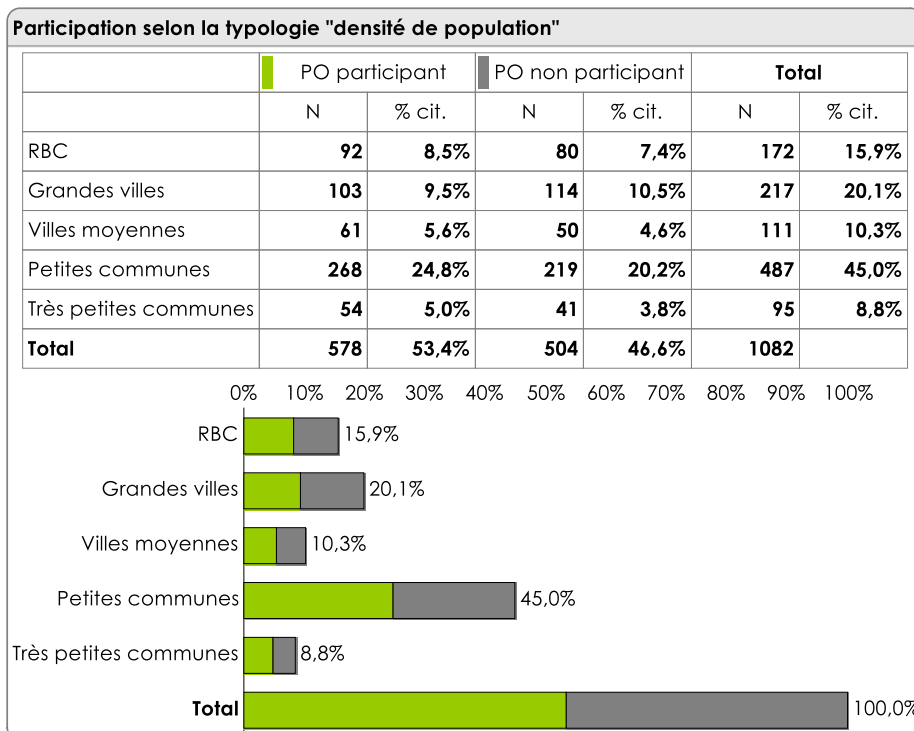


FIGURE 7 : PARTICIPATION DES PO SELON LA TYPOLOGIE « DENSITÉ DE POPULATION » (% POP TOTALE)

Typologie créée sur base de la densité de population des communes⁴ :

- Grandes villes = Plus de 50 000 habitants
- Villes moyennes = Entre 25 000 et 50 000 habitants
- Petites communes = Entre 5 000 et 25 000 habitants
- Très petites communes = Moins de 5 000 habitants

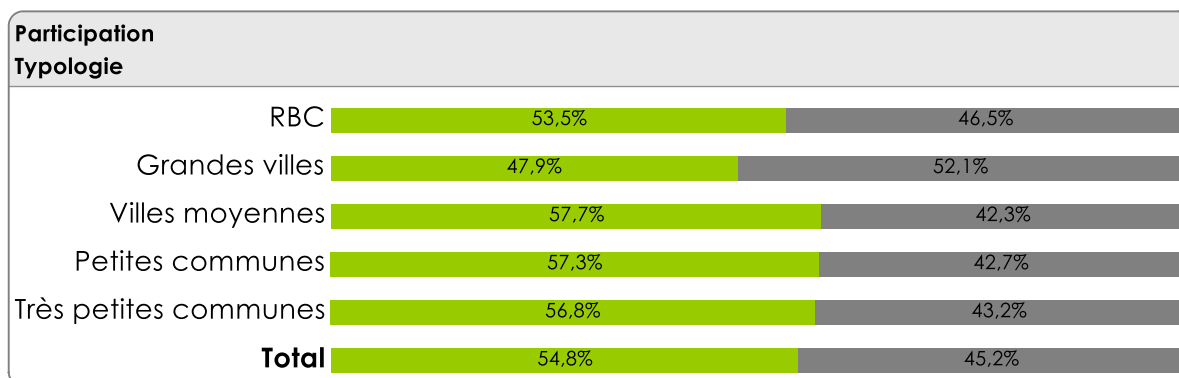


⁴ Le PO 1432 n'a pas été intégré à la typologie car se situant en Flandre.



(Fig. 8) Si dans l'ensemble les grandes villes ont légèrement moins participé que les communes de taille plus réduite, leur participation s'élève tout de même à 48%.

FIGURE 8 : PARTICIPATION DES PO SELON LA TYPOLOGIE « DENSITÉ DE POPULATION » (% SOUS-POP TYPE D'IDENTITÉ GÉOGRAPHIQUE)



Que sait-on des PO non-participants ?

Les PO non-participants concernent principalement le réseau libre confessionnel (54%) et encore davantage les PO du libre non-confessionnel (74%). Les PO du Hainaut, du Brabant Wallon et de Bruxelles ont participé légèrement moins que ceux des autres provinces de la FWB. Les grandes villes wallonnes (52%) ont un peu moins participé à l'étude que les autres entités (45% en moyenne).



2.2.2. Les implantations

Définition La notion d'implantation est une notion administrative qui renvoie aux niveaux et aux catégories d'enseignements dispensés par un PO (maternelle ordinaire, maternelle spécialisé, primaire ordinaire, primaire spécialité, etc.).

Point d'attention 1 La notion d'implantation se distingue du numéro FASE d'une implantation. Il peut y avoir plusieurs implantations ayant le même numéro FASE, c'est surtout le cas des implantations primaires et maternelles d'un même établissement scolaire. Il y a donc plus d'implantations composant la population participante à l'enquête que de numéro FASE implantation.

Point d'attention 2 Afin de simplifier le travail qui était demandé aux PO et pour appréhender plus finement la notion de site scolaire, la plateforme leur permettait d'identifier les implantations qui partagent le même **site scolaire** (notion physique). Une fois qu'elles étaient identifiées sur le même site, la première implantation participante était considérée comme *principale* (ayant la main sur le remplissage des formulaires complets) et les autres implantations comme **associées**. Les questions relatives aux fonctionnalités des infrastructures et aux bâtiments composant le site n'étaient posées qu'une seule fois via l'implantation principale.

Conditions : tous les questionnaires ouverts avec au moins une réponse ou les Q non-ouverts mais identifiés comme implantation associée.

→ Création nouvelle variable : Implantation participante / Implantation non participante

5820 implantations participantes (vs. 2899 implantations non participantes)
Croisements par réseau, niveau, région, province et typologie de commune
(nombre d'habitants)

(Fig. 10) En ce qui concerne l'analyse de la participation au niveau des implantations, nous pouvons à nouveau constater un taux de participation très important du réseau subventionné communal (81%). Le taux de participation du réseau libre se maintient puisque 45% des implantations de ce réseau ont effectivement participé à l'enquête. À nouveau, c'est dans le réseau libre non-confessionnel que le taux de participation reste le plus bas : 18%.



FIGURE 9 : PARTICIPATION DES IMPLANTATIONS SELON LE RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT (% POP TOTALE)

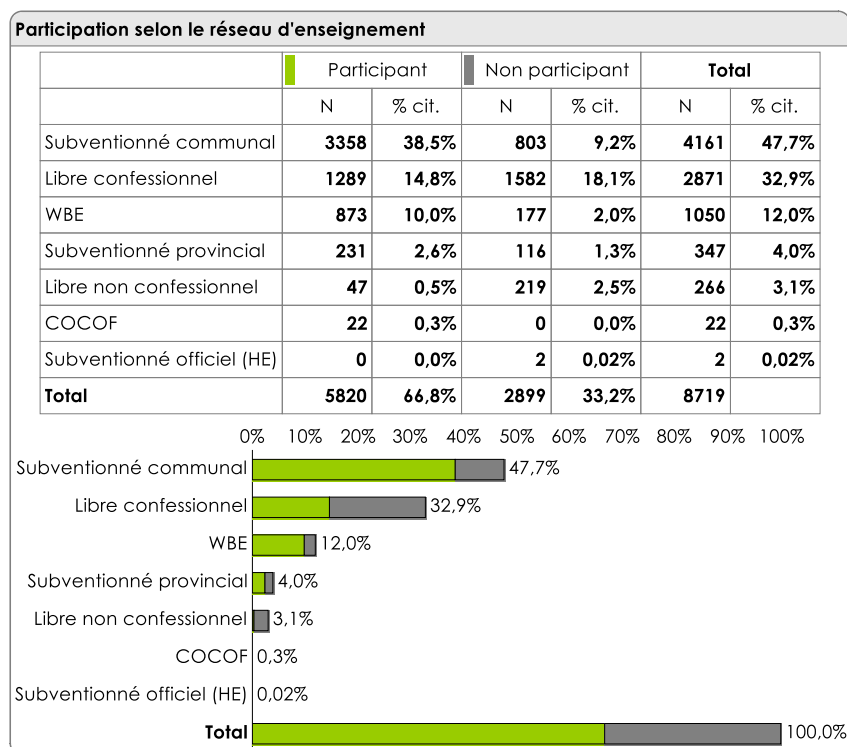
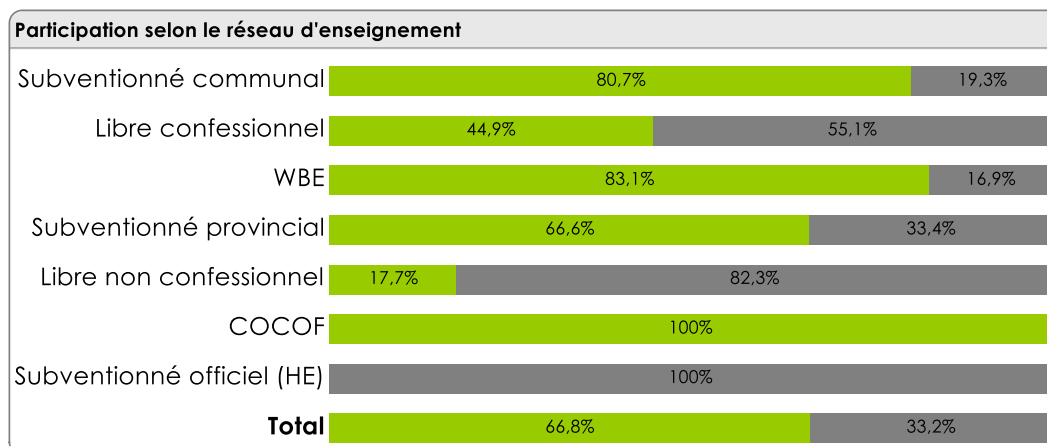


FIGURE 10 : PARTICIPATION DES IMPLANTATIONS SELON LE RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT (% SOUS-POP RÉSEAU)



Au niveau de la participation par type d'implantation (= regroupement niveau x enseignement dispensé), ce sont les Hautes Écoles et Internats qui arrivent en tête (Fig. 12). Toutefois, ils ne représentent qu'une part limitée de la population de référence. Le fondamental ordinaire et le secondaire ordinaire représentant à eux seuls 76% des implantations à interroger (Fig. 11), ils témoignent également d'excellents taux de participation : respectivement 72% et 64% (Fig. 12).



Dans le cadre du rapport de l'étude CLEF-WB, une des demandes complémentaire de la FWB concerne l'affinage des profils de la population participante et de la population non participante. Il a notamment été évoqué la possibilité de caractériser ces populations selon un critère de « taille », celui-ci étant assimilé au nombre d'élèves par implantation.

A cette fin, un premier examen des données a été réalisé afin de déterminer quelles étaient les données disponibles et sur quelle population pouvait donc se faire réellement cette analyse.

En prenant les données relatives au nombre d'élève par implantation, il convient dans un premier temps de pointer que ces données sont manquantes pour :

- 17/187 CPMS
- 5/122 HE
- 3/114 Internats
- 220/5452 Fondamental ordinaire
- 116/413 Fondamental spécialisé
- 216/1195 Secondaire ordinaire (+ CEFA : peut-être à écarter également car en général 1, 2 ou 3 élèves max ?)
- 28/152 Secondaire spécialisé
- Toutes les 25 ESA et les 8 ISA

De plus, les données renseignées pour la promotion sociale et pour l'artistique à horaire réduit reprennent systématiquement les mêmes données (nombre d'élèves) pour chaque implantation de l'établissement. Il est donc impossible de déterminer combien d'élèves fréquentent réellement l'implantation concernée.

A noter également que le nombre d'élèves référencés pour les Centres PMS est généralement très élevé (de 518 à 9545). Compte-tenu qu'il s'agit probablement de l'ensemble des élèves inscrits dans les écoles rattachées à ce centre et non pas d'élèves concernés directement par les activités du CPMS, nous préférons également les écarter de cette analyse.

Nous avons donc pris le parti d'écarter les unités d'implantation suivantes : CPMS, ESA, ISA, Promotion sociale (CEFA, Secondaire et Supérieur) et Artistique à horaire réduit. L'analyse de la participation en termes de taille d'implantation qui va suivre, concerne donc uniquement les Hautes Ecoles, l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé.

Parmi l'ensemble de la population observée (cfr. supra), la taille d'implantation (nombre d'élèves) n'influence que très peu la participation, si ce n'est que les implantations de très grande taille (plus de 250 élèves) semblent avoir légèrement plus participé (74,6%) que la moyenne (70,3%).

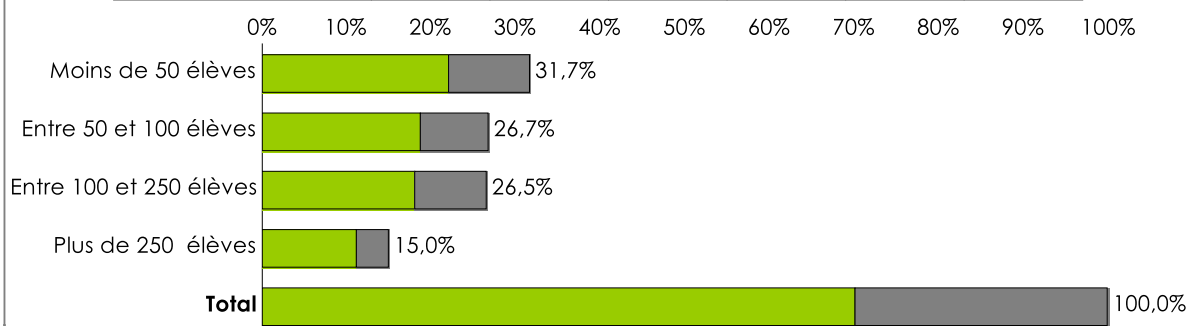


Parmi les non participants, les implantations fréquentées par 100 à 250 élèves ont très légèrement moins participé (68%).

Participation selon la typologie "densité de population"

Non (nom_unite_imp_ecole Parmi "Artistique à horaire réduit ; Centre PMS ; École supérieure des Arts ; Home permanent ; Internat primaire ; Internat secondaire ; Internat spécialisé ; Internat supérieur ; ISA ; Promotion Sociale CEFA ; Promotion sociale secondaire ; Promotion sociale supérieur ; Secondaire CEFA")

	PO participant		PO non participant		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Moins de 50 élèves	1 436	22,3%	608	9,4%	2 044	31,7%
Entre 50 et 100 élèves	1 209	18,7%	516	8,0%	1 725	26,7%
Entre 100 et 250 élèves	1 164	18,0%	547	8,5%	1 711	26,5%
Plus de 250 élèves	723	11,2%	246	3,8%	969	15,0%
Total	4 532	70,3%	1 917	29,7%	6 449	



Participation selon la typologie "taille d'implantation (nb d'élèves)"

Non (nom_unite_imp_ecole Parmi "Artistique à horaire réduit ; Centre PMS ; École supérieure des Arts ; Home permanent ; Internat primaire ; Internat secondaire ; Internat spécialisé ; Internat supérieur ; ISA ; Promotion Sociale CEFA ; Promotion sociale secondaire ; Promotion sociale supérieur ; Secondaire CEFA")

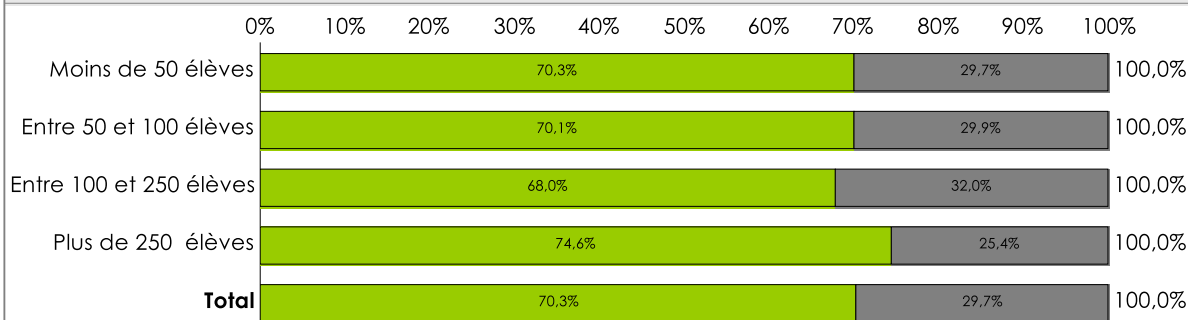


FIGURE 11 : PARTICIPATION DES IMPLANTATIONS SELON LE NIVEAU DE L'IMPLANTATION (% POP TOTALE)

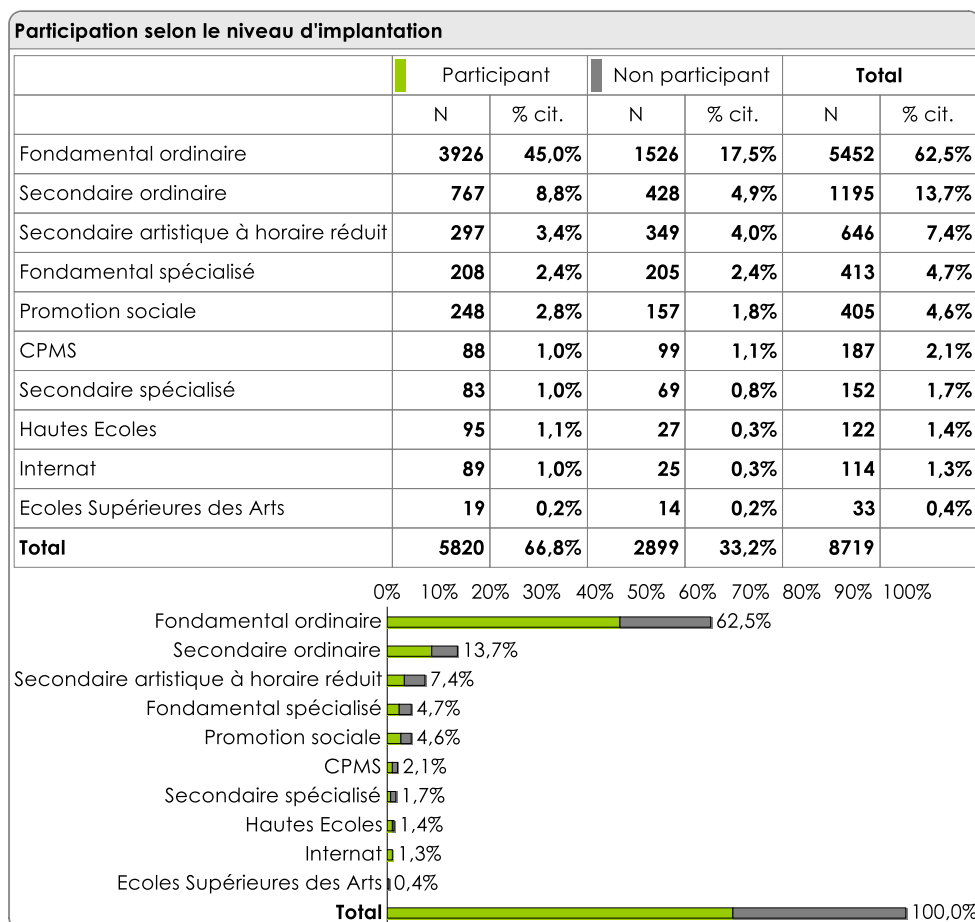
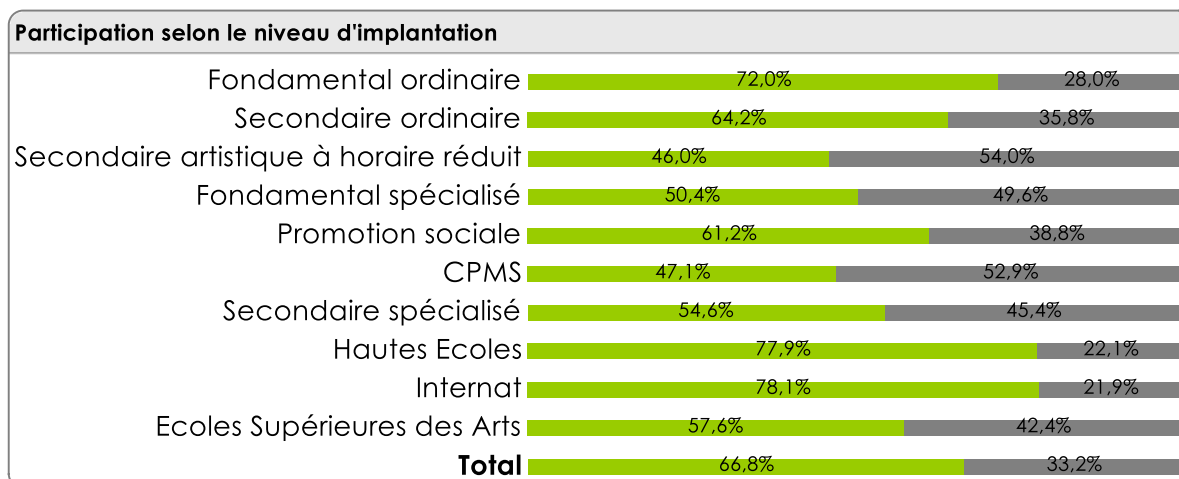


FIGURE 12 : PARTICIPATION DES IMPLANTATIONS SELON LE NIVEAU DE L'IMPLANTATION (% SOUS-POP NIVEAU IMPLANTATION)



Finalement, en ce qui concerne la participation des implantations géographiquement parlant, on observe à nouveau une participation équitable de Bruxelles (68%) et de la Wallonie (67%) (fig. 13)

FIGURE 13 : PARTICIPATION DES IMPLANTATIONS SELON LA RÉGION⁵ (% POP TOTALE)

⁵ Autre comprenant : les Forces Belges en Allemagne (code postal 4090) et S.H.A.P.E. Belgique (code postal 7010)

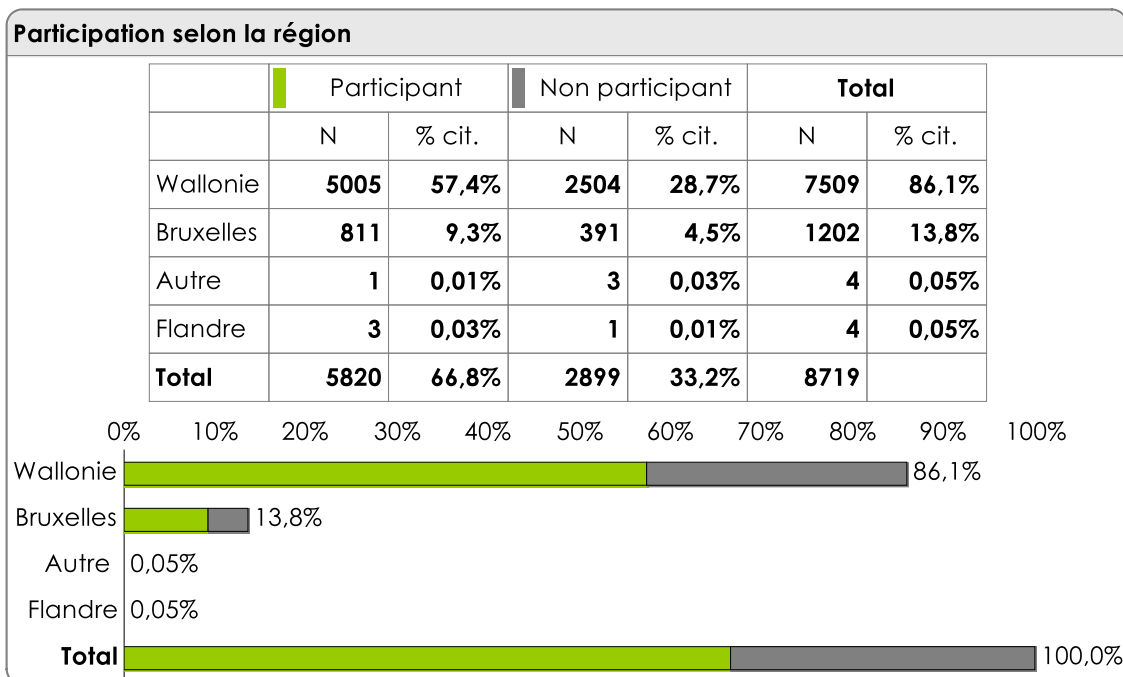
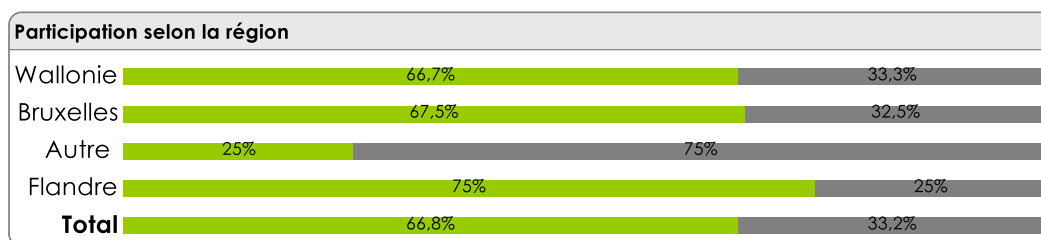


FIGURE 14 : PARTICIPATION DES IMPLANTATIONS SELON LA RÉGION (% SOUS-POP RÉGION)



(Fig 16.) La participation des implantations est plus fortement marquée encore en province de Luxembourg (72%).



FIGURE 15 : PARTICIPATION DES IMPLANTATIONS SELON LA PROVINCE⁶ (% POP TOTALE)

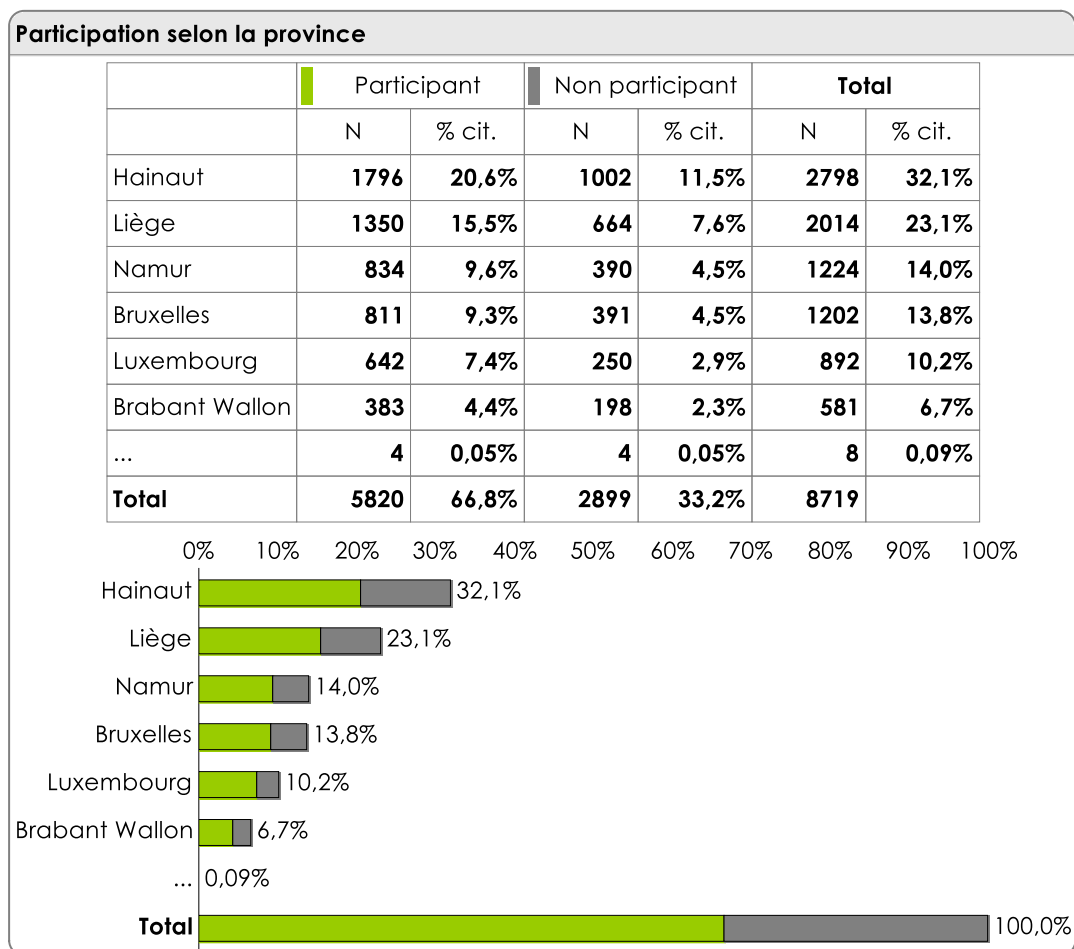
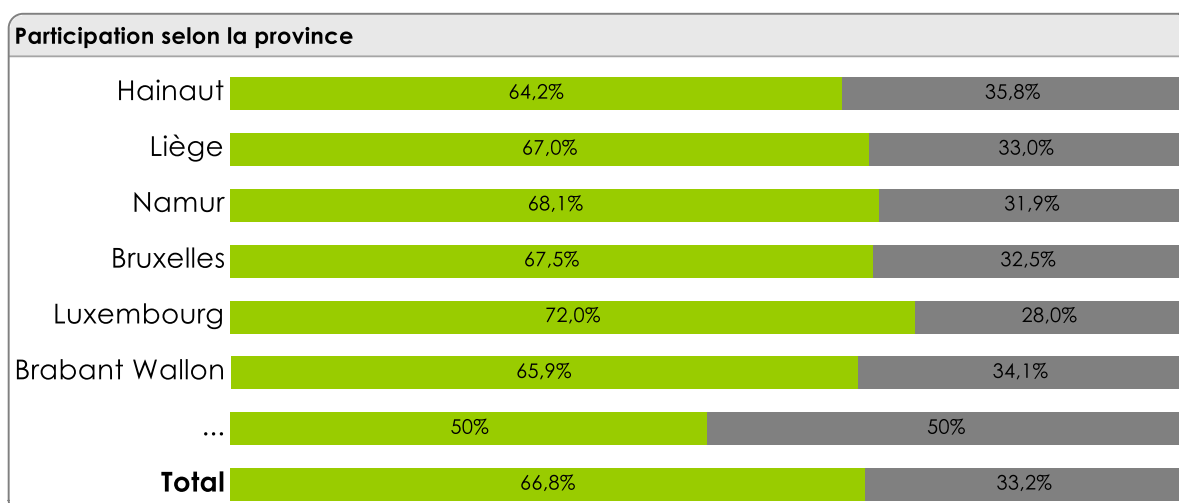


FIGURE 16 : PARTICIPATION DES IMPLANTATIONS SELON LA PROVINCE (% SOUS-POP PROVINCE)



(Fig. 18) Les très petites communes marquant un taux de participation légèrement moindre (62%) mais tout de même très positif.

⁶ Les 0,09% correspondants à la Flandre, les FBA et SHAPE.



FIGURE 17 : PARTICIPATION DES IMPLANTATIONS SELON LA TYPOLOGIE « DENSITÉ DE POPULATION » (% POP TOTALE)

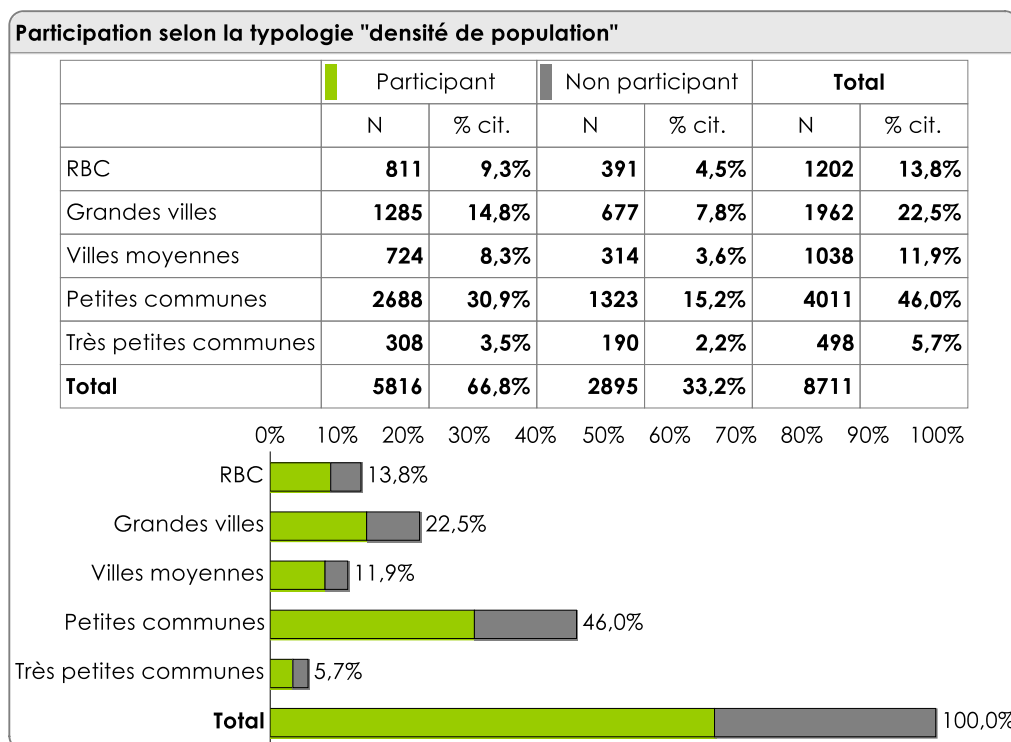
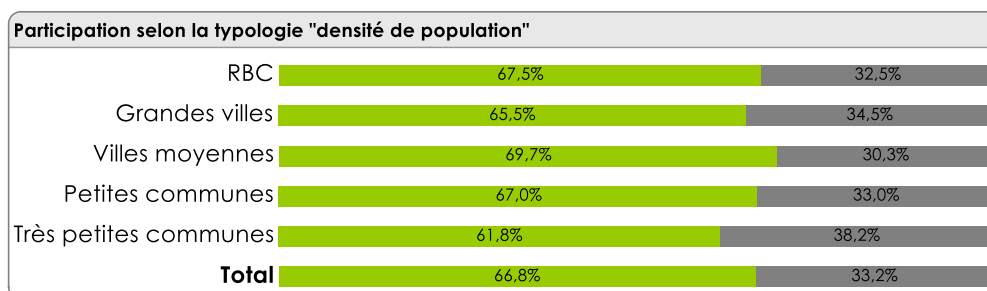


FIGURE 18 : PARTICIPATION DES IMPLANTATIONS SELON LA TYPOLOGIE « DENSITÉ DE POPULATION » (% SOUS-POP TYPE D'ENTITÉ GÉOGRAPHIQUE)



Que sait-on des implantations non-participantes ?

Les implantations non-participantes concernent principalement le réseau libre confessionnel et encore davantage les PO du libre non-confessionnel, mais également le subventionné provincial. Les implantations dispensant l'enseignement spécialisé, le secondaire artistique réduit, les CPMS et les ESA ont participé légèrement moins que ceux des autres types d'enseignement. Les très petites communes ont un peu moins participé à l'étude que les autres entités (38% en moyenne).



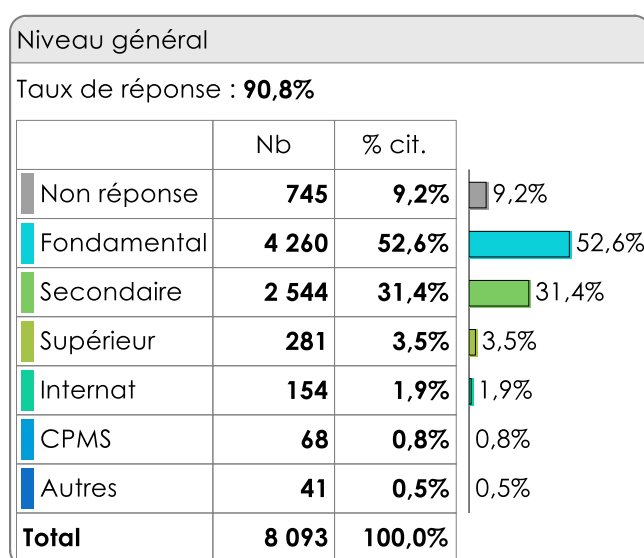
2.2.3. Les bâtiments scolaires de la FWB

Condition : tous les questionnaires bâtiments créés avec au moins une réponse
n=8093

La population constituée des bâtiments comptabilisés constitue **une part** de la population des bâtiments scolaires, mais il est impossible d'estimer celle-ci sur base du nombre de bâtiments comptabilisés dans cette enquête. Les PO gèrent un nombre très variable d'établissements et d'implantations, les implantations utilisent également un nombre très variable de bâtiments, il est donc impossible de supposer le nombre de bâtiments utilisés par les PO et implantations non participants.

Nous pouvons néanmoins décrire cette *part* de bâtiments selon les critères habituels. Ces bâtiments sont utilisés par 66,8% des implantations de la FWB (soit les 5820 implantations participantes) et sont la propriété de 53,4% des PO (soit les 578 PO participants)

FIGURE 19 : BÂTIMENTS PARTICIPANTS SELON LES NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT



Le niveau « Autres » concerne des structures propres à WBE ne faisant pas partie de la population participante à exploiter (centre technique, d'autoformation et de dépaysement). Voir point suivant : 2.2.4 Appréhender la participation et consolider les bases de données récoltées.



FIGURE 20 : BÂTIMENTS PARTICIPANTS SELON LES NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT DE L'IMPLANTATION RÉPONDANTE PRINCIPALE

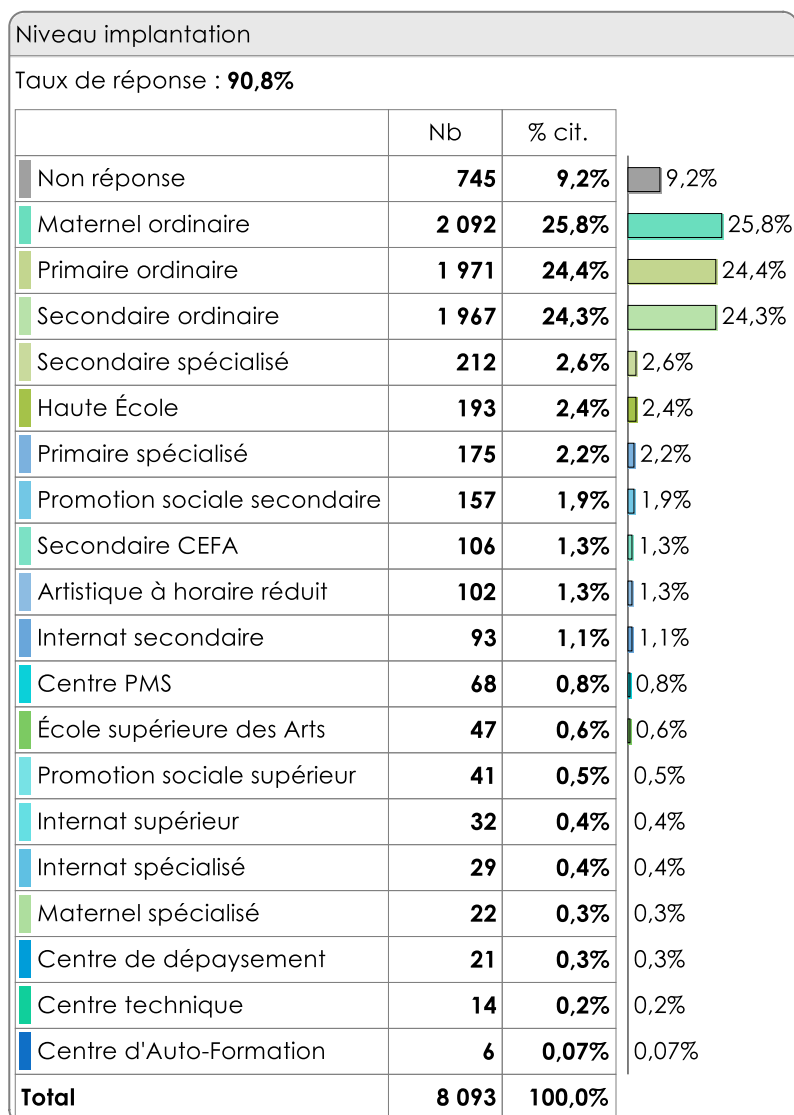
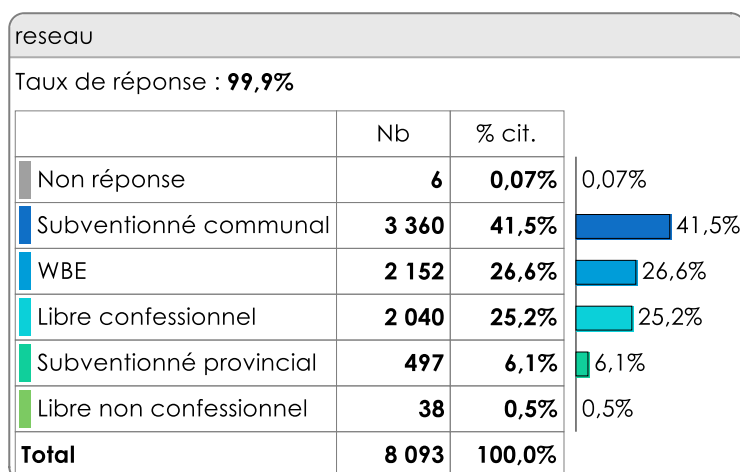


FIGURE 21 : BÂTIMENTS PARTICIPANTS SELON LES RÉSEAUX D'ENSEIGNEMENT





Les taux de non-réponses s'expliquent par l'absence de certaines données dans la base de coordonnées disponibles.

2.2.4. Appréhender la participation et consolider les bases de données récoltées

Les analyses doivent nous permettre de dresser des constats fiables sur l'état du bâti scolaire. Pour ce faire, il est nécessaire d'analyser plus finement la composition de la population, de prendre en compte les réalités et les caractéristiques de celle-ci.

OBJECTIF CENTRAL : TIRER DES RÉSULTATS GLOBAUX

1. Appréhender la participation et analyser la complétude des formulaires (critères d'éligibilité)
2. Choisir la base de données la plus fiable en termes d'analyses (taux de complétude et lectures des résultats)

2.2.4.1. Les données relatives au questionnaire PO

Pas de remarque particulière. Certains PO n'ont pas répondu au questionnaire PO, mais ont complété les autres questionnaires.

2.2.4.2. Les données relatives au questionnaire Implantation

1) SUPPRESSION DES DONNÉES DE QUALITÉ MÉDIOCRE

Création d'une variable qualité sur base de l'analyse de la complétude de l'ensemble des variables des formulaires. En deçà d'un score de 5 (sur 100), le remplissage est considéré comme médiocre (cela correspond à un remplissage de maximum 6 variables, les questionnaires ne pouvant dès lors être considérés comme fiables et/ou pertinents) :

Implantations principales non considérées comme associées 2999		Implantations principales considérées comme associées 2821				
Qualité médiocre (< indice qualité 5)	Qualité ok (> ou = indice qualité 5)	Principale : 1223		Associée : 1598		
		Qualité médiocre (< indice qualité 5)	Qualité ok (> ou = indice qualité 5)	Questionnaires non-ouverts	Qualité médiocre (< indice qualité 5)	Qualité ok (> ou = indice qualité 5)
161	2838	13	1210	183	38	1377
Questionnaire implantations à retirer de l'échantillon		395	Questionnaires implantations exploitables		5425	



2) NON-REMPLISSAGE DES QUESTIONNAIRES (APRÈS Q8) : LE CAS DES IMPLANTATIONS ASSOCIÉES

Précaution de lecture : Certains répondants n'ont pas compris et ont trop lié ou pas assez les implantations (on ne sait pas estimer le nb de cas concernés)

Si l'on avait conservé les lignes vides, nous n'aurions pas pu saisir l'information en termes de niveaux. Or, cela semble essentiel pour tirer des résultats pertinents dans le cadre de cette étude

Ex. si l'implantation principale répondante est généralement l'implantation primaire, dans une configuration de partage maternel-primaire, cela veut dire que nous avons une majorité d'implantation maternelle qui n'ont rempli aucune réponse. Si on réalise un croisement avec le niveau, pour les Q8 à Q28, nous aurons des difficultés à lire les résultats puisque les maternelles n'auront quasiment pas répondu.

→ Afin de saisir les configurations de partage des implantations, nous avons voulu nous rapprocher de la notion de site – saisir les besoins par groupement, en quantifiant la taille du site (1 implantation, 2 implantations partagées, 3 implantations partagées, etc.) et créer une typologie de configurations (primaire ordinaire – maternel ordinaire, primaire ordinaire – secondaire ordinaire, etc.). Les combinaisons sont nombreuses mais elles ont le mérite de rendre compte des résultats par groupement et de ce fait de saisir les besoins communs, ne pas écarter les implantations qui sont considérées comme non-réponses dans la base de données.

Nombre de partages	Nb implantation principale (+associée)
0 partage	2999
partage avec 1 = site composé de 2 implantations.	871 (1742)
partage avec 2 = site composé de 3 implantations	223 (669)
partage avec 3 = site composé de 4 implantations	72 (288)
partage avec 4 = site composé de 5 implantations	29 (145)
partage avec 5 = site composé de 6 implantations	17 (102)
partage avec 6 = site composé de 7 implantations	6 (42)
partage avec 8 = site composé de 9 implantations	1 (9)
partage avec 9 = site composé de 10 implantations	2 (20)
partage avec 10 = site composé de 11 implantations	2 (22)
Total	5820
Total partages / Total implantations principales en configuration de partage	1223
Total implantation associées	1598

Il y a donc 1223 implantations principales qui ont répondu aux Q8 à Q28. Nous avons donc retiré les implantations associées pour le traitement des Q8 à Q28, sachant que nous conservons l'information « niveau » puisque la nouvelle typologie nous permet de regarder cette notion.



nom unite_imp_ecole	nom unite_imp_ecole	tot
Primaire ordinaire	Maternel ordinaire	629
Secondaire ordinaire	Primaire ordinaire	37
Artistique à horaire réduit	Primaire ordinaire	30
Secondaire ordinaire	Secondaire CEFA	26
Primaire ordinaire	Primaire ordinaire	23
Primaire spécialisé	Maternel spécialisé	19
Secondaire ordinaire	Secondaire ordinaire	15
....		
Total combinaison 2 implantations		871

Ex. Portion des données : on constate que 629 implantations répondantes représentent un site composé de 2 implantations primaire ordinaire- maternel ordinaire, soit en réalité 1258 implantations de l'échantillon de répondants.

Ex. Portion des données : on constate que 33 implantations répondantes représentent un site composé de 3 implantations maternel - primaire - secondaire ordinaire, soit en réalité 99 implantations de l'échantillon de répondants.

n_u_i_e_princ	n_u_i_e_part1	n_u_i_e_part2	tot
Maternel ordinaire	Primaire ordinaire	Maternel ordinaire	47
Primaire ordinaire	Artistique à horaire réduit	Maternel ordinaire	47
Maternel ordinaire	Secondaire ordinaire	Primaire ordinaire	33
Secondaire ordinaire	Secondaire CEFA	Secondaire CEFA	15
Maternel spécialisé	Secondaire spécialisé	Primaire spécialisé	11
Primaire ordinaire	Secondaire ordinaire	Primaire ordinaire	9
Secondaire ordinaire	Promotion sociale supérieur	Promotion sociale secondaire	9
Primaire ordinaire	Artistique à horaire réduit	Artistique à horaire réduit	5
Artistique à horaire réduit	Artistique à horaire réduit	Artistique à horaire réduit	3
Maternel ordinaire	Maternel spécialisé	Primaire ordinaire	3
Secondaire ordinaire	Internat secondaire	Primaire ordinaire	3
			
Total combinaison 3 implantations			223

Si nous conservons uniquement les questionnaires des implantations principales qui ne sont pas médiocres, alors l'échantillon passe à 4048 sites scolaires pour le traitement des Q8 à Q28, auquel il faut encore retirer 284 non-propriétaires, n = 3764 (correspondant en réalité à la participation de 3764 implantation principales propriétaires + 1598 implantation associées : 5362 implantations (61,5% de la population d'implantations))



FIGURE 22 : COMBINAISONS D'IMPLANTATIONS PRINCIPALES-ASSOCIÉES LES PLUS COURANTES

Combinaisons de partage d'implantations les plus fréquentes			
Taux de réponse : 22,3%			
	Nb	% cit.	
Maternel ordinaire_Primaire ordinaire	692	57,2%	57,2%
Artistique à horaire réduit_Maternel ordinaire_Primaire ordinaire	60	5,0%	5,0%
Primaire ordinaire_Secondaire ordinaire	46	3,8%	3,8%
Secondaire CEFA_Secondaire ordinaire	43	3,6%	3,6%
Maternel ordinaire_Primaire ordinaire_Secondaire ordinaire	42	3,5%	3,5%
Artistique à horaire réduit_Primaire ordinaire	34	2,8%	2,8%
Primaire ordinaire	24	2,0%	2,0%
Maternel spécialisé_Primaire spécialisé	19	1,6%	1,6%
Secondaire ordinaire	17	1,4%	1,4%
Artistique à horaire réduit	13	1,1%	1,1%
Promotion sociale secondaire_Promotion sociale supérieur_Secondaire CEFA_Secondaire ordinaire	12	1,0%	1,0%
Maternel spécialisé_Primaire spécialisé_Secondaire spécialisé	11	0,9%	0,9%
Promotion sociale secondaire_Promotion sociale supérieur_Secondaire ordinaire	10	0,8%	0,8%
...	187	15,5%	15,5%
Total	1210	100,0%	

= **Échantillon 1 (n= 5425)** pour l'analyse des Q1 à Q7, adressées à toutes les implantations

= **Échantillon 2 (n = 3764)** *correspond aux 4048 sites scolaires – 284 implantations principales uniques dont le PO n'est pas propriétaire* pour l'analyse des Q8 à Q28, adressées à tous les participants exceptés les implantations en non-propriété et les implantations associées



3) LIMITES IDENTIFIÉES LORS DU SUIVI RÉALISÉ AUPRÈS DE PO SOUHAITANT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRE ET/OU UN ACCOMPAGNEMENT

- **Limite – en cas de site scolaires accueillant plusieurs implantations :**

- Principe de base de la structure du questionnaire : un seul PO propriétaire par site scolaire, or il y a parfois plusieurs PO sur un site scolaire
- Principe de base : ne peuvent être associées que des implantations du même PO dans la même commune (principe de proximité)
- Le dispositif visant la simplification du remplissage et l'identification des implantations associées empêche de capter les petites nuances en termes d'équipement (ex. site scolaire partagé par implantation primaire et implantation maternelle, on ne peut collecter l'information précise si sanitaires différents, si système internet différents.)
- Parfois choix de certains PO de ne pas associer des implantations bien que se trouvant sur un seul et même site scolaire (ex. PO réussissent à distinguer des bâtiments pour primaire et des bâtiments pour maternelle ou PO n'ont simplement pas compris le fonctionnement de la plateforme)
- De nombreux PO n'ont pas répondu au questionnaire de la/des implantation.s associée.s (uniquement implantation principale (qui prend le lead dans le remplissage)

2.2.4.3. Les données relatives au questionnaire bâtiment

Le nombre de bâtiments comptabilisés constitue une *part* de la population des bâtiments scolaires. Nous devons analyser la qualité des formulaires complétés afin de dresser des constats fiables sur l'état du bâti scolaire. Nous avons donc effectué un nettoyage raisonné en repérant les questionnaires vides (N = 318), les doublons et en analysant les valeurs extrêmes sur certaines variables numériques.

Certains répondants n'ont pas compris le fonctionnement de la plateforme, nous avons donc repéré les bâtiments pour lesquels toutes les informations étaient identiques. Sur base du num fase PO et de l'adresse de l'implantation, nous avons pu identifier 378 lignes principales et 479 lignes problématiques (doublons) (= 857).

En suivant les consignes de l'équipe du Chantier, nous avons retiré les bâtiments qui ne différaient que par le niveau primaire-maternel. Au total 171 bâtiments ont été supprimés.

Échantillon de bâtiment : n = 7595

La base de données des bâtiments scolaires a été constituée en deux temps. En effet, pour les bâtiments gérés par WBE, nous avons reçu une base de données exhaustive reprenant les données collectées via l'enquête en ligne excepté pour sept questions (Q6-7-12-13-14-19-20) qui elles étaient directement complétées par les chef.fes d'établissement via la plateforme. Sur certaines questions les taux de réponses sont plus bas car les réponses n'étaient tout simplement pas connues par WBE.





3. Les résultats de l'étude

3.1. Introduction

Pour rappel, les analyses qui vont suivre sont les résultats obtenus sur la population de participants, duquel ont été supprimées les données jugées de qualité médiocre⁷.

Ces résultats sont représentés selon plusieurs sous-populations :

Population PO participants (n=578)

Population Implantations participantes 1 (n= 5425) pour l'analyse des Q1 à Q7, adressées à toutes les implantations participantes

Population Implantations participantes 2 (n = 3764) pour l'analyse des Q8 à Q28, adressées à tous les participants exceptés les implantations en non-propriété et les implantations associées

Population Bâtiments participants (n=7595)

Les analyses sont structurées selon les différents axes de questionnement : les résultats sont présentés de manière globale puis déclinés selon la zone géographique et la nature de l'établissement⁸ (fondamental ordinaire, secondaire ordinaire, spécialisé, promotion sociale, etc.)

Dans cette première version du rapport, les demandes de la FWB sont systématiquement précisées dans les encarts gris, suivies éventuellement de commentaires de la part de Sonecom.

RÈGLES DE LECTURE

Taux de réponse : Les taux de réponse peuvent s'avérer très variables pour différentes raisons : non-réponses, non-concernés, sous-questions. Selon le choix d'affichage dans les tableaux (montrer l'effectif et le pourcentage de non-réponses ou de non-concernés), le total de la population participante peut varier.

Questions multiples : Dans le cas des questions à choix multiple, le pourcentage total est différent de 100% car un même PO ou une même implantation peut avoir sélectionné un ou plusieurs réponses.

Données numériques : Les données numériques ont été analysées afin d'écarter les données extrêmes/aberrantes

Croisements – Analyses bi variées : Dans le cas des croisements, le titre des tableaux de bord explicite les variables qui sont testées : la variable en ordonnée est généralement la variable dépendante, quand la variable indépendante se trouve en abscisse (et présente la répartition de la variable dépendante sur un total de 100%).

Les fréquences (%) peuvent être calculées sur deux bases différentes :

- Soit sur le nombre de citations (% Cit), ce qui est équivalent au nombre de modalités sélectionnées (nombre de réponses total)
- Soit sur le nombre d'observations (% Obs.) ce qui est équivalent au nombre de répondants.

Ces fréquences seront différentes dans le cas de questions à choix multiples (pour lesquelles un répondant ne correspond pas à une seule et unique réponse).

⁷ Voir Chapitre 2.3.

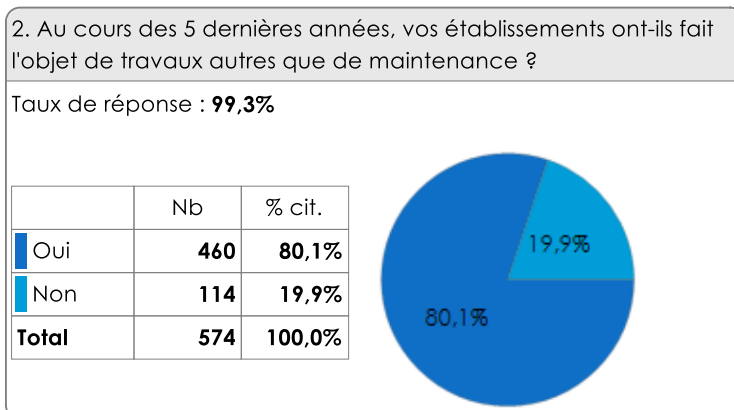
⁸ Excepté pour les réponses au questionnaire PO puisque ceux-ci comportent des implantations dans plusieurs zones et de natures différentes.



3.2. Axe « Financement et utilisation des fonds »

Parmi les 578 PO participants, 460 (soit 80%) ont effectué au sein de leurs établissements des travaux de nature autre que de maintenance.

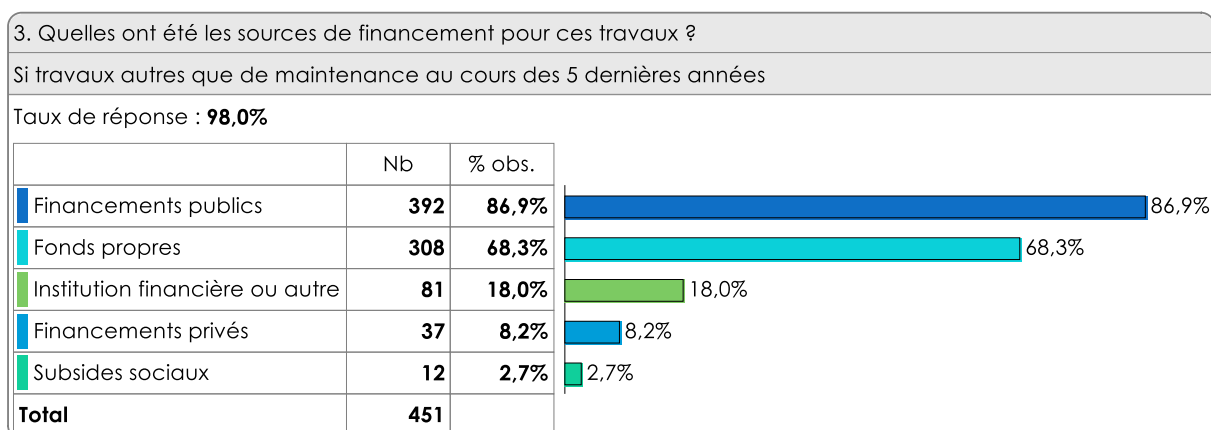
FIGURE 23 : TRAVAUX AUTRES QUE DE MAINTENANCE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU PO AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES



Quelles ont été dans ce cas, les principales sources de financement pour ces travaux? Les financements publics sont cités par près de 87% des PO concernés, suivis par les fonds propres (68%). De manière générale, c'est la combinaison de ces deux sources qui est la plus fréquente (concerne 43% des PO concernés), parfois combinés avec l'apport d'une institution financière (10%).

Si l'utilisation de fonds publics seuls est également courante (23%), la mobilisation unique de fonds propres est plus rare (7%).

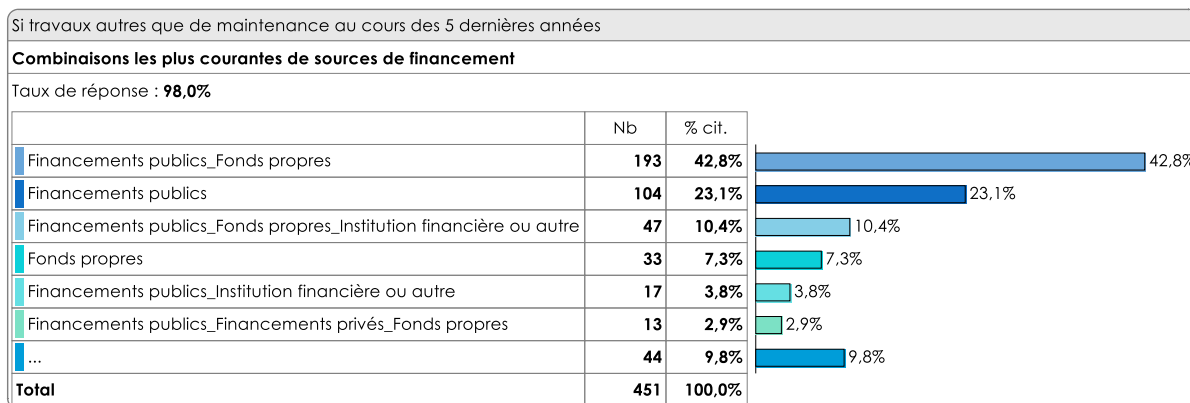
FIGURE 24 : SOURCES DE FINANCEMENT DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE PO⁹



⁹ Question à choix multiple, posée uniquement aux PO ayant réalisé des travaux autres que de maintenance au cours des 5 dernières années.

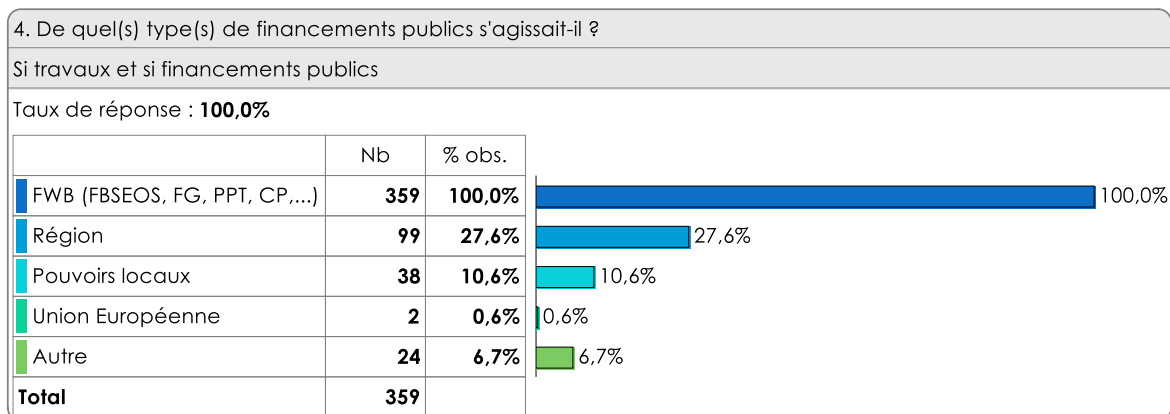


FIGURE 25 : COMBINAISONS LES PLUS COURANTES DE SOURCES DE FINANCEMENT¹⁰



Plus particulièrement en ce qui concerne les financements publics, il s'agit toujours de subsides de la FWB, et dans 28% des cas de subsides régionaux.

FIGURE 26 : TYPE DE FINANCEMENTS MOBILISÉS EN CAS DE RECOURS AUX FINANCEMENTS PUBLICS¹¹



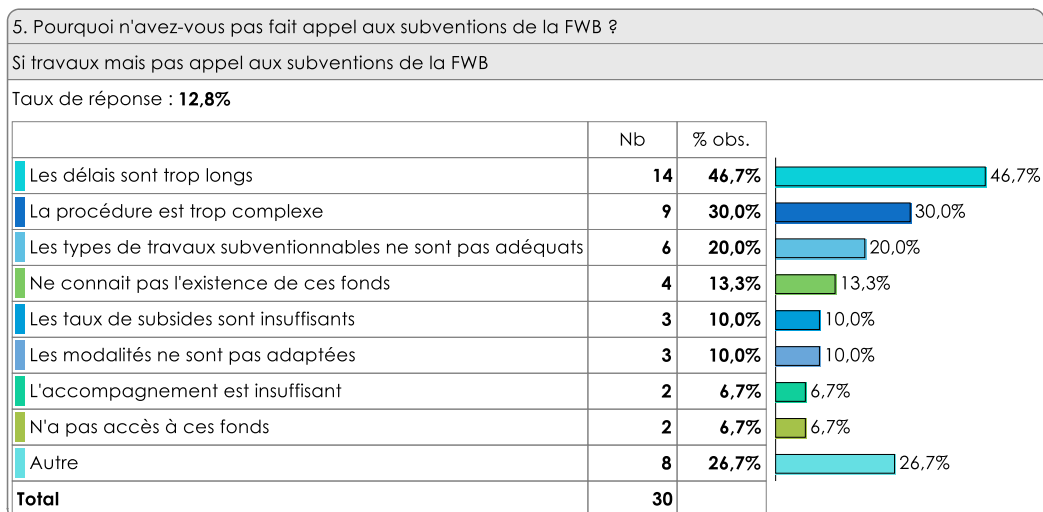
La principale raison évoquée en ce qui concerne le non recours aux subventions de la FWB, est celle des délais d'attente (47%). Vient ensuite une procédure jugée trop complexe (30%) ou des types de travaux subventionnables n'étant pas adéquats. La catégorie autre est déclinée en annexe (Figure 142)

¹⁰ Combinaison effectuée sur base de la Q3, question posée uniquement aux PO ayant réalisé des travaux autres que de maintenance au cours des 5 dernières années.

¹¹ Question à choix multiple, posée uniquement aux PO ayant réalisé des travaux autres que de maintenance au cours des 5 dernières années et ayant eux pour ceux-ci recours à des financements publics.



FIGURE 27 : RAISONS ÉVOQUÉES DANS LE CAS DE TRAVAUX N'AYANT PAS ÉTÉ FINANCÉS PAR UN RECOURS AUX SUBSIDES DE LA FWB¹²



¹² Question à choix multiple, posée uniquement aux PO ayant réalisé, dans les 5 dernières années, des travaux autres que de maintenance, et n'ayant pour ce faire pas eu recours aux subventions de la FWB.

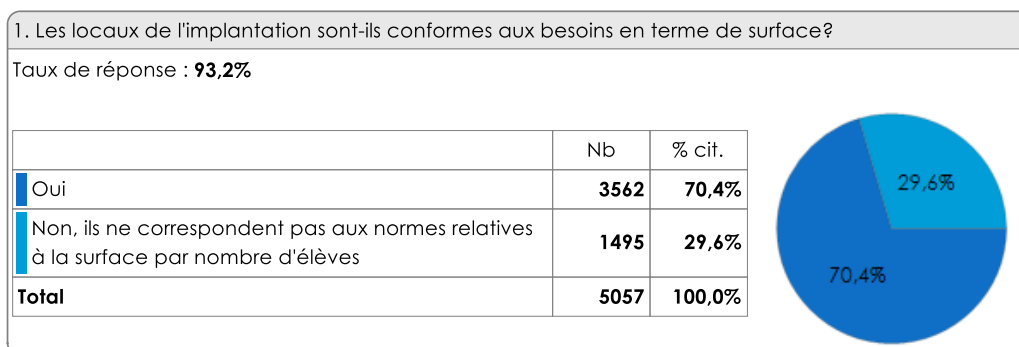


3.3. Axe « Adéquation aux besoins »

3.3.1. Adéquation à la norme en termes de surface

La première question relative à l'adéquation aux besoins touche à la conformité des locaux de l'implantation en termes de surface (au regard de la norme surface/élèves) ?

FIGURE 28 : CONFORMITÉ DES LOCAUX DE L'IMPLANTATION EN TERMES DE SURFACE



Dans 70% des cas, les PO déclarent que les locaux de l'implantation sont effectivement en adéquation avec les normes existant en termes de surface par nombre d'élèves.

Cette proportion étant moins importante dans l'enseignement supérieur, chez les Hautes Ecoles (40%). À noter également que c'est en Brabant Wallon, dans le Hainaut Sud et dans l'arrondissement de Huy-Waremme que cette adéquation semble la moins reconnue.

FIGURE 29 : CONFORMITÉ DES LOCAUX SELON LE NIVEAU DE L'IMPLANTATION

1. Les locaux de l'implantation sont-ils conformes aux besoins en terme de surface?						
Niveau implantation						
	Non, ils ne correspondent pas aux normes relatives à la surface par nombre d'élèves		Oui		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Fondamental ordinaire	997	28,6%	2495	71,4%	3492	100,0%
Secondaire ordinaire	224	33,3%	449	66,7%	673	100,0%
Fondamental spécialisé	41	23,3%	135	76,7%	176	100,0%
Secondaire spécialisé	42	54,5%	35	45,5%	77	100,0%
Secondaire artistique à horaire réduit	49	25,8%	141	74,2%	190	100,0%
Promotion sociale	46	24,0%	146	76,0%	192	100,0%
Hautes Ecoles	53	59,6%	36	40,4%	89	100,0%
Ecoles Supérieures des Arts	3	23,1%	10	76,9%	13	100,0%
CPMS	21	27,6%	55	72,4%	76	100,0%
Internat	19	24,1%	60	75,9%	79	100,0%
Total	1495	29,6%	3562	70,4%	5057	



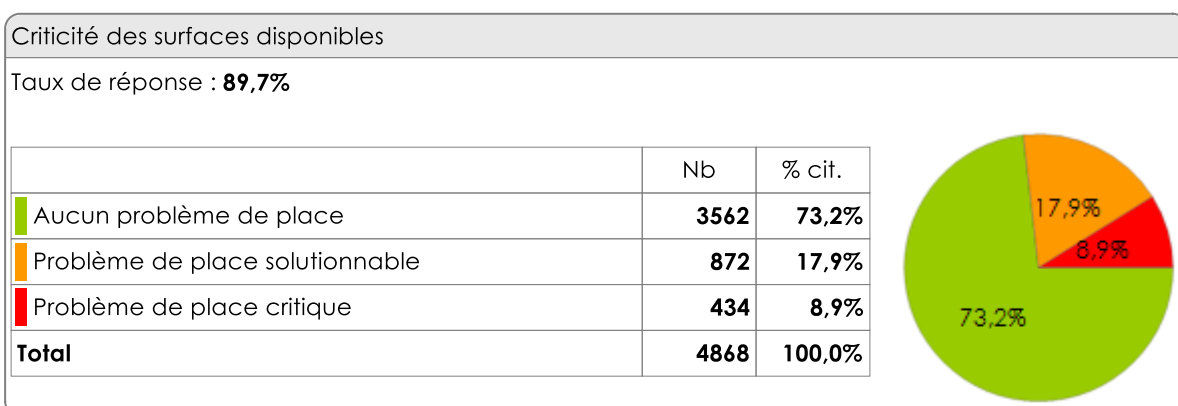
FIGURE 30 : CONFORMITÉ DES LOCAUX SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DE L'IMPLANTATION

1. Les locaux de l'implantation sont-ils conformes aux besoins en terme de surface?						
ne_te_zone						
	Non, ils ne correspondent pas aux normes relatives à la surface par nombre d'élèves		Oui		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Brabant wallon	129	40,4%	190	59,6%	319	100,0%
Bruxelles	188	28,9%	462	71,1%	650	100,0%
Hainaut Centre	197	32,6%	407	67,4%	604	100,0%
Hainaut Sud	216	33,6%	427	66,4%	643	100,0%
Huy Waremme	99	39,9%	149	60,1%	248	100,0%
Liège	191	27,2%	510	72,8%	701	100,0%
Luxembourg	123	21,0%	463	79,0%	586	100,0%
Namur	192	30,6%	435	69,4%	627	100,0%
Verviers	51	20,8%	194	79,2%	245	100,0%
Wallonie picarde	109	25,1%	325	74,9%	434	100,0%
Total	1495	29,6%	3562	70,4%	5057	

Lorsque ce manque de place est assorti de l'inexistence de possibilités d'agrandissement, il peut s'avérer critique. Afin d'illustrer la situation des établissements, un indice de « criticité » a été créé :

- Aucun problème de place = locaux de l'implantation conformes aux besoins en termes de surface (Q1)
- Problème de place solutionnable = locaux de l'implantation non conformes aux besoins en termes de surface (Q1) mais possibilités d'agrandissement à proximité (Q2)
- Problème de place critique = locaux de l'implantation non conformes aux besoins en termes de surface (Q1) et inexistence de possibilités d'agrandissement à proximité (Q2)

FIGURE 31 : CRITICITÉ DES SURFACES DISPONIBLES VIS-À-VIS DES BESOINS DE L'IMPLANTATION



C'est surtout pour la Promotion sociale, les Hautes Ecoles et les CPMS que ce manque de place s'avère le plus critique.



FIGURE 32 : CRITICITÉ DES SURFACES DISPONIBLES SELON LE NIVEAU DE L'IMPLANTATION

Criticit� des surfaces disponibles								
Niveau implantation								
	Aucun probl�me de place		Probl�me de place solutionnable		Probl�me de place critique		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Fondamental ordinaire	2495	73,8%	588	17,4%	300	8,9%	3383	100,0%
Secondaire ordinaire	449	70,8%	135	21,3%	50	7,9%	634	100,0%
Fondamental sp�cialis�	135	76,7%	34	19,3%	7	4,0%	176	100,0%
Secondaire sp�cialis�	35	47,9%	33	45,2%	5	6,8%	73	100,0%
Secondaire artistique � horaire r�duit	141	78,8%	24	13,4%	14	7,8%	179	100,0%
Promotion sociale	146	81,1%	12	6,7%	22	12,2%	180	100,0%
Hautes Ecoles	36	43,9%	30	36,6%	16	19,5%	82	100,0%
Ecoles Sup�rieures des Arts	10	90,9%	0	0,0%	1	9,1%	11	100,0%
CPMS	55	74,3%	3	4,1%	16	21,6%	74	100,0%
Internat	60	78,9%	13	17,1%	3	3,9%	76	100,0%
Total	3562	73,2%	872	17,9%	434	8,9%	4868	

Pour 12% des implantations de Bruxelles et du Hainaut Central ou du Sud, ce probl me de place disponible s'av re  galement critique.

FIGURE 33 : CRITICIT  DES SURFACES DISPONIBLES SELON LA ZONE G OGRAPHIQUE DE L'IMPLANTATION

Criticit� des surfaces disponibles								
ne_te_zone								
	Aucun probl�me de place		Probl�me de place solutionnable		Probl�me de place critique		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Brabant wallon	190	62,1%	83	27,1%	33	10,8%	306	100,0%
Bruxelles	462	73,1%	97	15,3%	73	11,6%	632	100,0%
Hainaut Centre	407	70,2%	102	17,6%	71	12,2%	580	100,0%
Hainaut Sud	427	69,2%	115	18,6%	75	12,2%	617	100,0%
Huy Waremme	149	62,6%	65	27,3%	24	10,1%	238	100,0%
Li�ge	510	76,5%	105	15,7%	52	7,8%	667	100,0%
Luxembourg	463	81,1%	91	15,9%	17	3,0%	571	100,0%
Namur	435	72,0%	114	18,9%	55	9,1%	604	100,0%
Verviers	194	82,6%	35	14,9%	6	2,6%	235	100,0%
Wallonie picarde	325	77,8%	65	15,6%	28	6,7%	418	100,0%
Total	3562	73,2%	872	17,9%	434	8,9%	4868	



3.3.2. Types de locaux et adéquation aux besoins fonctionnels

Établissements scolaires

Lorsque l'on se penche plus particulièrement sur les types de locaux existant dans les implantations des établissements scolaires, on constate que les plus fréquents sont les locaux pédagogiques et cours de récréation. Les trois quart des implantations disposent également d'un préau. À contrario, les locaux les moins fréquents (moins d'une implantation sur cinq) sont les terrains de sport praticables, les laboratoires-locaux spécialisés et les ateliers de pratiques professionnelles.

FIGURE 34 : TYPE DE LOCAUX DISPONIBLES DANS LES IMPLANTATIONS D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

3. Pour chacun des types de locaux et espaces suivants, pouvez-vous nous dire si cette implantation en dispose ?						
Établissements scolaires						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Locaux pédagogiques	4748	95,9%	204	4,1%	4952	100,0%
Cour(s) de récréation	4709	95,4%	225	4,6%	4934	100,0%
Préau(x)	3676	74,9%	1234	25,1%	4910	100,0%
Locaux de restauration, réfectoire	3482	71,0%	1421	29,0%	4903	100,0%
Locaux administratifs	3470	70,5%	1450	29,5%	4920	100,0%
Espaces de stockages	3005	61,9%	1853	38,1%	4858	100,0%
Espaces verts	2881	59,1%	1995	40,9%	4876	100,0%
Cuisine	2777	57,1%	2087	42,9%	4864	100,0%
Locaux d'éducation physique	2636	53,7%	2271	46,3%	4907	100,0%
Salle(s) polyvalente(s)	1784	36,9%	3057	63,1%	4841	100,0%
Espace(s) bibliothèque(s)	1539	31,9%	3282	68,1%	4821	100,0%
Terrain(s) de sport praticable	913	19,0%	3903	81,0%	4816	100,0%
Laboratoires et locaux spécialisés (pour activités artistiques et technologiques)	821	17,0%	4016	83,0%	4837	100,0%
Ateliers de pratiques professionnelles	637	13,3%	4170	86,7%	4807	100,0%

Dans les implantations qui disposent de ce type de locaux, ce sont les ateliers de pratiques professionnelles qui sont jugés comme le moins adéquats aux besoins des occupants. Viennent ensuite les préaux et locaux pédagogiques.



FIGURE 35 : INADÉQUATION PAR TYPE DE LOCAUX EXISTANT DANS LES IMPLANTATIONS
D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES¹³

4. Si votre chef.fe d'établissement vous a fait part d'une inadéquation à ses besoins?						
Etablissements scolaires						
Si ce type de locaux existe...						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Locaux pédagogiques	1710	39,3%	2636	60,7%	4346	100,0%
Cour(s) de récréation	1460	34,7%	2750	65,3%	4210	100,0%
Préau(x)	1300	39,4%	2002	60,6%	3302	100,0%
Locaux de restauration, réfectoire	1021	32,9%	2085	67,1%	3106	100,0%
Locaux d'éducation physique	835	35,2%	1537	64,8%	2372	100,0%
Espaces de stockages	834	30,6%	1893	69,4%	2727	100,0%
Locaux administratifs	746	23,8%	2387	76,2%	3133	100,0%
Cuisine	468	18,9%	2007	81,1%	2475	100,0%
Salle(s) polyvalente(s)	400	25,0%	1197	75,0%	1597	100,0%
Espaces verts	378	15,0%	2146	85,0%	2524	100,0%
Laboratoires et locaux spécialisés (pour activités artistiques et technologiques)	254	34,0%	492	66,0%	746	100,0%
Ateliers de pratiques professionnelles	239	41,8%	333	58,2%	572	100,0%
Espace(s) bibliothèque(s)	200	14,7%	1160	85,3%	1360	100,0%
Terrain(s) de sport praticable	180	22,6%	616	77,4%	796	100,0%

Le manque de ce type de locaux est la raison principale à l'inadéquation relevée en ce qui concerne les ateliers de pratiques professionnelles et les locaux pédagogiques. Pour les préaux, c'est par contre une dimension insuffisante qui est mise en avant.

¹³ Sous-question posée en cas d'existence de ce type de locaux au sein de l'implantation.



FIGURE 36 : JUSTIFICATION, EN CAS D'INADÉQUATION PAR TYPE DE LOCAUX DANS LES IMPLANTATIONS D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES¹⁴

5. Justifiez l'inadéquation : Ce type local/d'espace est inadéquat car :												
Établissements scolaires												
En cas d'inadéquation...												
	Il n'y a pas assez de locaux de ce type sur cette implantation		Il est trop petit (dimension insuffisante)		Les groupes d'élèves qui l'utilisent sont trop grand (nombre d'élèves)		Il n'est pas adapté au projet pédagogique		Autre justification		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Locaux pédagogiques	876	52,7%	309	18,6%	151	9,1%	156	9,4%	169	10,2%	1661	100,0%
Espaces de stockages	362	44,5%	361	44,4%	1	0,1%	11	1,4%	78	9,6%	813	100,0%
Locaux administratifs	267	37,1%	340	47,2%	0	0,0%	20	2,8%	93	12,9%	720	100,0%
Locaux d'éducation physique	246	30,3%	203	25,0%	55	6,8%	85	10,5%	222	27,4%	811	100,0%
Préau(x)	171	13,5%	794	62,8%	108	8,5%	39	3,1%	152	12,0%	1264	100,0%
Locaux de restauration, réfectoire	148	14,9%	496	49,8%	126	12,7%	55	5,5%	171	17,2%	996	100,0%
Laboratoires et locaux spécialisés (pour activités artistiques et technologiques)	129	52,0%	20	8,1%	17	6,9%	49	19,8%	33	13,3%	248	100,0%
Salle(s) polyvalente(s)	123	31,7%	111	28,6%	23	5,9%	57	14,7%	74	19,1%	388	100,0%
Ateliers de pratiques professionnelles	91	38,6%	39	16,5%	19	8,1%	41	17,4%	46	19,5%	236	100,0%
Espaces verts	60	16,5%	124	34,1%	18	4,9%	75	20,6%	87	23,9%	364	100,0%
Terrain(s) de sport praticable	51	29,1%	23	13,1%	16	9,1%	24	13,7%	61	34,9%	175	100,0%
Cour(s) de récréation	50	3,5%	549	38,5%	116	8,1%	203	14,2%	507	35,6%	1425	100,0%
Espace(s) bibliothèque(s)	43	22,9%	72	38,3%	9	4,8%	37	19,7%	27	14,4%	188	100,0%
Cuisine	35	7,8%	207	46,2%	10	2,2%	65	14,5%	131	29,2%	448	100,0%

¹⁴ Sous-question, posée uniquement en cas d'inadéquation de ce type de locaux, lorsque ceux-ci existent au sein de l'implantation.



Internats

Si l'ensemble des internats disposent de logements et de sanitaires, ils sont également presque la totalité (98,6%) à disposer de locaux de détente et d'étude. Par contre, le type de locaux le moins répandu au sein des internats est le local d'éducation physique. En effet, moins d'un tiers des internats en dispose.

FIGURE 37 : TYPE DE LOCAUX DISPONIBLES DANS LES IMPLANTATIONS D'INTERNATS

3. Pour chacun des types de locaux et espaces suivants, pouvez-vous nous dire si cette implantation en dispose ?						
Internats						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Logement – chambres individuelles ou collectives (dortoir)	70	100,0%	0	0,0%	70	100,0%
Sanitaires (y compris douches)	70	100,0%	0	0,0%	70	100,0%
Locaux de détente et d'étude (salle d'étude, bibliothèque, salle informatique, salle TV, foyer)	69	98,6%	1	1,4%	70	100,0%
Locaux de restauration, réfectoire	61	87,1%	9	12,9%	70	100,0%
Locaux administratifs	60	85,7%	10	14,3%	70	100,0%
Espaces de stockages	51	72,9%	19	27,1%	70	100,0%
Locaux d'éducation physique	21	30,4%	48	69,6%	69	100,0%

Ce sont les sanitaires qui sont considérés comme les locaux les moins adéquats par presque 40% des implantations d'internats répondantes. La principale raison évoquée touchant à leur manque ou à l'état de vétusté dans lequel ils se situent.

FIGURE 38 : INADÉQUATION PAR TYPE DE LOCAUX EXISTANT DANS LES IMPLANTATIONS D'INTERNATS¹⁵

4. Si votre chef.fe d'établissement vous a fait part d'une inadéquation à ses besoins?						
Internats						
Si ce type de locaux existe...						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Sanitaires (y compris douches)	27	39,7%	41	60,3%	68	100,0%
Logement – chambres individuelles ou collectives (dortoir)	23	33,8%	45	66,2%	68	100,0%
Locaux de détente et d'étude (salle d'étude, bibliothèque, salle informatique, salle TV, foyer)	23	34,3%	44	65,7%	67	100,0%
Locaux administratifs	15	25,9%	43	74,1%	58	100,0%
Espaces de stockages	12	23,5%	39	76,5%	51	100,0%
Locaux de restauration, réfectoire	7	11,9%	52	88,1%	59	100,0%
Locaux d'éducation physique	5	23,8%	16	76,2%	21	100,0%

¹⁵ Sous-question posée en cas d'existence de ce type de locaux au sein de l'implantation.



FIGURE 39 : JUSTIFICATION, EN CAS D'INADÉQUATION PAR TYPE DE LOCAUX DANS LES IMPLANTATIONS D'INTERNATS¹⁶

5. Justifiez l'inadéquation : Ce type local/d'espace est inadéquat car :												
Internats												
En cas d'inadéquation...												
	Il n'y a pas assez de locaux de ce type sur cette implantation		Il est trop petit (dimension insuffisante)		Les groupes d'élèves qui l'utilisent sont trop grand (nombre d'élèves)		Il n'est pas adapté au projet pédagogique		Autre justification		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Locaux de détente et d'étude (salle d'étude, bibliothèque, salle informatique, salle TV, foyer)	12	54,5%	6	27,3%	1	4,5%	2	9,1%	1	4,5%	22	100,0%
Sanitaires (y compris douches)	11	40,7%	4	14,8%	2	7,4%	1	3,7%	9	33,3%	27	100,0%
Locaux administratifs	10	71,4%	4	28,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	14	100,0%
Logement – chambres individuelles ou collectives (dortoir)	8	38,1%	2	9,5%	2	9,5%	6	28,6%	3	14,3%	21	100,0%
Espaces de stockages	7	63,6%	2	18,2%	0	0,0%	1	9,1%	1	9,1%	11	100,0%
Locaux d'éducation physique	2	40,0%	1	20,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	40,0%	5	100,0%
Locaux de restauration, réfectoire	0	0,0%	4	66,7%	0	0,0%	1	16,7%	1	16,7%	6	100,0%

¹⁶ Sous-question, posée uniquement en cas d'inadéquation de ce type de locaux, lorsque ceux-ci existent au sein de l'implantation.



CPMS

67% des Centres PMS disposent de locaux de consultation médicale, malgré le fait qu'il s'agisse du type de local le moins répandu au sein de leurs implantations.

FIGURE 40 : TYPE DE LOCAUX DISPONIBLES DANS LES IMPLANTATIONS DE CPMS

3. Pour chacun des types de locaux et espaces suivants, pouvez-vous nous dire si cette implantation en dispose ?						
CPMS						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Locaux administratifs	72	98,6%	1	1,4%	73	100,0%
Espaces de stockages	64	87,7%	9	12,3%	73	100,0%
Sanitaires (y compris douches)	56	82,4%	12	17,6%	68	100,0%
Locaux consultation médicale (salle d'attente, cabine déshabillage, cabinet de consultation médicale)	47	67,1%	23	32,9%	70	100,0%

Quand ils existent, ils sont généralement jugés adéquats (dans plus de 75% des cas), ce qui est moins le cas des locaux administratifs, et ce principalement pour une raison d'insuffisance, au sein de l'implantation, de ce type de locaux.

FIGURE 41 : INADÉQUATION PAR TYPE DE LOCAUX EXISTANT DANS LES IMPLANTATIONS DE CPMS¹⁷

4. Si votre chef.fe d'établissement vous a fait part d'une inadéquation à ses besoins?						
CPMS						
Si ce type de locaux existe...						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Locaux administratifs	27	41,5%	38	58,5%	65	100,0%
Sanitaires (y compris douches)	17	34,7%	32	65,3%	49	100,0%
Espaces de stockages	16	28,1%	41	71,9%	57	100,0%
Locaux consultation médicale (salle d'attente, cabine déshabillage, cabinet de consultation médicale)	11	23,9%	35	76,1%	46	100,0%

FIGURE 42 : JUSTIFICATION, EN CAS D'INADÉQUATION PAR TYPE DE LOCAUX DANS LES IMPLANTATIONS DE CPMS¹⁸

5. Justifiez l'inadéquation : Ce type local/d'espace est inadéquat car :												
CPMS												
En cas d'inadéquation...												
	Il n'y a pas assez de locaux de ce type sur cette implantation		Il est trop petit (dimension insuffisante)		Les groupes d'élèves qui l'utilisent sont trop grand (nombre d'élèves)		Il n'est pas adapté au projet pédagogique		Autre justification		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Locaux administratifs	21	80,8%	4	15,4%	0	0,0%	0	0,0%	1	3,8%	26	100,0%
Sanitaires (y compris douches)	9	52,9%	0	0,0%	0	0,0%	2	11,8%	6	35,3%	17	100,0%
Espaces de stockages	7	46,7%	5	33,3%	0	0,0%	1	6,7%	2	13,3%	15	100,0%
Locaux consultation médicale (salle d'attente, cabine déshabillage, cabinet de consultation médicale)	6	54,5%	1	9,1%	0	0,0%	1	9,1%	3	27,3%	11	100,0%

¹⁷ Sous-question posée en cas d'existence de ce type de locaux au sein de l'implantation.

¹⁸ Sous-question, posée uniquement en cas d'inadéquation de ce type de locaux, lorsque ceux-ci existent au sein de l'implantation.



3.3.3. Recours à des infrastructures extérieures

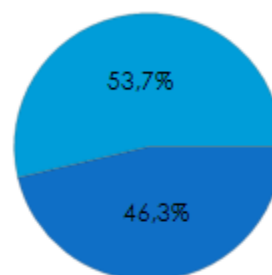
FIGURE 43 : RECOURS À DES INFRASTRUCTURES EXTÉRIEURES À L'IMPLANTATION¹⁹

46% des implantations ont recours à des infrastructures qui se situent en dehors de ses propres bâtiments. Cette pratique est proportionnellement plus courante dans le secondaire obligatoire (Figure 143) et dans les provinces de Namur, du Luxembourg et du Sud Hainaut (Figure 145).

6. A votre connaissance, les utilisateurs de l'implantation ont-ils recours à des infrastructures en dehors des locaux de celle-ci ?

Taux de réponse : **89,1%**

	Nb	% cit.
Oui	2239	46,3%
Non	2597	53,7%
Total	4836	100,0%



Dans la majorité des cas, il s'agit d'infrastructures publiques (63%) et dans un quart des cas les implantations ont recours aux infrastructures d'une autre implantation du même établissement.

FIGURE 44 : TYPE D'INFRASTRUCTURES MOBILISÉES EN CAS DE RECOURS À DES INFRASTRUCTURES EXTÉRIEURES²⁰

7. S'agit-il d'infrastructure(s)...			
Si recours à d'autres infrastructures			
Taux de réponse : 98,9%			
	Nb	% obs.	
D'une autre implantation du même établissement	554	25,0%	25,0%
D'un autre établissement scolaire	389	17,6%	17,6%
Publique(s)	1398	63,1%	63,1%
Privée(s)	273	12,3%	12,3%
Total	2214		

Le recours aux infrastructures publiques est particulièrement fréquent dans l'enseignement obligatoire fondamental (Figure 144), ainsi que dans les provinces de Namur et du Luxembourg (Figure 145)

¹⁹ Question non-posée aux PO du supérieur.

²⁰ Sous-question, uniquement en cas de recours à des infrastructures extérieures.



6. A votre connaissance, les utilisateurs de l'implantation ont-ils recours à des infrastructures en dehors des locaux de celle-ci ?

Niveau implantation

	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Fondamental ordinaire	1653	46,5%	1900	53,5%	3553	100,0%
Secondaire ordinaire	357	56,0%	280	44,0%	637	100,0%
Fondamental spécialisé	46	27,2%	123	72,8%	169	100,0%
Secondaire spécialisé	38	53,5%	33	46,5%	71	100,0%
Secondaire artistique à horaire réduit	52	33,1%	105	66,9%	157	100,0%
Promotion sociale	48	42,9%	64	57,1%	112	100,0%
CPMS	26	34,7%	49	65,3%	75	100,0%
Internat	19	30,6%	43	69,4%	62	100,0%
Total	2239	46,3%	2597	53,7%	4836	

7. S'agit-il d'infrastructure(s)...

Niveau implantation

	D'une autre implantation du même établissement		D'un autre établissement scolaire		Publique(s)		Privée(s)		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Fondamental ordinaire	379	20,4%	249	13,4%	1072	57,8%	156	8,4%	1856	100,0%
Secondaire ordinaire	106	22,8%	38	8,2%	238	51,3%	82	17,7%	464	100,0%
Fondamental spécialisé	8	15,1%	16	30,2%	24	45,3%	5	9,4%	53	100,0%
Secondaire spécialisé	9	16,1%	10	17,9%	20	35,7%	17	30,4%	56	100,0%
Secondaire artistique à horaire réduit	19	27,9%	28	41,2%	18	26,5%	3	4,4%	68	100,0%
Promotion sociale	17	28,3%	23	38,3%	15	25,0%	5	8,3%	60	100,0%
CPMS	11	34,4%	17	53,1%	4	12,5%	0	0,0%	32	100,0%
Internat	9	31,0%	8	27,6%	7	24,1%	5	17,2%	29	100,0%
Total	558	21,3%	389	14,9%	1398	53,4%	273	10,4%	2618	

Finalement, notons que de manière générale, le recours à des infrastructures situées en dehors de l'implantation est encore plus marqué pour les implantations dont les locaux ne sont pas conformes aux besoins en termes de surface. Attention tout de même à l'interprétation de cette corrélation car avoir recours à des infrastructures en dehors de l'implantation ne signifiant pas de facto qu'il y ait une « mutualisation » de celles-ci entre plusieurs implantations et/ou établissements. En effet, ce recours s'applique également à des infrastructures particulières telles que les hall omnisports, les piscines ou bibliothèques.



Le croisement ci-dessous permet d'observer que les implantations ayant déclaré avoir des locaux non-conformes en termes de surface (première colonne – lecture horizontale des résultats), sont proportionnellement plus nombreux (54,3%) que les autres (42,7% des implantations déclarées conformes) à confirmer que les utilisateurs de l'implantation ont à leur connaissance recours à des infrastructures en dehors des locaux de celle-ci.

FIGURE 45 : RECOURS À DES INFRASTRUCTURES EXTÉRIEURES À L'IMPLANTATION SELON L'ADÉQUATION DES LOCAUX SCOLAIRES AUX NORMES EN TERMES DE SURFACE

6. A votre connaissance, les utilisateurs de l'implantation ont-ils recours à des infrastructures en dehors des locaux de celle-ci ?						
1. Les locaux de l'implantation sont-ils conformes aux besoins en terme de surface?						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Oui	1385	42,7%	1856	57,3%	3241	100,0%
Non, ils ne correspondent pas aux normes relatives à la surface par nombre d'élèves	721	54,3%	607	45,7%	1328	100,0%
Total	2106	46,1%	2463	53,9%	4569	



3.3.4. Adéquation aux besoins fonctionnels de l'établissement

L'appréciation la moins importante quant à la fonctionnalité des bâtiments concerne la cour de récréation, d'une part dans sa diversité d'ambiance et d'autre part dans l'équilibre existant entre les espaces végétalisés et les espaces minéralisés. À contrario, dans 70% des cas, l'implantation est considérée comme un lien accueillant (Figure 46 et Figure 147)

FIGURE 46 : FONCTIONNALITÉ DES BÂTIMENTS DE L'IMPLANTATION

14. Positionnez-vous sur l'échelle suivante pour chacune des propositions :												
	Non		Dans une faible mesure		Moyennement		Dans une large mesure		Complètement		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
a. La fonctionnalité est généralement bonne	136	3,8%	276	7,7%	1170	32,8%	1621	45,5%	362	10,2%	3565	100,0%
b. Les bâtiments offrent un bon soutien au projet pédagogique de l'établissement	133	3,7%	314	8,8%	1119	31,5%	1600	45,0%	390	11,0%	3556	100,0%
c. Les locaux sont suffisamment flexibles et multifonctionnels à utiliser	410	11,5%	571	16,0%	1184	33,2%	1080	30,3%	318	8,9%	3563	100,0%
d. L'implantation est un lieu accueillant où les utilisateurs peuvent se sentir bien et sans discrimination	119	3,3%	235	6,6%	715	20,1%	1670	47,0%	814	22,9%	3553	100,0%
e. La cour de récréation permet une diversité d'ambiances et la cohabitation harmonieuse des usages	460	14,4%	515	16,1%	853	26,6%	974	30,4%	401	12,5%	3203	100,0%
f. Dans la cours de récréation, il y a un bon équilibre entre les espaces végétalisés et les espaces minéralisés	1209	37,7%	491	15,3%	529	16,5%	606	18,9%	370	11,5%	3205	100,0%

3.3.5. Infrastructures PMR

Finalement, penchons-nous sur la situation des PMR au regard des infrastructures :

FIGURE 47 : INFRASTRUCTURES PMR

17. Quelles sont les infrastructures dont l'implantation dispose pour en faciliter l'accès aux personnes ayant un handicap ?								
	Oui		Pas assez		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
a. Place(s) de parking adapté PMR à proximité de l'entrée	946	26,5%	306	8,6%	2321	65,0%	3573	100,0%
b. Accessibilité aux étages (ascenseur adapté, rampe, etc.)	492	14,2%	300	8,6%	2677	77,2%	3469	100,0%
c. Sanitaires adaptés	960	26,9%	458	12,8%	2149	60,2%	3567	100,0%
d. Autre	47	12,2%	8	2,1%	331	85,8%	386	100,0%

La principale limitation en termes d'accès aux personnes ayant un handicap concerne l'accessibilité aux étages. De manière globale, ce sont principalement les implantations du fondamental ordinaire qui sont le moins équipées en termes d'accès aux personnes ayant un handicap (de Figure 148 à Figure 153).



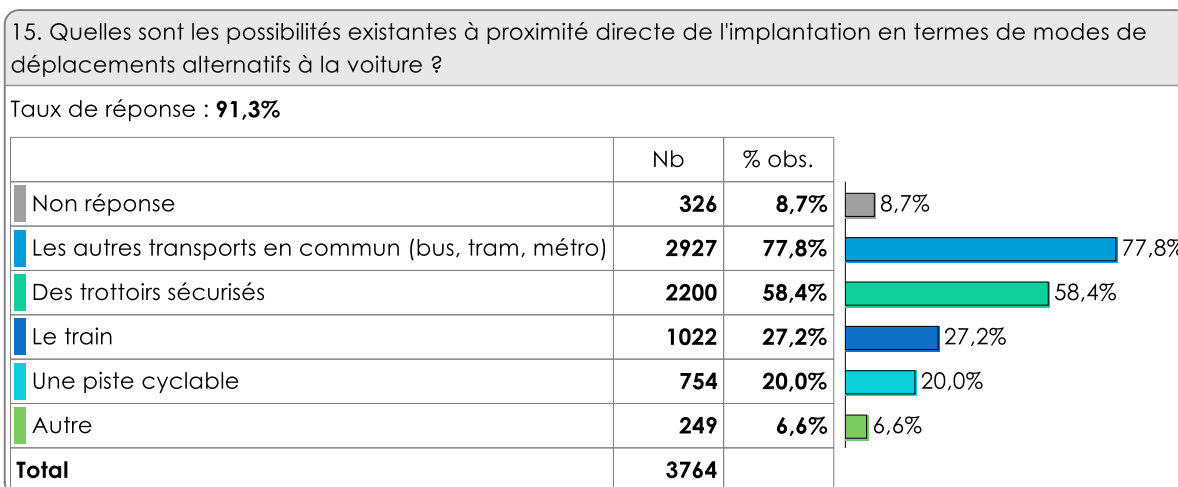
3.3.6. Mobilité

Modes de déplacement alternatifs

9% des implantations participantes n'ont pas reconnu avoir à proximité directe de modes de déplacement alternatifs à la voiture. Toutefois, cette donnée n'est pas interprétable en direct pour deux raisons :

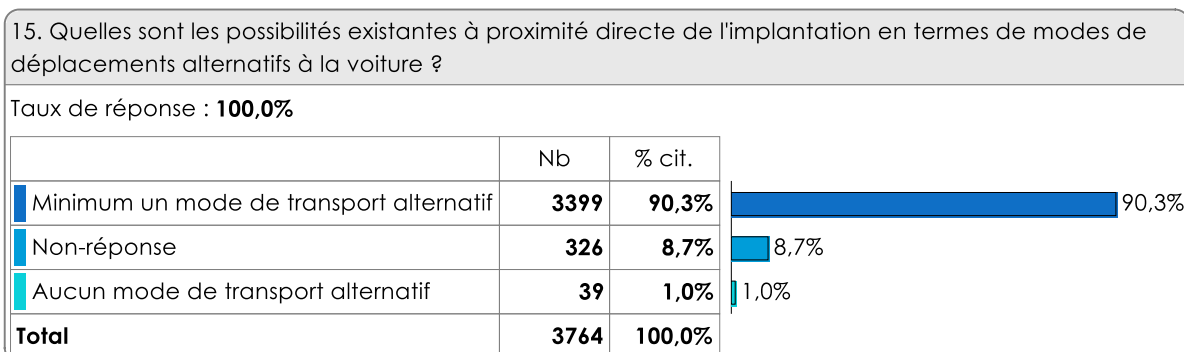
- Une non-réponse à cette question ne signifie pas qu'il n'y ait pas de possibilité de déplacement alternatif, simplement que la question n'a pas été complétée
- Dans la catégorie « Autre », de nombreuses implantations ont mentionné « Aucun », « Rien », etc. Pour cette raison, nous avons créé une variable supplémentaire distinguant d'une part les non-réponses, d'autre part les implantations ayant répondu disposer au minimum d'un mode de déplacement alternatif et finalement en extrayant de la catégorie « Autre » les textes libres « Aucun, rien, etc. » :

FIGURE 48 : MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À PROXIMITÉ DE L'IMPLANTATION



En termes d'interprétation, les seules implantations pour lesquelles nous pouvons affirmer avec certitude qu'il n'y a pas de mode de déplacement alternatif à la voiture représentent ainsi 1% des implantations répondantes.

FIGURE 49 : MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À PROXIMITÉ DE L'IMPLANTATION - REGROUPEMENT



Finalement, relevons que la présence du train est la plus importante à Bruxelles et dans les villes de taille moyenne, et que la présence d'autres transports en commun est particulièrement marquée en région bruxelloise.



FIGURE 50 : MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À PROXIMITÉ DE L'IMPLANTATION SELON LES ZONES

15. Quelles sont les possibilités existantes à proximité directe de l'implantation en termes de modes de déplacements alternatifs à la voiture ?
ne_le_zone

	Non réponse		Le train		Les autres transports en commun (bus, tram, métro)		Une piste cyclable		Des trottoirs sécurisés		Autre		Total	
	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.
Brabant wallon	107	29,6%	114	31,6%	210	58,2%	67	18,6%	172	47,6%	25	6,9%	361	
Bruxelles	172	23,8%	247	34,2%	547	75,8%	247	34,2%	378	52,4%	17	2,4%	722	
Hainaut Centre	139	22,1%	145	23,1%	399	63,5%	133	21,2%	379	60,4%	21	3,3%	628	
Hainaut Sud	218	30,8%	110	15,6%	426	60,3%	61	8,6%	241	34,1%	36	5,1%	707	
Huy Waremme	61	23,5%	40	15,4%	174	66,9%	18	6,9%	118	45,4%	18	6,9%	260	
Liège	229	29,6%	167	21,6%	506	65,5%	108	14,0%	333	43,1%	31	4,0%	773	
Luxembourg	145	24,1%	83	13,8%	355	59,0%	51	8,5%	266	44,2%	49	8,1%	602	
Namur	205	31,0%	150	22,7%	346	52,3%	70	10,6%	271	40,9%	45	6,8%	662	
Verviers	86	32,3%	45	16,9%	142	53,4%	11	4,1%	124	46,6%	24	9,0%	266	
Wallonie picarde	126	28,4%	107	24,1%	260	58,6%	96	21,6%	213	48,0%	13	2,9%	444	
Total	1488	27,4%	1208	22,3%	3365	62,0%	862	15,9%	2495	46,0%	279	5,1%	5425	

FIGURE 51 : MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À PROXIMITÉ DE L'IMPLANTATION SELON LA TYPOLOGIE « DENSITÉ DE POPULATION »

15. Quelles sont les possibilités existantes à proximité directe de l'implantation en termes de modes de déplacements alternatifs à la voiture ?
Typologie

	Non réponse		Le train		Les autres transports en commun (bus, tram, métro)		Une piste cyclable		Des trottoirs sécurisés		Autre		Total	
	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.
RBC	171	23,7%	247	34,3%	547	75,9%	247	34,3%	378	52,4%	17	2,4%	721	
Grandes villes	377	31,6%	303	25,4%	761	63,8%	206	17,3%	515	43,2%	29	2,4%	1192	
Villes moyennes	171	25,2%	230	33,9%	425	62,6%	87	12,8%	324	47,7%	35	5,2%	679	
Petites communes	681	26,8%	421	16,6%	1492	58,7%	311	12,2%	1176	46,3%	164	6,5%	2540	
Très petites communes	84	29,1%	7	2,4%	140	48,4%	11	3,8%	102	35,3%	34	11,8%	289	
Total	1484	27,4%	1208	22,3%	3365	62,1%	862	15,9%	2495	46,0%	279	5,1%	5421	

Places de parking

FIGURE 52 : PLACES DE PARKING À DISPOSITION AU NIVEAU DES IMPLANTATIONS

16. Disposez-vous de suffisamment de...

	Oui		Non	
	N	% cit.	N	% cit.
a. Places de parking pour le personnel	1775	49,3%	1829	50,7%
b. Places de parking pour les étudiants	24	17,8%	111	82,2%
c. Parkings vélos/motos	1388	39,3%	2146	60,7%



Au niveau des places de parkings à disposition pour le personnel, celles-ci sont dans un peu plus de la moitié des cas (51%) insuffisantes. Si le niveau de l'implantation n'influence pas ce fait, les places de parking de ce type sont par contre particulièrement manquantes à Bruxelles, Liège et dans le centre du Hainaut ; et de manière générale en région bruxelloise et dans les grandes villes.

FIGURE 53 : PRÉSENCE SUFFISANTE DE PLACES DE PARKING POUR LE PERSONNEL SELON LE NIVEAU D'IMPLANTATION

16. Disposez-vous de suffisamment de...						
a. Places de parking pour le personnel						
Niveau implantation						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Fondamental ordinaire	1287	49,7%	1303	50,3%	2590	100,0%
Secondaire ordinaire	203	45,1%	247	54,9%	450	100,0%
Fondamental spécialisé	42	41,6%	59	58,4%	101	100,0%
Secondaire spécialisé	29	46,0%	34	54,0%	63	100,0%
Secondaire artistique à horaire réduit	53	60,2%	35	39,8%	88	100,0%
Promotion sociale	62	50,8%	60	49,2%	122	100,0%
Hautes Ecoles	39	55,7%	31	44,3%	70	100,0%
Ecoles Supérieures des Arts	7	50,0%	7	50,0%	14	100,0%
CPMS	22	41,5%	31	58,5%	53	100,0%
Internat	31	58,5%	22	41,5%	53	100,0%
Total	1775	49,3%	1829	50,7%	3604	

FIGURE 54 : PRÉSENCE SUFFISANTE DE PLACES DE PARKING POUR LE PERSONNEL SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DE L'IMPLANTATION

16. Disposez-vous de suffisamment de...						
a. Places de parking pour le personnel						
ne_te_zone						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Brabant wallon	109	47,2%	122	52,8%	231	100,0%
Bruxelles	165	36,0%	293	64,0%	458	100,0%
Hainaut Centre	180	41,1%	258	58,9%	438	100,0%
Hainaut Sud	217	49,3%	223	50,7%	440	100,0%
Huy Waremme	93	52,0%	86	48,0%	179	100,0%
Liège	199	41,9%	276	58,1%	475	100,0%
Luxembourg	285	64,0%	160	36,0%	445	100,0%
Namur	262	55,9%	207	44,1%	469	100,0%
Verviers	101	57,4%	75	42,6%	176	100,0%
Wallonie picarde	164	56,0%	129	44,0%	293	100,0%
Total	1775	49,3%	1829	50,7%	3604	



FIGURE 55 : PRÉSENCE SUFFISANTE DE PLACES DE PARKING POUR LE PERSONNEL SELON LA TYPOLOGIE « DENSITÉ DE POPULATION »

16. Disposez-vous de suffisamment de...						
a. Places de parking pour le personnel						
Typologie						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
RBC	165	36,0%	293	64,0%	458	100,0%
Grandes villes	277	38,8%	436	61,2%	713	100,0%
Villes moyennes	228	48,9%	238	51,1%	466	100,0%
Petites communes	984	55,9%	777	44,1%	1761	100,0%
Très petites communes	121	58,7%	85	41,3%	206	100,0%
Total	1775	49,3%	1829	50,7%	3604	

A contrario du nombre de places pour le personnel, le nombre de places disponibles pour les élèves n'était posé qu'aux implantations du Supérieur et dans quatre implantations du Supérieur sur cinq, ce nombre de places est insuffisant, et ce sans influence significative de la zone.

FIGURE 56 : PRÉSENCE SUFFISANTE DE PLACES DE PARKING POUR LES ÉTUDIANTS SELON LE NIVEAU D'IMPLANTATION

16. Disposez-vous de suffisamment de...						
b. Places de parking pour les étudiants						
Niveau implantation						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Promotion sociale	8	19,0%	34	81,0%	42	100,0%
Hautes Ecoles	13	18,6%	57	81,4%	70	100,0%
Ecoles Supérieures des Arts	3	21,4%	11	78,6%	14	100,0%
Internat	0	0,0%	9	100,0%	9	100,0%
Total	24	17,8%	111	82,2%	135	



FIGURE 57 : PRÉSENCE SUFFISANTE DE PLACES DE PARKING POUR LES ÉTUDIANTS SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DE L'IMPLANTATION

16. Disposez-vous de suffisamment de...						
b. Places de parking pour les étudiants						
ne_te_zone						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Brabant wallon	1	16,7%	5	83,3%	6	100,0%
Bruxelles	7	15,9%	37	84,1%	44	100,0%
Hainaut Centre	2	11,8%	15	88,2%	17	100,0%
Hainaut Sud	2	25,0%	6	75,0%	8	100,0%
Huy Waremmé	0	0,0%	3	100,0%	3	100,0%
Liège	2	10,5%	17	89,5%	19	100,0%
Luxembourg	3	37,5%	5	62,5%	8	100,0%
Namur	3	18,8%	13	81,3%	16	100,0%
Verviers	1	20,0%	4	80,0%	5	100,0%
Wallonie picarde	3	33,3%	6	66,7%	9	100,0%
Total	24	17,8%	111	82,2%	135	

FIGURE 58 : PRÉSENCE SUFFISANTE DE PLACES DE PARKING POUR LES ÉTUDIANTS SELON LA TYPOLOGIE « DENSITÉ DE POPULATION »

16. Disposez-vous de suffisamment de...						
b. Places de parking pour les étudiants						
Typologie						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
RBC	7	15,9%	37	84,1%	44	100,0%
Grandes villes	8	16,3%	41	83,7%	49	100,0%
Villes moyennes	2	15,4%	11	84,6%	13	100,0%
Petites communes	7	24,1%	22	75,9%	29	100,0%
Total	24	17,8%	111	82,2%	135	



Finalement, en ce qui concerne les parkings motos/vélos, les places sont jugées insuffisantes dans 61% des implantations. C'est d'autant plus le cas du côté des implantations du fondamental spécialisé (70%). Ce manque de places parkings vélos/motos est également plus marqué dans le Hainaut du Sud et dans l'arrondissement de Liège.

FIGURE 59 : PRÉSENCE SUFFISANTE DE PLACES DE PARKING MOTO/VÉLO SELON LE NIVEAU D'IMPLANTATION

16. Disposez-vous de suffisamment de...						
c. Parkings vélos/motos						
Niveau implantation						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Fondamental ordinaire	955	37,7%	1581	62,3%	2536	100,0%
Secondaire ordinaire	199	44,3%	250	55,7%	449	100,0%
Fondamental spécialisé	28	28,6%	70	71,4%	98	100,0%
Secondaire spécialisé	22	34,9%	41	65,1%	63	100,0%
Secondaire artistique à horaire réduit	44	51,2%	42	48,8%	86	100,0%
Promotion sociale	53	44,5%	66	55,5%	119	100,0%
Hautes Ecoles	37	52,9%	33	47,1%	70	100,0%
Ecoles Supérieures des Arts	7	50,0%	7	50,0%	14	100,0%
CPMS	18	37,5%	30	62,5%	48	100,0%
Internat	25	49,0%	26	51,0%	51	100,0%
Total	1388	39,3%	2146	60,7%	3534	

FIGURE 60 : PRÉSENCE SUFFISANTE DE PLACES DE PARKING MOTO/VÉLO SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DE L'IMPLANTATION

16. Disposez-vous de suffisamment de...						
c. Parkings vélos/motos						
ne_te_zone						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Brabant wallon	98	42,6%	132	57,4%	230	100,0%
Bruxelles	171	37,9%	280	62,1%	451	100,0%
Hainaut Centre	153	36,7%	264	63,3%	417	100,0%
Hainaut Sud	110	25,2%	326	74,8%	436	100,0%
Huy Waremme	68	39,1%	106	60,9%	174	100,0%
Liège	153	32,5%	318	67,5%	471	100,0%
Luxembourg	240	55,6%	192	44,4%	432	100,0%
Namur	181	38,9%	284	61,1%	465	100,0%
Verviers	79	46,5%	91	53,5%	170	100,0%
Wallonie picarde	135	46,9%	153	53,1%	288	100,0%
Total	1388	39,3%	2146	60,7%	3534	



FIGURE 61 : PRÉSENCE SUFFISANTE DE PLACES DE PARKING MOTO/VÉLO SELON LA TYPOLOGIE « DENSITÉ DE POPULATION »

16. Disposez-vous de suffisamment de...						
c. Parkings vélos/motos						
Typologie						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
RBC	171	37,9%	280	62,1%	451	100,0%
Grandes villes	235	33,2%	472	66,8%	707	100,0%
Villes moyennes	173	37,5%	288	62,5%	461	100,0%
Petites communes	735	42,8%	982	57,2%	1717	100,0%
Très petites communes	74	37,4%	124	62,6%	198	100,0%
Total	1388	39,3%	2146	60,7%	3534	



3.4. Axe « Transition pédagogique »

3.4.1. Pacte pour un Enseignement d'Excellence

Dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, les PO marquent-ils une volonté de faire évoluer leurs bâtiments, et si oui au regard de quelles thématiques ?

C'est au regard de la thématique du numérique que cette volonté est la plus marquée. Viennent ensuite, par ordre d'importance, l'influence de la question de l'inclusion et de la végétalisation des espaces. A contrario, le volet polytechnique et la mutualisation des équipements sont des thématiques qui poussent peu les PO à vouloir faire évoluer leurs bâtiments. Les réponses, non regroupées, à la question 6 sont disponibles dans les annexes (Figure 155).

FIGURE 62 : VOLONTÉ MARQUÉE PAR LES PO DE FAIRE ÉVOLUER LEURS BÂTIMENTS AU REGARD DES THÉMATIQUES DU PEE – REGROUPEMENT

6. Dans le cadre du PEE, avez-vous la volonté de faire évoluer vos bâtiments au regard des thématiques suivantes ?						
	Non ou plutôt non		Plutôt oui ou oui		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
a. Tronc commun	180	36,6%	312	63,4%	492	100,0%
b. Numérique	35	6,7%	491	93,3%	526	100,0%
c. Volet polytechnique	244	54,5%	204	45,5%	448	100,0%
d. Végétalisation des espaces	112	21,9%	400	78,1%	512	100,0%
e. Mutualisation des équipements	187	38,9%	294	61,1%	481	100,0%
f. Inclusion	80	16,3%	410	83,7%	490	100,0%
g. Ouverture sur le quartier	167	34,1%	323	65,9%	490	100,0%
h. Autre	24	28,6%	60	71,4%	84	100,0%



3.4.2. La situation du numérique

Si nous nous penchons en particulier sur la question du numérique, la grande majorité des implantations (90%) disposent déjà d'un accès à internet, majoritairement par câble. Ce n'est par contre pas le cas de 6% d'entre elles.

FIGURE 63 : ACCÈS INTERNET AU SEIN DES IMPLANTATIONS - REGROUPEMENT

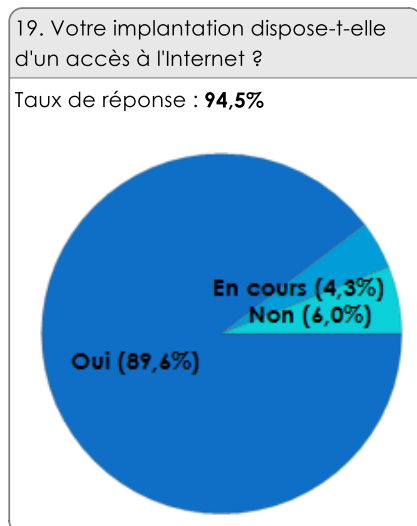
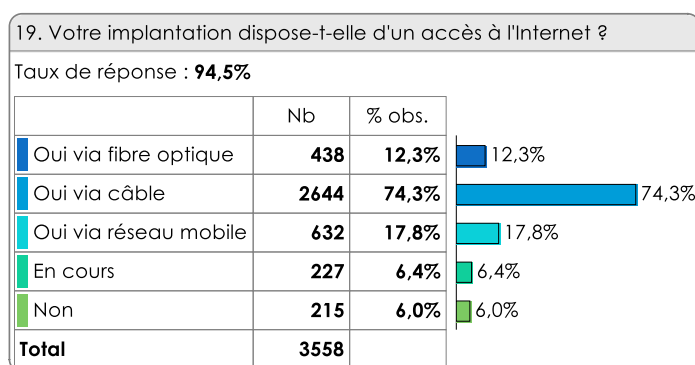


FIGURE 64 : ACCÈS INTERNET AU SEIN DES IMPLANTATIONS



Sans surprise, c'est dans les établissements scolaires du fondamental que l'accès à internet est le moins répandu, quand 100% des établissements du supérieur (Hautes Ecoles et Ecoles Supérieures des Arts) et des CPMS sont eux connectés.

FIGURE 65 : ACCÈS À INTERNET SELON LE NIVEAU D'IMPLANTATION

19. Votre implantation dispose-t-elle d'un accès à l'Internet ?								
Niveau implantation								
	Oui		En cours		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Fondamental ordinaire	2248	87,8%	126	4,9%	185	7,2%	2559	100,0%
Secondaire ordinaire	424	95,7%	7	1,6%	12	2,7%	443	100,0%
Fondamental spécialisé	91	91,9%	7	7,1%	1	1,0%	99	100,0%
Secondaire spécialisé	59	95,2%	2	3,2%	1	1,6%	62	100,0%
Secondaire artistique à horaire réduit	72	84,7%	4	4,7%	9	10,6%	85	100,0%
Promotion sociale	110	89,4%	6	4,9%	7	5,7%	123	100,0%
Hautes Ecoles	69	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	69	100,0%
Ecoles Supérieures des Arts	13	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	13	100,0%
CPMS	52	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	52	100,0%
Internat	51	96,2%	2	3,8%	0	0,0%	53	100,0%
Total	3189	89,6%	154	4,3%	215	6,0%	3558	



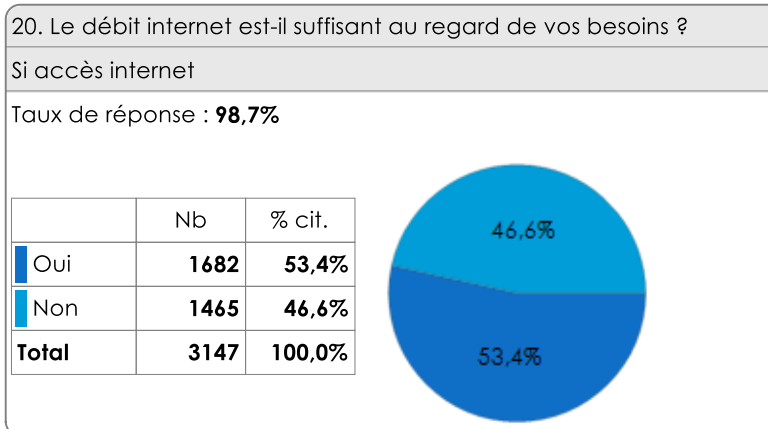
Et c'est à Bruxelles, que cet accès internet est le plus répandu (94%), ainsi que dans la province du Luxembourg (94%). A contrario, c'est dans la province de Namur (87%) et surtout dans le Hainaut central (81%) que les implantations disposent le moins d'un accès internet.

FIGURE 66 : ACCÈS À INTERNET SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DE L'IMPLANTATION

19. Votre implantation dispose-t-elle d'un accès à l'Internet ? ne_te_zone								
	Oui		En cours		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Brabant wallon	210	92,5%	11	4,8%	6	2,6%	227	100,0%
Bruxelles	427	94,3%	7	1,5%	19	4,2%	453	100,0%
Hainaut Centre	341	80,8%	29	6,9%	52	12,3%	422	100,0%
Hainaut Sud	393	89,3%	23	5,2%	24	5,5%	440	100,0%
Huy Waremme	149	85,6%	17	9,8%	8	4,6%	174	100,0%
Liège	422	90,6%	14	3,0%	30	6,4%	466	100,0%
Luxembourg	417	94,1%	10	2,3%	16	3,6%	443	100,0%
Namur	407	86,8%	32	6,8%	30	6,4%	469	100,0%
Verviers	158	91,3%	5	2,9%	10	5,8%	173	100,0%
Wallonie picarde	265	91,1%	6	2,1%	20	6,9%	291	100,0%
Total	3189	89,6%	154	4,3%	215	6,0%	3558	

FIGURE 67 : QUALITÉ DU DÉBIT DE L'ACCÈS À INTERNET²¹

Le débit de cet accès internet est, dans 53% des cas, jugé suffisant au regard des besoins de l'implantation.



²¹ Sous-question, posée uniquement en cas d'accès à internet.



FIGURE 68 : QUALITÉ DU DÉBIT INTERNET SELON LE TYPE D'ACCÈS

20. Le débit internet est-il suffisant au regard de vos besoins ? 19. Votre implantation dispose-t-elle d'un accès à l'Internet ?						
	Oui		Non		Total	
	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.
Oui via fibre optique	317	72,7%	119	27,3%	436	100,0%
Oui via câble	1334	51,2%	1272	48,8%	2606	100,0%
Oui via réseau mobile	278	44,1%	352	55,9%	630	100,0%
Total	1682	53,4%	1465	46,6%	3147	

La qualité du débit varie selon le type d'équipement y donnant accès : les utilisateurs de fibre optique étant 73% à en être satisfaits.

C'est dans le secondaire spécialisé que le débit internet est le plus considéré comme inadéquat vis-à-vis des besoins (65%). Par contre, elle ne varie pas très significativement selon les zones géographiques, si ce n'est que dans le Hainaut, le débit internet est proportionnellement plus jugé satisfaisant (Figure 70).

FIGURE 69 : QUALITÉ DU DÉBIT INTERNET SELON LE NIVEAU D'IMPLANTATION

20. Le débit internet est-il suffisant au regard de vos besoins ? Niveau implantation						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Fondamental ordinaire	1215	51,5%	1145	48,5%	2360	100,0%
Secondaire ordinaire	205	48,6%	217	51,4%	422	100,0%
Fondamental spécialisé	43	43,9%	55	56,1%	98	100,0%
Secondaire spécialisé	21	35,0%	39	65,0%	60	100,0%
Secondaire artistique à horaire réduit	52	68,4%	24	31,6%	76	100,0%
Promotion sociale	59	51,3%	56	48,7%	115	100,0%
Hautes Ecoles	53	76,8%	16	23,2%	69	100,0%
Ecoles Supérieures des Arts	7	53,8%	6	46,2%	13	100,0%
CPMS	34	65,4%	18	34,6%	52	100,0%
Internat	26	50,0%	26	50,0%	52	100,0%
Total	1715	51,7%	1602	48,3%	3317	



FIGURE 70 : QUALITÉ DU DÉBIT INTERNET SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE

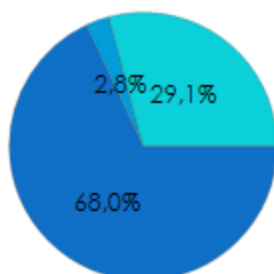
20. Le débit internet est-il suffisant au regard de vos besoins ? ne_te_zone						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Brabant wallon	105	47,9%	114	52,1%	219	100,0%
Bruxelles	221	51,5%	208	48,5%	429	100,0%
Hainaut Centre	182	50,0%	182	50,0%	364	100,0%
Hainaut Sud	244	59,7%	165	40,3%	409	100,0%
Huy Waremmes	82	48,8%	86	51,2%	168	100,0%
Liège	220	50,5%	216	49,5%	436	100,0%
Luxembourg	224	52,2%	205	47,8%	429	100,0%
Namur	210	48,3%	225	51,7%	435	100,0%
Verviers	93	57,8%	68	42,2%	161	100,0%
Wallonie picarde	134	50,2%	133	49,8%	267	100,0%
Total	1715	51,7%	1602	48,3%	3317	

FIGURE 71 : PRÉSENCE D'UN RÉSEAU DE CÂBLAGES INTERNE

21. Au sein de votre implantation, disposez-vous d'un réseau de câblages électrique et informatique interne permettant une utilisation des outils numériques à des fins pédagogiques ?

Taux de réponse : **93,7%**

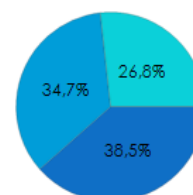
	Nb	% cit.
Oui	2399	68,0%
En cours	100	2,8%
Non	1027	29,1%
Total	3526	100,0%



Par ailleurs, les deux tiers des implantations disposent ou disposeront prochainement d'un réseau de câblage électrique et informatique interne permettant une utilisation des outils pédagogiques, parfois avec qualité de débits différents.

FIGURE 72 : RÉPARTITION DU RÉSEAU DE CÂBLAGES INTERNE²²

22. Celui-ci est-il réparti sur l'ensemble des bâtiments de l'implantation ?		
Si réseau de câblages		
Taux de réponse : 98,6%		
	Nb	% cit.
Oui, mais avec des différences de qualité/débit	911	38,5%
Oui, sans différence de qualité/débit	822	34,7%
Non, certains bâtiments ou certaines parties de bâtiments ne sont pas connectés	633	26,8%
Total	2366	100,0%



²² Sous-question, posée uniquement en cas de présence d'un réseau de câblages interne.



FIGURE 73 : PRÉSENCE D'UN RÉSEAU DE CÂBLAGES INTERNE SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DE L'IMPLANTATION

C'est dans l'arrondissement de Liège, dans le Hainaut central et en Wallonie picarde que les réseaux de câblage sont les moins présents, ainsi que dans les établissements du niveau fondamental ordinaire et CPMS.

21. Au sein de votre implantation, disposez-vous d'un réseau de câblages électrique et informatique interne permettant une utilisation des outils numériques à des fins pédagogiques ?
ne_te_zone

	Oui		En cours		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Brabant wallon	147	65,6%	5	2,2%	72	32,1%	224	100,0%
Bruxelles	315	70,3%	6	1,3%	127	28,3%	448	100,0%
Hainaut Centre	255	60,4%	31	7,3%	136	32,2%	422	100,0%
Hainaut Sud	307	72,1%	21	4,9%	98	23,0%	426	100,0%
Huy Waremme	122	68,9%	4	2,3%	51	28,8%	177	100,0%
Liège	267	57,1%	4	0,9%	197	42,1%	468	100,0%
Luxembourg	338	77,5%	2	0,5%	96	22,0%	436	100,0%
Namur	338	72,8%	20	4,3%	106	22,8%	464	100,0%
Verviers	130	75,1%	0	0,0%	43	24,9%	173	100,0%
Wallonie picarde	180	62,5%	7	2,4%	101	35,1%	288	100,0%
Total	2399	68,0%	100	2,8%	1027	29,1%	3526	

FIGURE 74 : PRÉSENCE D'UN RÉSEAU DE CÂBLAGES INTERNE SELON LE NIVEAU DE L'IMPLANTATION

21. Au sein de votre implantation, disposez-vous d'un réseau de câblages électrique et informatique interne permettant une utilisation des outils numériques à des fins pédagogiques ?
Niveau implantation

	Oui		En cours		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Fondamental ordinaire	1667	65,5%	85	3,3%	792	31,1%	2544	100,0%
Secondaire ordinaire	346	79,4%	5	1,1%	85	19,5%	436	100,0%
Fondamental spécialisé	64	66,0%	1	1,0%	32	33,0%	97	100,0%
Secondaire spécialisé	45	72,6%	1	1,6%	16	25,8%	62	100,0%
Secondaire artistique à horaire réduit	48	59,3%	5	6,2%	28	34,6%	81	100,0%
Promotion sociale	92	74,8%	1	0,8%	30	24,4%	123	100,0%
Hautes Ecoles	62	89,9%	0	0,0%	7	10,1%	69	100,0%
Ecoles Supérieures des Arts	12	92,3%	0	0,0%	1	7,7%	13	100,0%
CPMS	25	51,0%	0	0,0%	24	49,0%	49	100,0%
Internat	38	73,1%	2	3,8%	12	23,1%	52	100,0%
Total	2399	68,0%	100	2,8%	1027	29,1%	3526	



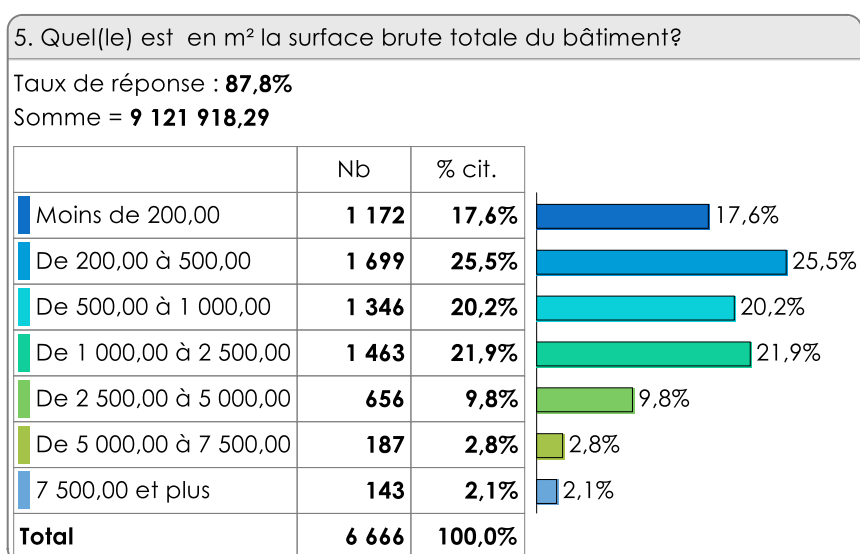
3.5. Axe « État du bâtiment »

3.5.1. « Stock » du bâtiment

36.5% des bâtiments encodés sont d'une taille inférieure à 500m² et la surface moyenne des bâtiments encodés est de 1387 m².

Nous avons conservé toutes les valeurs numériques encodées suivant les consignes de l'équipe du Chantier pour la gestion des doublons. Elles permettent de conserver un maximum de données (ce qui est souhaitable) en écartant un nombre raisonné et raisonnable de bâtiments créés certainement par erreur.

FIGURE 75 : SURFACE TOTALE BRUTE DU BÂTIMENT



**Tous les bâtiments recensés totalisent 9 121 918 m² en propriété.
En non-propriété, on compte 392 907 m² utilisés**

FIGURE 76 : SURFACE TOTALE BRUTE DES BÂTIMENTS DONT LE PO N'EST PAS PROPRIÉTAIRES OU EST SUR LE POINT DE QUITTER²³

5.1.c Quelle est la surface brute totale utilisée par cette implantation dans les bâtiments dont vous n'êtes pas propriétaire et/ou que vous êtes sur le point de quitter (déménagement, vente, etc) ?

Taux de réponse : **5,8%**
Moyenne = **1 259,32** Médiane = **221,00**
Somme = **392 907**
m (25,0% - 75,0%) = **273,64**

Les implantations scolaires qui ont participé à l'étude utilisent 9 514 825 m²

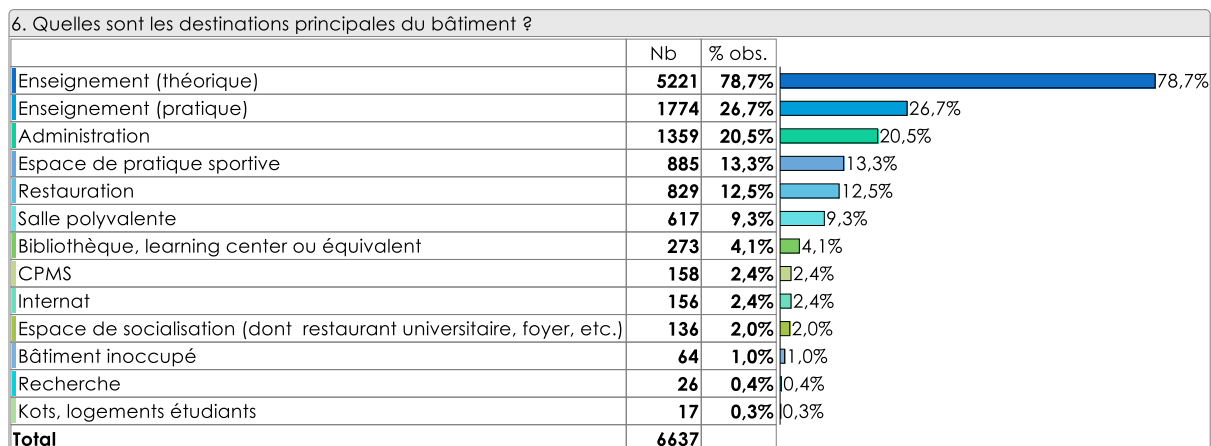
²³ La question 5.1.c fait partie de la base de données « Implantations ».



3.5.2. Destinations principales

Les destinations principales des bâtiments pour lesquels des données ont été collectées sont par ordre d'importance l'enseignement théorique, l'enseignement pratique et les locaux administratifs.

FIGURE 77 : DESTINATION(S) PRINCIPALE(S) DU BÂTIMENTS²⁴



²⁴ Question à choix multiple.



3.5.3. Typologie générale des bâtiments recensés

Près de 70% des bâtiments recensés sont des constructions de type traditionnel, viennent ensuite les pavillons (11%). Les autres types de construction représentant chacun seulement 2 à 3% du parc immobilier.

FIGURE 78 : TYPE DE CONSTRUCTION

1 A quel type de construction appartient ce bâtiment :			
Taux de réponse : 96,4%			
	Nb	% cit.	
Non réponse	274	3,6%	3,6%
traditionnelle	5219	68,7%	68,7%
traditionnelle (haute valeur architecturale, classé, inscrit à l'inventaire du patrimoine)	228	3,0%	3,0%
préindustriel - béton	478	6,3%	6,3%
préindustriel - métallique	173	2,3%	2,3%
préindustriel - béton + métallique	155	2,0%	2,0%
Pavillon	842	11,1%	11,1%
Pavillon provisoire	226	3,0%	3,0%
Total	7595	100,0%	

Les pavillons et pavillons provisoire représentent une proportion importante des bâtiments de plus petite taille (moins de 500 m²), quand du côté des bâtiments de type traditionnel, ce sont les bâtiments de taille moyenne (500 à 1000 m²) ou grande (1000 à 2500m²) qui sont proportionnellement plus fréquents.

FIGURE 79 : SURFACE DES BÂTIMENTS SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION

m2 selon la typologie des bâtiments			
5. Quel(le) est en m ² la surface brute totale du bâtiment?			
	Somme	Part	Tx de réponse
Non réponse	178 094,87	2,0%	38,0%
traditionnelle	6 297 452,10	69,0%	89,6%
traditionnelle (haute valeur architecturale, classé, inscrit à l'inventaire du patrimoine)	636 902,46	7,0%	86,4%
préindustriel - béton	1 010 485,06	11,1%	88,3%
préindustriel - métallique	189 218,23	2,1%	89,6%
préindustriel - béton + métallique	223 813,80	2,5%	85,8%
Pavillon	536 172,48	5,9%	92,4%
Pavillon provisoire	49 779,29	0,5%	89,8%
Total	9 121 918,29	100,0%	87,8%

Bien que les bâtiments de type traditionnel concernent les plus grandes surfaces brutes, les constructions à haute valeurs architecturale et préindustrielle-béton sont en moyenne beaucoup plus grandes.



FIGURE 80 : DESTINATION D'ORIGINE DES BÂTIMENTS

2. Ce bâtiment a-t-il à l'origine été construit pour un usage scolaire ?			
Taux de réponse : 87,7%			
	Nb	% cit.	
Non réponse	931	12,3%	12,3%
Oui	5412	71,3%	71,3%
Non (maison, château, etc.)	1252	16,5%	16,5%
Total	7595	100,0%	

Dans 71% des cas, les bâtiments recensés ont à l'origine été construits pour un usage scolaire, mais ce n'est pas le cas de 16% des bâtiments. Les bâtiments étant à l'origine construits pour un usage non-scolaire sont proportionnellement plus nombreux à être d'une taille inférieure à 500 m² (Figure 156).

FIGURE 81 : ÂGE DE LA CONSTRUCTION

Le parc immobilier est d'âge très divers : si une majorité des bâtiments a été construite entre 1959 et 1987, notons également que seulement un bâtiment sur cinq date de 1988 ou après.

3. De quand date le bâtiment ?			
Taux de réponse : 89,5%			
	Nb	% cit.	
Non réponse	794	10,5%	10,5%
Avant 1920	1402	18,5%	18,5%
1920-1958	1534	20,2%	20,2%
1959-1987	2571	33,9%	33,9%
1988-2007	765	10,1%	10,1%
2008 et après	529	7,0%	7,0%
Total	7595	100,0%	

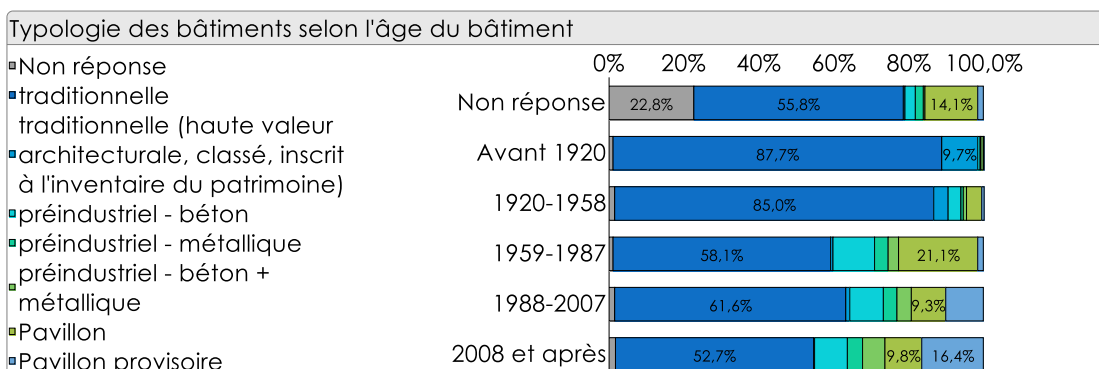
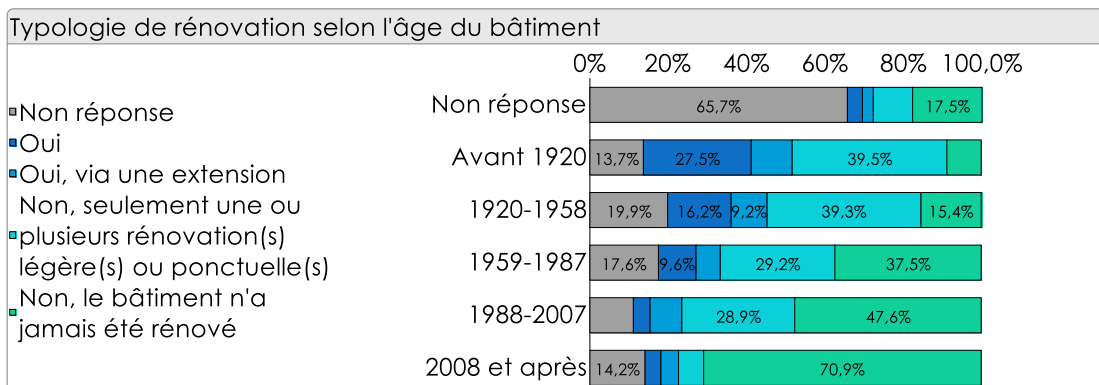




FIGURE 82 : SURFACE DES BÂTIMENTS SELON L'ÂGE DE LA CONSTRUCTION

m2 selon l'âge de construction du bâtiment			
	5. Quel(le) est en m² la surface brute totale du bâtiment?		
	Somme	Part	Tx de réponse
Non réponse	783 594,94	8,6%	76,4%
Avant 1920	1 882 109,16	20,6%	87,4%
1920-1958	2 066 610,56	22,7%	89,4%
1959-1987	3 481 982,99	38,2%	91,9%
1988-2007	578 244,61	6,3%	85,2%
2008 et après	329 376,03	3,6%	84,3%
Total	9 121 918,29	100,0%	87,8%

FIGURE 83 : RÉNOVATION LOURDE

4. Depuis sa construction, le bâtiment a-t-il connu une rénovation lourde ?			
Taux de réponse : 78,5%			
	Nb	% cit.	
Non réponse	1633	21,5%	21,5%
Oui	965	12,7%	12,7%
Oui, via une extension	550	7,2%	7,2%
Non, seulement une ou plusieurs rénovation(s) légère(s) ou ponctuelle(s)	2245	29,6%	29,6%
Non, le bâtiment n'a jamais été rénové	2202	29,0%	29,0%
Total	7595	100,0%	

Parmi les bâtiments n'ayant jamais connu de rénovation lourde, la proportion de bâtiments de moins de 500m2 est plus importante.

FIGURE 84 : SURFACE DES BÂTIMENTS SELON RÉNOVATION LOURDE

m2 selon l'âge de construction du bâtiment			
	5. Quel(le) est en m² la surface brute totale du bâtiment?		
	Somme	Part	Tx de réponse
Non réponse	2 274 197,07	24,9%	85,7%
Oui	1 316 583,93	14,4%	87,5%
Oui, via une extension	764 620,65	8,4%	87,5%
Non, seulement une ou plusieurs rénovation(s) légère(s) ou ponctuelle(s)	2 922 044,92	32,0%	88,4%
Non, le bâtiment n'a jamais été rénové	1 844 471,72	20,2%	88,9%
Total	9 121 918,29	100,0%	87,8%



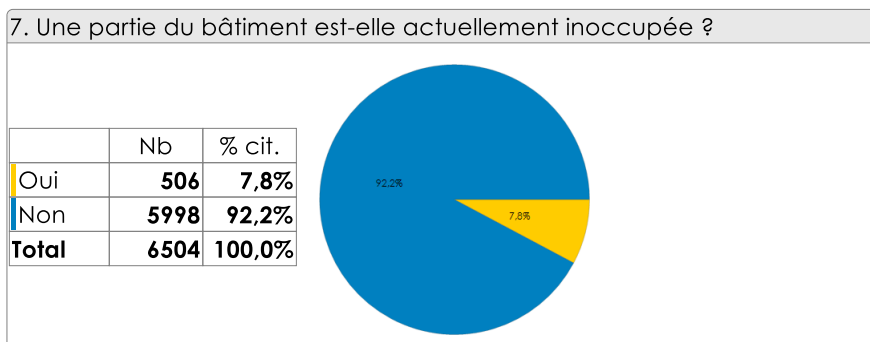
FIGURE 85 : ANNÉE DE LA DERNIÈRE RÉNOVATION LOURDE²⁵

4.1. précisez l'année de la dernière rénovation lourde			
Parmi les bâtiments rénovés			
Taux de réponse : 88,9%			
	Nb	% cit.	
Moins de 1975	26	3,0%	3,0%
De 1975 à 2009	341	39,7%	39,7%
2010 et plus	491	57,2%	57,2%
Total	858	100,0%	

Une part limitée des bâtiments a connu une rénovation lourde (20%) et d'autant moins lorsque l'on ne tient pas compte des extensions (13%). Ces rénovations ont été réalisées pour la presque totalité après 1975. De façon globale, notons toutefois que pour un bâtiment sur cinq, nous n'avons pas de donnée à propos de l'existence d'une rénovation lourde (20,9% de non-réponses).

3.5.4. Inoccupation de tout ou d'une partie du bâtiment

FIGURE 86 : INOCCUPATION D'UNE PARTIE DU BÂTIMENT



Parmi les bâtiments recensés, moins de 10% sont actuellement totalement ou en partie inoccupés (7.5%). La surface concernée étant très variable mais concernant dans la majorité des cas moins de 25% de la surface totale du bâtiment.

FIGURE 87 : SURFACE INOCCUPÉE²⁶

7.1. Précisez la surface concernée (% de la surface brute du bâtiment)			
Parmi les bâtiments ayant une partie inoccupée			
Taux de réponse : 91,1%			
Moyenne = 38,52 Médiane = 30,00			
Somme = 17757			
m (25,0% - 75,0%) = 31,29			
	Nb	% cit.	
Moins de 25	194	42,1%	42,1%
De 25 à 49	113	24,5%	24,5%
De 50 à 74	73	15,8%	15,8%
75 et plus	81	17,6%	17,6%
Total	461	100,0%	

²⁵ Sous-question posée uniquement en cas de rénovation lourde.

²⁶ Sous-question, posée uniquement en cas d'inoccupation d'une partie du bâtiment.



Les résultats qui suivent concernant la programmation et l'estimation des travaux à réaliser, question qui n'était posée qu'aux établissements du Supérieur, ce qui fait que nous travaillons sur des tailles de sous-populations participantes réduites. Les questions n'étaient adressées qu'au Supérieur ayant des cas d'inoccupation de tout ou partie de bâtiment, ce qui réduit encore plus le nombre de bâtiment concernés par les questions qui suivent. Sonocom ne commente pas les tableaux suivant mais les présente à toute fins utiles.

FIGURE 88 : PLANIFICATION DES TRAVAUX NÉCESSAIRES À LA RÉOUVERTURE EN CAS D'INOCCUPATION DE TOUT OU D'UNE PARTIE DU BÂTIMENT²⁷

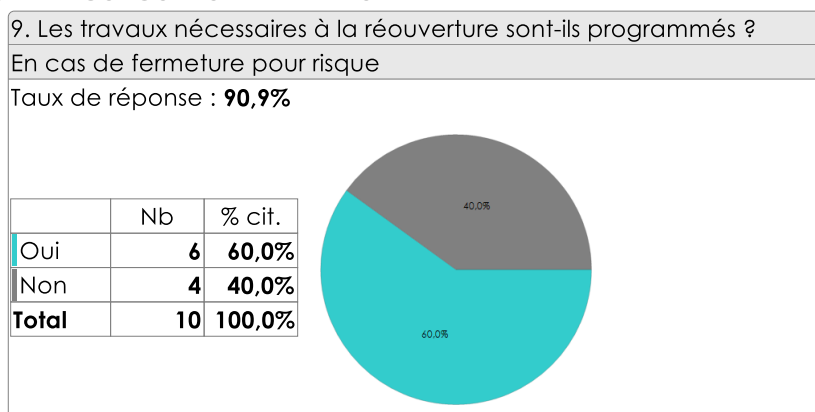


FIGURE 89 : MOMENT DE PLANIFICATION DES TRAVAUX NÉCESSAIRES À LA RÉOUVERTURE EN CAS D'INOCCUPATION DE TOUT OU D'UNE PARTIE DU BÂTIMENT²⁸

10. Si oui, quand ?
En cas de fermeture pour risque
Taux de réponse : **54,5%**

	Nb	% cit.
Ils pourront être effectué à court terme (Moins d'1 an)	1	16,7%
Ils pourront être effectué à moyen terme (Entre 1 et 3 ans)	5	83,3%
Ils pourront être effectué à long terme (Plus de 3 ans)	0	0,0%
Nous ne savons pas quand ils pourront être effectués	0	0,0%
Total	6	100,0%

FIGURE 90 : ESTIMATION CHIFFRÉE EN CAS DE PLANIFICATION DE TRAVAUX LIÉS À L'INOCCUPATION D'UN BÂTIMENT²⁹

11. Disposez-vous d'une estimation chiffrée des besoins en vue de la réouverture ?
En cas de fermeture pour risque
Taux de réponse : **54,5%**

	Nb	% cit.
Oui	5	83,3%
Non	1	16,7%
Total	6	100,0%

²⁷ Sous-question posée uniquement en cas d'inoccupation de tout ou d'une partie du bâtiment et posée uniquement aux établissements du Supérieur.

²⁸ Sous-question posée uniquement en cas de planification de travaux liée à l'inoccupation de tout ou d'une partie du bâtiment.

²⁹ Sous-question posée uniquement en cas de planification de travaux liée à l'inoccupation de tout ou d'une partie du bâtiment.



3.5.5. Conformité aux normes légales

FIGURE 91 : CONFORMITÉ AUX NORMES LÉGALES

15. Au regard des rapports listés ci-dessous, un problème de conformité aux normes légales a-t-il été constaté dans le bâtiment ?												
	Non réponse		Non, aucun problème de conformité n'a été constaté		Oui, il est mineur, sans conséquence, petits travaux à prévoir		Oui, il entraîne des conséquences pour l'utilisation du bâtiment mais pas de fermeture		Oui, il est menacé à terme d'une fermeture (totale ou partielle)		NSP (rapport non réalisé ou non disponible)	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
a. Rapport des services de pompier	112	39,9%	53	18,9%	64	22,8%	21	7,5%	2	0,7%	29	10,3%
b. Rapport inspection amiante	112	39,9%	65	23,1%	87	31,0%	5	1,8%	1	0,4%	11	3,9%
c. Rapport de conformité électrique	112	39,9%	56	19,9%	80	28,5%	22	7,8%	1	0,4%	10	3,6%
d. Rapport SPF Emploi (conditions de travail)	113	40,2%	55	19,6%	2	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	111	39,5%
e. Permis d'environnement	105	37,4%	90	32,0%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	85	30,2%
f. Etude de stabilité	113	40,2%	64	22,8%	2	0,7%	2	0,7%	1	0,4%	99	35,2%

Afin de saisir le pourcentage de bâtiments présentant plus d'un problème (mineur) de conformité légale, nous avons créé les typologies suivantes :

Barèmes (poids accordés à chaque réponse)

0	Non, aucun problème de conformité n'a été constaté ;	Pas de prob
0	Oui, il est mineur, sans conséquence, petits travaux à prévoir ;	Prob mineur
0.5	Oui, il entraîne des conséquences pour l'utilisation du bâtiment mais pas de fermeture ;	Prob moyen
1	Oui, il est menacé à terme d'une fermeture (totale ou partielle) ;	Prob majeur
0	NSP (rapport non réalisé ou non disponible)	

Construction de la typologie

	Score
Bâtiment sans problème de conformité aux normes légales	0
Bâtiment avec un problème mais pas de fermeture	0.5
Bâtiment avec au moins 2 problèmes moyens et/ou un problème majeur	≥1

Grâce à cette typologie, nous pouvons constater que la majorité des bâtiments ne présentent pas de problèmes de conformité. Par contre, 6% présentent un problème de conformité dont 22% au minimum deux problèmes mineurs ou minimum un problème majeur.

FIGURE 92 : TYPOLOGIE « CONFORMITÉ AUX NORMES LÉGALE »³⁰

Typologie des bâtiments selon l'existence d'un problème de conformité aux normes légales			
Taux de réponse : 73,3%			
	Nb	% cit.	
Non réponse	2028	26,7%	26,7%
Batiment sans problème de conformité aux normes légales	3428	45,1%	45,1%
Batiment avec un problème mais pas de fermeture	414	5,5%	5,5%
Batiment avec au moins 2 problemes moyens ou un probleme majeur	1725	22,7%	22,7%
Total	7595	100,0%	

³⁰ Typologie construite sur base des réponses à la Q15 (voir détail supra).



FIGURE 93 : SURFACE DES BÂTIMENTS SELON LA TYPOLOGIE « CONFORMITÉ AUX NORMES LÉGALES »
m2 selon la typologie "problèmes de conformité du bâtiment"

5. Quel(le) est en m² la surface brute totale du bâtiment?			
	Somme	Part	Tx de réponse
Non réponse	2 958 757,06	32,4%	86,0%
Batiment sans problème de conformité aux normes légales	3 469 065,49	38,0%	86,5%
Batiment avec un problème mais pas de fermeture	810 743,95	8,9%	87,0%
Batiment avec au moins 2 problèmes moyens ou un problème majeur	1 883 351,78	20,6%	92,6%
Total	9 121 918,29	100,0%	87,8%

Les pourcentages ou « part » de la population participantes diffèrent légèrement entre la Fig.92 et Fig.93 du fait des non-réponses des deux variables. Seuls les formulaires bâtiments contenant les réponses aux deux variables peuvent donner un résultat au croisement de la Fig. 93.

3.5.6. État du bâtiment³¹

L'état dans lequel se trouvaient certains éléments précis du bâti était ensuite interrogé de façon à pouvoir estimer les travaux éventuellement prioritaires. Il en ressort que les menuiseries extérieures sont les éléments qui semblent globalement dans le plus mauvais état (29,7% défectueux/à remplacer). Vient ensuite le chantier des toitures (28,3%). A contrario, les façades et murs extérieurs (41,9%), ainsi que les menuiseries intérieures (41,2%), sont des éléments qui semblent globalement en meilleure état (parfait ou satisfaisant).

FIGURE 94 : ÉTAT DES TOITURES

a. Les toitures			
Taux de réponse : 63,5%			
	Nb	% cit.	
Non réponse	2770	36,5%	36,5%
Etat parfait	554	7,3%	7,3%
Etat satisfaisant	2113	27,8%	27,8%
Etat défectueux	893	11,8%	11,8%
A remplacer	1265	16,7%	16,7%
Total	7595	100,0%	

FIGURE 95 : ÉTAT DES FAÇADES ET MURS EXTÉRIEURS

b. Les façades et murs extérieurs			
Taux de réponse : 63,6%			
	Nb	% cit.	
Non réponse	2763	36,4%	36,4%
Etat parfait	455	6,0%	6,0%
Etat satisfaisant	2740	36,1%	36,1%
Etat défectueux	743	9,8%	9,8%
A remplacer	894	11,8%	11,8%
Total	7595	100,0%	

FIGURE 96 : ÉTAT DES MENUISERIES EXTÉRIEURES

c. Les menuiseries extérieures			
Taux de réponse : 63,5%			
	Nb	% cit.	
Non réponse	2774	36,5%	36,5%
Etat parfait	669	8,8%	8,8%
Etat satisfaisant	1881	24,8%	24,8%
Etat défectueux	872	11,5%	11,5%
A remplacer	1399	18,4%	18,4%
Total	7595	100,0%	

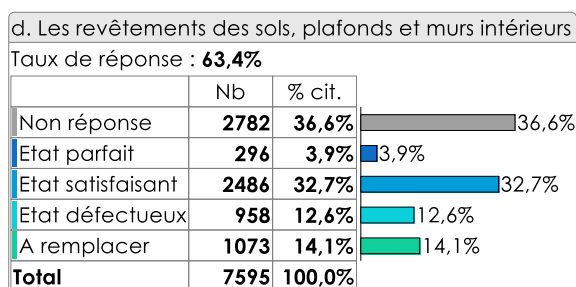
FIGURE 97 : ÉTAT DES MENUISERIES INTÉRIEURES

e. Menuiseries intérieures			
Taux de réponse : 62,9%			
	Nb	% cit.	
Non réponse	2818	37,1%	37,1%
Etat parfait	369	4,9%	4,9%
Etat satisfaisant	2781	36,6%	36,6%
Etat défectueux	643	8,5%	8,5%
A remplacer	984	13,0%	13,0%
Total	7595	100,0%	

³¹ La question 16 était formulée de la façon suivante : 17. Dans quel état se trouve...



FIGURE 98 : ÉTAT DES REVÊTEMENTS DE SOLS, PLAFONDS ET MURS INTÉRIEURS



Dans la grande majorité, les travaux nécessaires ne sont pas encore programmés, particulièrement en ce qui concerne l'état des menuiseries intérieures.

FIGURE 99 : PLANIFICATION DES TRAVAUX EN CAS D'ÉTAT « DÉFECTUEUX » OU « À REMPLACER »³²

17.1 Dossier travaux en cours						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
a. Les toitures	434	20,5%	1681	79,5%	2115	100,0%
b. Les façades et murs extérieurs	191	11,9%	1410	88,1%	1601	100,0%
c. Les menuiseries extérieures	423	19,1%	1797	80,9%	2220	100,0%
d. Les revêtements des sols, plafonds et murs intérieurs	227	11,4%	1759	88,6%	1986	100,0%
e. Menuiseries intérieures	154	9,6%	1445	90,4%	1599	100,0%

Afin de saisir la part de bâtiments présentant des problèmes d'état des toitures, façades, menuiseries extérieures, revêtements intérieurs et menuiseries extérieures, nous avons créé les typologies suivantes :

Barèmes (poids accordés à chaque réponse)

0	Etat parfait ;
0	Etat satisfaisant ;
1	Etat défectueux ;
1	A remplacer

Construction de la typologie

	Score
Bâtiment sans défaut majeur	0
Bâtiment avec un défaut majeur	1
Bâtiment avec 2 ou 3 défauts majeurs	2, 3
Bâtiment avec 4 défauts majeurs ou +	≥4

Parmi les bâtiments recensés, nous pouvons constater qu'une minorité de bâtiments (21%) ne présentent aucun défaut majeur.

³² Sous-question posée uniquement en cas d'état défectueux ou « à remplacer »



FIGURE 100 : TYPOLOGIE « DÉFAUTS MAJEURS »

Typologie des bâtiments ayant des défauts			
Taux de réponse : 57,8%			
	Nb	% cit.	
Non réponse	3204	42,2%	42,2%
Batiment sans défaut majeur	1590	20,9%	20,9%
Batiment avec un défaut majeur	863	11,4%	11,4%
Batiment avec 2 ou 3 défauts majeurs	650	8,6%	8,6%
Batiment avec 4 défauts majeurs ou +	1288	17,0%	17,0%
Total	7595	100,0%	

A noter également que les bâtiments présentant plus de 4 défauts majeurs sont proportionnellement de plus petite taille (moins de 500 m2)

FIGURE 101 : SURFACE DES BÂTIMENTS SELON LA TYPOLOGIE « DÉFAUTS MAJEURS »

m2 selon la typologie "défauts du bâtiment"			
	5. Quel(le) est en m² la surface brute totale du bâtiment?		
	Somme	Part	Tx de réponse
Non réponse	4 394 585,94	48,2%	87,8%
Batiment sans défaut majeur	1 571 288,29	17,2%	85,3%
Batiment avec un défaut majeur	1 114 282,07	12,2%	85,1%
Batiment avec 2 ou 3 défauts majeurs	816 204,36	8,9%	88,5%
Batiment avec 4 défauts majeurs ou +	1 225 557,64	13,4%	92,2%
Total	9 121 918,29	100,0%	87,8%

Les pourcentages ou « part » de la population participantes diffèrent légèrement entre la Fig.100 et Fig.101 du fait des non-réponses des deux variables. Seuls les formulaires bâtiments contenant les réponses aux deux variables peuvent donner un résultat au croisement de la Fig. 101.



3.5.7. Besoins urgents dans le Supérieur

Une question complémentaire sur les besoins urgents était posée uniquement aux établissements du Supérieur. Moins de 2% des bâtiments du Supérieur ont été déclarés comme présentant un risque majeur de fermeture à terme. Lorsque c'est le cas, c'est exclusivement en raison d'un risque pour les utilisateurs dû à un non-respect des normes légales : électricité ou incendie.

FIGURE 102 : RISQUE MAJEUR DE FERMETURE À COURT TERME³³

31. Le bâtiment présente-t-il un risque majeur de devoir être fermé à terme (1 an) ?

Taux de réponse : **55,9%**

	Nb	% cit.
Non	152	96,8%
Oui, en partie	3	1,9%
Oui, dans sa totalité	2	1,3%
Total	157	100,0%

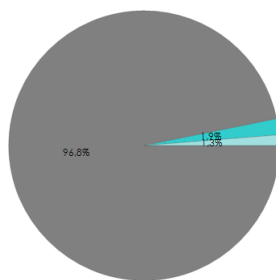


FIGURE 103 : RAISON DU RISQUE MAJEUR DE FERMETURE À COURT TERME³⁴

32. Précisez pour quelle raison

Parmi les bâtiments présentant un risque

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% cit.	
Parce que son utilisation n'est pas nécessaire (surface excédentaire)	0	0,0%	0,0%
Le bâtiment est inadapté à la fonction de l'établissement	0	0,0%	0,0%
En raison d'un risque pour les utilisateurs (non-respect des normes légales),	4	100,0%	100,0%
En raison d'un problème majeur de praticabilité	0	0,0%	0,0%
Total	4	100,0%	

FIGURE 104 : PLANIFICATION DES TRAVAUX NÉCESSAIRES EN CAS DE BESOINS URGENTS

33. Les travaux nécessaires à la réouverture sont-ils programmés ?

Parmi les bâtiments présentant un risque

Taux de réponse : **80,0%**

	Nb	% cit.
Oui	2	50,0%
Non	2	50,0%
Total	4	100,0%

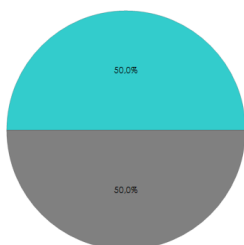


FIGURE 105 : MONTANT ESTIMÉS À LA PLANIFICATION DES TRAVAUX NÉCESSAIRES EN CAS DE BESOINS URGENTS

35.1. Précisez (en euros)

	Nb
17400	1
1500000	1
Total	2

³³ Question posée uniquement aux établissements du supérieur.

³⁴ Sous-question posée uniquement en cas de risque majeur de fermeture à court terme.



3.6. Axe « Énergies et développement durable »

3.6.1. Consommations annuelles

Quelle est la consommation annuelle des bâtiments ayant répondu à l'enquête ?

FIGURE 106 : CONSOMMATIONS ANNUELLES 2019

Consommations annuelles 2019			
	Somme	Médiane	Tx de réponse
a. Chauffage du bâtiment (kW)	1 293 527 379 942,63	136 798,00	47,0%
b. Electricité du bâtiment (kWh)	1 146 181 901,86	23 896,00	47,3%
c. Eau ? (m³)	3 338 184,94	375,00	43,9%

Afin de faciliter l'encodage des réponses chiffrées, il était demandé aux PO de consigner les consommations annuelles totales de l'année 2019 de chaque bâtiment. En effet, l'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire et les documents les plus souvent disponibles présentent les consommations totales annuelles.

Attention, certaines consommations étant communes à plusieurs bâtiments, elles sont prises en compte plusieurs fois dans les sommes et les médianes présentées dans ce rapport. Un affinement de ces mesures sera fait dans un second temps.

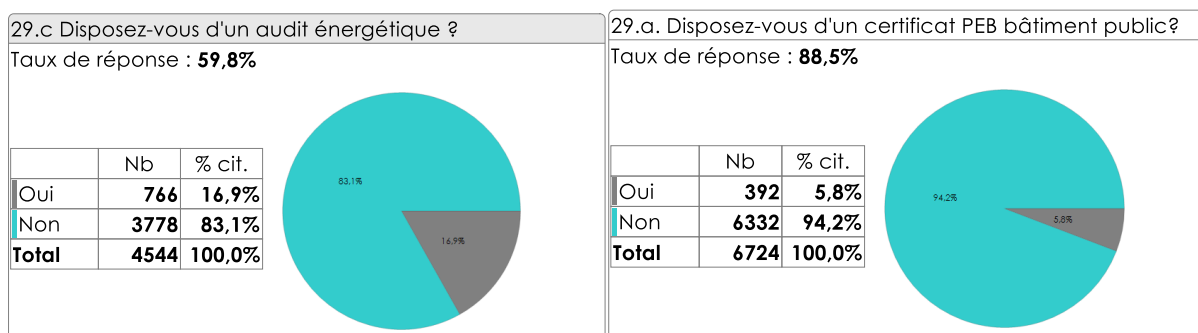
3.6.2. Comptabilité énergétique

Pour plus d'un tiers des bâtiments répondants, les PO disposent d'une comptabilité énergétique. Pour rappel, la comptabilité énergétique était définie comme telle :

« La comptabilité énergétique est une obligation qui découle de la stratégie énergétique. Elle consiste à mesurer toutes les consommations annuelles afin d'une part d'identifier leur niveau (et donc la nécessité d'intervenir ou pas pour les réduire) et d'autre part de mesurer leur évolution en fonction des travaux entrepris. C'est l'outil qui va permettre de suivre la trajectoire d'un bâtiment vers la neutralité énergétique ».

D'autre part, seuls 17% dispose d'un audit énergétique et 6% d'un certificat PEB.

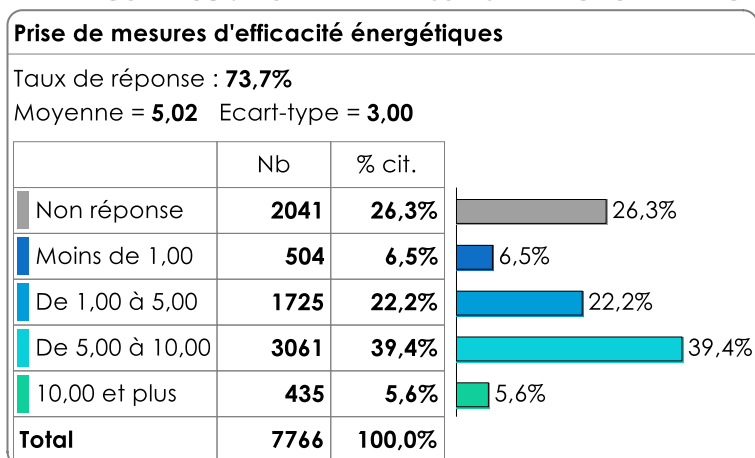
FIGURE 107 : COMPTABILITÉ ÉNERGÉTIQUE





3.6.3. Mesures d'efficacité prises

FIGURE 108 : NOMBRE DE MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PRISES



Pour 67% des bâtiments, au minimum une mesure d'efficacité énergétique a été prise. A contrario, pour 33% des bâtiments soit aucune mesure n'a été prise (modalité de réponse Non), soit les répondants n'en étaient pas informés (modalité de réponse « NSP ») et dans certains cas il s'agit d'une non-réponse sur l'ensemble des mesures.

Dans le cas des bâtiments pour lesquels des mesures d'efficacité énergétique ont été prises, une majorité (39%) a pris entre 5 et 10 mesures différentes. Les prises de mesures ponctuelles étant moins fréquentes (22%).

29. Quelles sont les mesures d'efficacité énergétique prises pour....

L'amélioration de l'isolation thermique de l'enveloppe extérieure du bâtiment.

FIGURE 109 : ISOLATION DES MURS

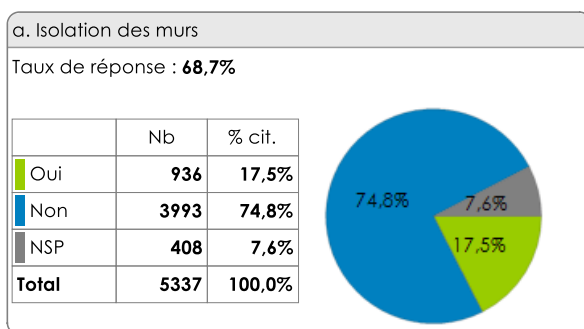


FIGURE 110 : ISOLATION DE LA TOITURE

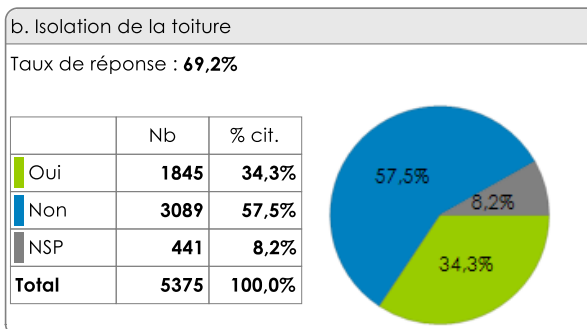


FIGURE 111 : ISOLATION PLANCHER COMBLES

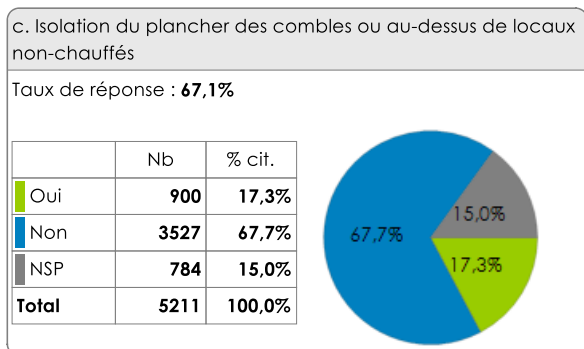


FIGURE 112 : DOUBLE VITRAGE ISOLANT

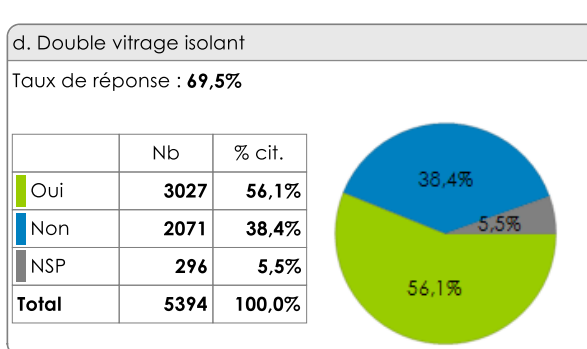
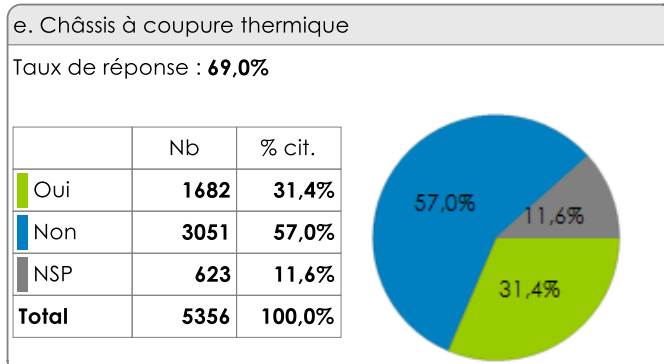




FIGURE 113 : CHÂSSIS À COUPURE THERMIQUE



L'amélioration le rendement calorifique de l'installation de chauffage

FIGURE 114 : CHAUDIÈRE À HAUT RENDEMENT

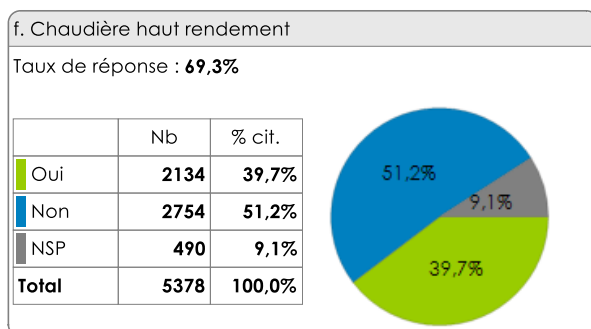


FIGURE 115 : ISOLATION DES CONDUITES

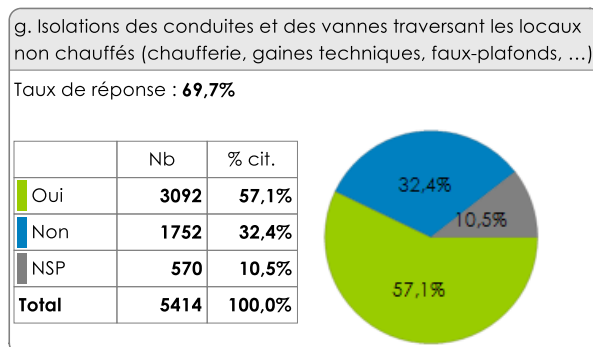


FIGURE 116 : RÉGULATION HORAIRE DES CHAUFFAGES

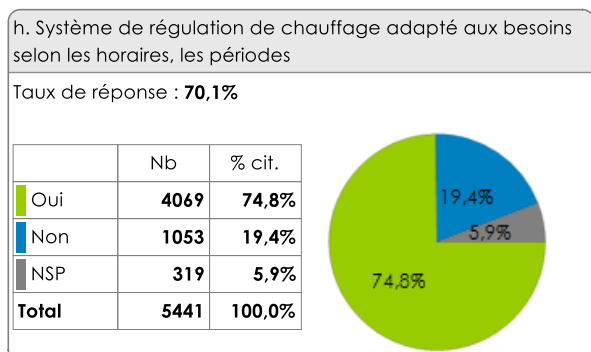


FIGURE 117 : VANNES THERMOSTATIQUES

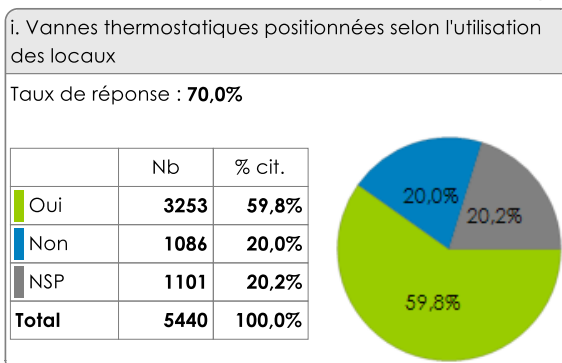


FIGURE 118 : SONDE EXTÉRIEURES

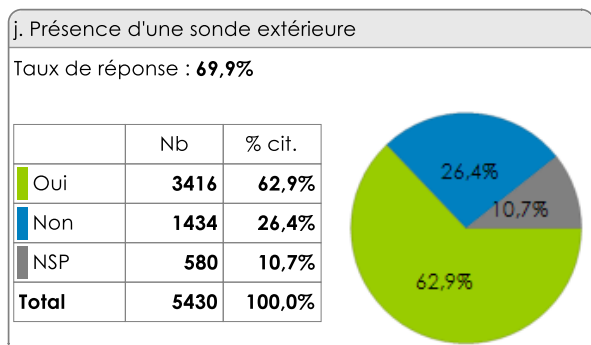
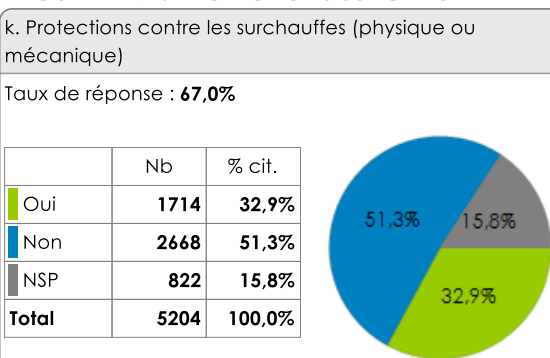


FIGURE 119 : PROTECTIONS SURCHAUFFE





L'éclairage des locaux

FIGURE 120 : ECLAIRAGE LED

l. Lampage LED

Taux de réponse : **68,1%**

	Nb	% cit.
Oui	1787	33,8%
Non	3165	59,9%
NSP	333	6,3%
Total	5285	100,0%

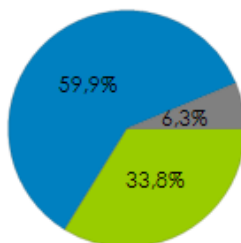


FIGURE 121 : MINUTERIE

m. Minuteries dans les locaux occupés de façon intermittente

Taux de réponse : **65,7%**

	Nb	% cit.
Oui	559	11,0%
Non	4295	84,2%
NSP	247	4,8%
Total	5101	100,0%

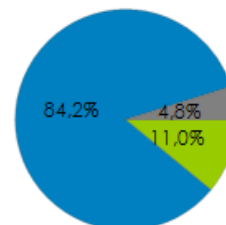
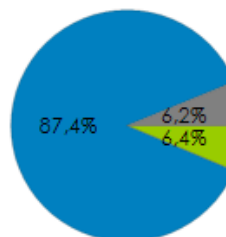


FIGURE 122 : CONTRÔLE LUMIÈRE DU JOUR

n. Contrôle de la lumière du jour

Taux de réponse : **65,3%**

	Nb	% cit.
Oui	323	6,4%
Non	4432	87,4%
NSP	315	6,2%
Total	5070	100,0%



Parmi les mesures d'efficacité énergétique prises dans les bâtiments scolaires, les plus fréquentes sont (par ordre d'importance) :

- 1) Système de régulation de chauffage adapté aux besoins selon les horaires et les périodes (75%)
- 2) Présence d'une sonde extérieure (63%)
- 3) Vannes thermostatiques positionnées selon l'utilisation des locaux (60%)
- 4) Isolation des conduites et des vannes traversant les locaux non chauffés (57%)
- 5) Double vitrage isolant (56%)



Les bâtiments disposant d'un certificat PEB sont proportionnellement plus nombreux à avoir mis de nombreuses (plus de 5) mesures d'efficacité énergétique en place (76,5%).

L'impact d'un audit énergétique est moins marqué mais il influence également positivement le nombre de mesures énergétiques prises.

FIGURE 123 : NOMBRE DE MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PRISES SELON L'EXISTENCE D'UN PEB

Nombre de mesures d'efficacité énergétique prises												
29.a. Disposez-vous d'un certificat PEB bâtiment public ?												
	Non réponse		Moins de 1,00		De 1,00 à 5,00		De 5,00 à 10,00		10,00 et plus		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Oui	5	1,3%	17	4,3%	97	24,3%	214	53,5%	67	16,8%	400	100,0%
Non	106	2,4%	426	9,8%	1399	32,2%	2078	47,8%	337	7,8%	4346	100,0%
Total	111	2,3%	443	9,3%	1496	31,5%	2292	48,3%	404	8,5%	4746	

FIGURE 124 : NOMBRE DE MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PRISES SELON L'EXISTENCE D'UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Nombre de mesures d'efficacité énergétique prises												
29.c Disposez-vous d'un audit énergétique ?												
	Non réponse		Moins de 1,00		De 1,00 à 5,00		De 5,00 à 10,00		10,00 et plus		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Oui	39	4,9%	41	5,2%	187	23,5%	448	56,4%	80	10,1%	795	100,0%
Non	71	1,8%	395	10,2%	1307	33,8%	1759	45,5%	334	8,6%	3866	100,0%
Total	110	2,4%	436	9,4%	1494	32,1%	2207	47,4%	414	8,9%	4661	

3.6.4. Systèmes de chauffage

65% des bâtiments comptabilisés utilisent dans 1 cas sur 3 du mazout comme combustible principal pour le chauffage et dans 2 cas sur 3 du gaz.

20. Quel(s) est/sont le(s) type(s) de combustible utilisé(s) pour chauffer le bâtiment ?			
Taux de réponse : 65,2%			
	Nb	% obs.	
Mazout	1789	36,0%	36,0%
Gaz	3007	60,5%	60,5%
Electricité	334	6,7%	6,7%
Charbon	0	0,0%	0,0%
Pellets	40	0,8%	0,8%
Autre	124	2,5%	2,5%
Total	4971		



21. De quelle année date l'unité de production (chaudière ou autre) ?

Taux de réponse : **51,8%**

	Nb	% cit.	
Moins de 1970	22	0,6%	0,6%
De 1970 à 1989	406	10,3%	10,3%
De 1990 à 2009	1611	40,9%	40,9%
2010 et plus	1897	48,2%	48,2%
Total	3936	100,0%	

22. De quelle année date l'installation de chauffage ?

Taux de réponse : **41,6%**

	Nb	% cit.	
Moins de 1970	587	18,6%	18,6%
De 1970 à 1989	805	25,5%	25,5%
De 1990 à 2009	937	29,6%	29,6%
2010 et plus	833	26,3%	26,3%
Total	3162	100,0%	

3.6.5. Génération d'énergie

Seulement 15% des implantations génèrent de l'énergie elles-mêmes. Il existe pourtant de très fortes disparités sur ce point entre les types d'établissements et leurs zones géographiques. Ainsi, les Écoles Supérieures des Arts sont 21% à déclarer produire de l'énergie, de même que 20% des écoles fondamentales ordinaires, et cette pratique est également très répandue du côté de Verviers et en Région bruxelloise.

FIGURE 125 : GÉNÉRATION D'ÉNERGIE SUR LE SITE DE L'IMPLANTATION

23. L'implantation génère-t-elle de l'énergie elle-même via...

Taux de réponse : **92,5%**

	Nb	% obs.	
Des panneaux photovoltaïques	518	14,9%	14,9%
Une pompe à chaleur	51	1,5%	1,5%
Un chauffage urbain	32	0,9%	0,9%
Un chauffe-eau solaire	20	0,6%	0,6%
Une installation pour la biomasse	18	0,5%	0,5%
Cogénération	17	0,5%	0,5%
Refroidissement urbain	2	0,06%	0,06%
Une éolienne	0	0,0%	0,0%
Non	2871	82,4%	82,4%
Total	3483		

FIGURE 126 : GÉNÉRATION D'ÉNERGIE SUR LE SITE DE L'IMPLANTATION SELON LE NIVEAU D'IMPLANTATION



23. L'implantation génère-t-elle de l'énergie elle-même via...

Niveau implantation

	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Fondamental ordinaire	515	20,4%	2010	79,6%	2525	100,0%
Secondaire ordinaire	77	16,9%	379	83,1%	456	100,0%
Fondamental spécialisé	11	11,1%	88	88,9%	99	100,0%
Secondaire spécialisé	6	9,8%	55	90,2%	61	100,0%
Secondaire artistique à horaire réduit	13	16,3%	67	83,8%	80	100,0%
Promotion sociale	21	17,2%	101	82,8%	122	100,0%
Hautes Ecoles	5	7,6%	61	92,4%	66	100,0%
Ecoles Supérieures des Arts	3	21,4%	11	78,6%	14	100,0%
CPMS	5	8,9%	51	91,1%	56	100,0%
Internat	2	4,0%	48	96,0%	50	100,0%
Total	658	18,6%	2871	81,4%	3529	

FIGURE 127 : GÉNÉRATION D'ÉNERGIE SUR LE SITE DE L'IMPLANTATION SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DE L'IMPLANTATION

23. L'implantation génère-t-elle de l'énergie elle-même via...

ne_te_zone

	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Brabant wallon	33	13,6%	210	86,4%	243	100,0%
Bruxelles	147	32,8%	301	67,2%	448	100,0%
Hainaut Centre	49	11,5%	377	88,5%	426	100,0%
Hainaut Sud	50	11,6%	380	88,4%	430	100,0%
Huy Waremme	33	18,1%	149	81,9%	182	100,0%
Liège	56	13,1%	371	86,9%	427	100,0%
Luxembourg	106	24,1%	334	75,9%	440	100,0%
Namur	82	17,8%	379	82,2%	461	100,0%
Verviers	61	35,1%	113	64,9%	174	100,0%
Wallonie picarde	41	13,8%	257	86,2%	298	100,0%
Total	658	18,6%	2871	81,4%	3529	



3.6.6. Récupération de l'eau de pluie

En ce qui concerne la récupération des eaux de pluie, celle-ci est pratiquée, ou en passe de l'être, dans 13% des implantations. Ce qui permet à environ un quart de ces implantations qui récupèrent l'eau de pluie, de couvrir leurs besoins en eau non potable.

FIGURE 128 : RÉCUPÉRATION DE L'EAU DE PLUIE

24. Y a-t-il dans l'implantation un système de récupération d'eau de pluie ?

Taux de réponse : **94,4%**

	Nb	% cit.
Oui	356	10,0%
En cours	94	2,6%
Non	3102	87,3%
Total	3552	100,0%

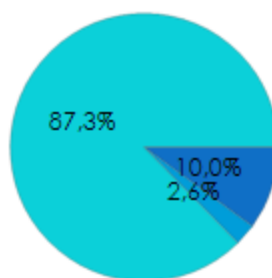


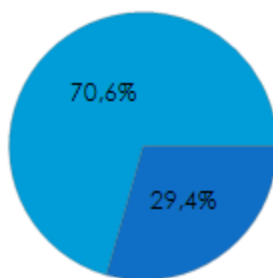
FIGURE 129 : COUVERTURE DES BESOINS EN EAU NON POTABLE PAR LE SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE³⁵

25. Celui-ci est-il suffisant pour couvrir les besoins en eau non potable de l'implantation ?

Si système de récupération d'eau de pluie

Taux de réponse : **96,3%**

	Nb	% cit.
Oui	101	29,4%
Non	242	70,6%
Total	343	100,0%



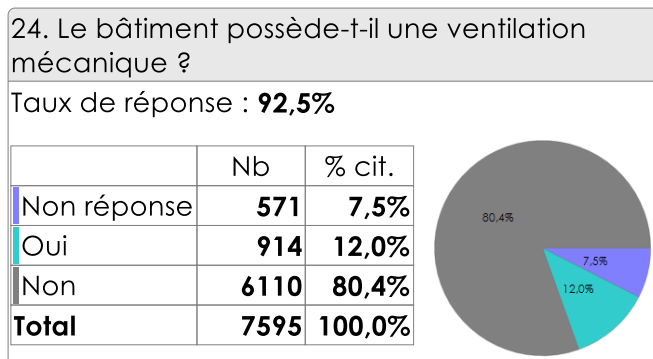
La récupération d'eau de pluie est proportionnellement plus courante dans le secondaire ordinaire (Figure 157) ainsi que du côté de Verviers et en Wallonie picarde (Figure 158).

³⁵ Sous-question posée uniquement en cas de système de récupération d'eau de pluie



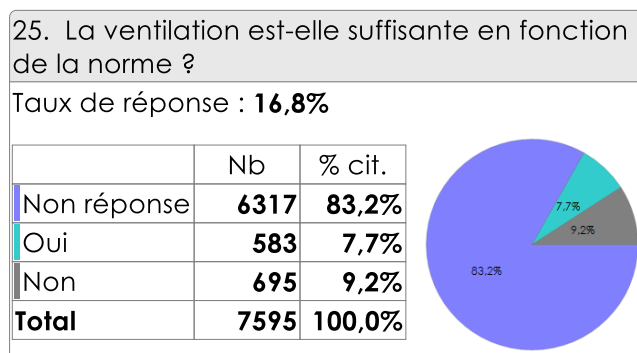
3.6.7. Ventilation mécanique

FIGURE 130 : VENTILATION MÉCANIQUE



Moins de 15% des bâtiments recensés possèdent une ventilation mécanique et dans presque la moitié des bâtiments qui en sont équipés, les répondants estiment qu'elle n'est pas suffisante au regard de la norme.

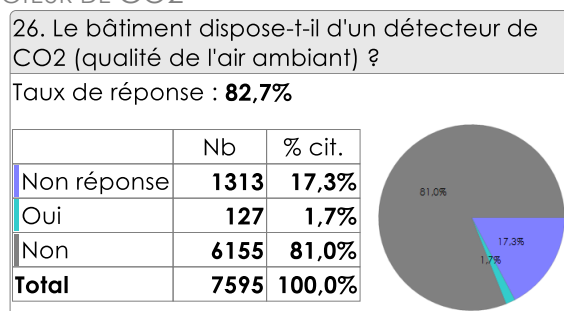
FIGURE 131 : VENTILATION MÉCANIQUE ADÉQUATE À LA NORME³⁶



3.6.8. Qualité de l'air ambiant

La proportion de bâtiments équipés d'un détecteur de CO₂ est plus faible encore puisque c'est le cas pour seulement 2% des bâtiments interrogés.

FIGURE 132 : DÉTECTEUR DE CO₂



³⁶ Sous-question posée uniquement en cas de ventilation mécanique existante.



3.7. Axe « Indicateurs de professionnalisation »

3.7.1. Gestion des infrastructures

Chez 84% des PO répondants, il existe un responsable ou un service chargé de la gestion des infrastructures : celui-ci se situe principalement au niveau du PO lui-même (53%). Les autres types de responsables ou services sont déclinés en annexe (Figure 159).

FIGURE 133 : PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE OU SERVICE DÉDIÉ EN CHARGE DE LA GESTION DES INFRASTRUCTURES - REGROUPEMENT

1. Existe-t-il un responsable ou un service dédié chargé de la gestion des infrastructures ?

Taux de réponse : **98,6%**

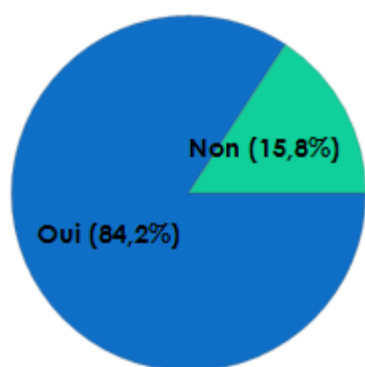


FIGURE 134 : PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE OU SERVICE DÉDIÉ EN CHARGE DE LA GESTION DES INFRASTRUCTURES

1. Existe-t-il un responsable ou un service dédié chargé de la gestion des infrastructures ?

Taux de réponse : **98,6%**

	Nb	% cit.	
Oui, au sein de votre ou vos établissement(s)	97	17,0%	17,0%
Oui, au sein du P.O.	299	52,5%	52,5%
Oui, autre	84	14,7%	14,7%
Non	90	15,8%	15,8%
Total	570	100,0%	

L'existence d'un responsable ou service dédié chargé de la gestion des infrastructures, au sein du PO, est d'autant plus fréquent chez les PO gérant 5 établissements ou plus ainsi que chez les PO de l'officiel subventionné.

FIGURE 135 : EXISTENCE D'UN RESPONSABLE OU SERVICE DÉDIÉ À LA GESTION DES INFRASTRUCTURES SELON LE NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS GÉRÉS PAR LE PO

1. Existe-t-il un responsable ou un service dédié chargé de la gestion des infrastructures ?

Nb d'établissement(s) géré(s) par le PO

	Oui, au sein de votre ou vos établissement(s)		Oui, au sein du P.O.		Oui, autre		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Moins de 2	34	14,2%	118	49,4%	37	15,5%	50	20,9%	239	100,0%
De 2 à 4	53	22,3%	116	48,7%	37	15,5%	32	13,4%	238	100,0%
5 et plus	10	10,8%	65	69,9%	10	10,8%	8	8,6%	93	100,0%
Total	97	17,0%	299	52,5%	84	14,7%	90	15,8%	570	

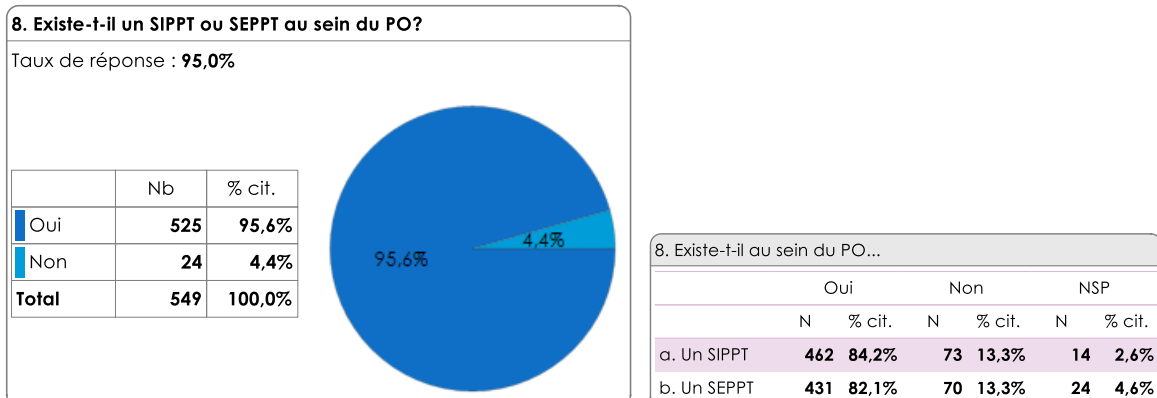


FIGURE 136 : EXISTENCE D'UN RESPONSABLE OU SERVICE DÉDIÉ À LA GESTION DES INFRASTRUCTURES SELON LE RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT

1. Existe-t-il un responsable ou un service dédié chargé de la gestion des infrastructures ?										
Réseau d'enseignement										
	Oui, au sein de votre ou vos établissement(s)		Oui, au sein du P.O.		Oui, autre		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Libre	82	23,0%	163	45,8%	44	12,4%	67	18,8%	356	100,0%
Subventionné communal	14	6,8%	130	62,8%	40	19,3%	23	11,1%	207	100,0%
Autre officiel subventionné	1	14,3%	6	85,7%	0	0,0%	0	0,0%	7	100,0%
Total	97	17,0%	299	52,5%	84	14,7%	90	15,8%	570	

3.7.2. SIPPT-SEPPT

Dans 96% des cas chez les PO interrogés, il existe un SIPPT ou un SEPPT.



L'existence d'un SIPPT/SEPPT n'est pas directement influencée par la présence d'un responsable ou service dédié en charge de gestion des infrastructures :

FIGURE 137 : EXISTENCE D'UN SEPPT-SIPPT SELON LA PRÉSENCE D'UN SERVICE OU D'UN RESPONSABLE EN CHARGE DES INFRASTRUCTURES

8. Existe-t-il un SIPPT ou SEPPT au sein du PO?						
1. Existe-t-il un responsable ou un service dédié chargé de la gestion des infrastructures ?						
	Existence d'un SEPPT-SIPPT		Absence de SEPPT-SIPPT		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Oui	441	95,9%	19	4,1%	460	100,0%
Non	79	94,0%	5	6,0%	84	100,0%
Total	520	95,6%	24	4,4%	544	



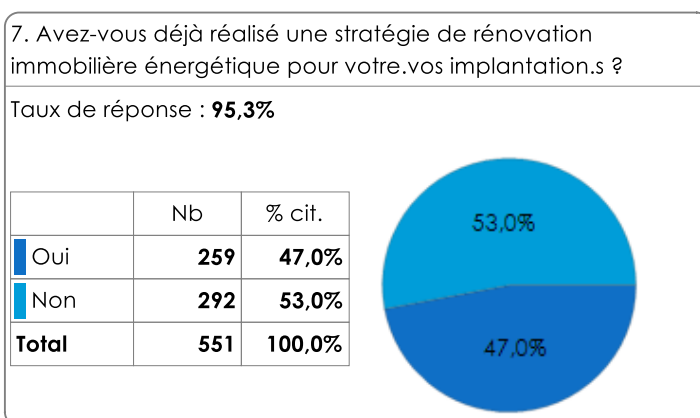
L'existence d'un responsable ou service dédié aux infrastructures est également très significativement liée à la réalisation de travaux autres que de maintenance : quand en moyenne 83% des établissements de PO où ce responsable ou service existent ont réalisé ce type de travaux au cours des 5 dernières années, ils ne sont que 66% dans les établissements de PO où ce service/responsable n'existent pas.

FIGURE 138 : RÉALISATION DE TRAVAUX AUTRES QUE DE MAINTENANCE SELON LA PRÉSENCE D'UN SERVICE OU D'UN RESPONSABLE EN CHARGE DES INFRASTRUCTURES

2. Au cours des 5 dernières années, vos établissements ont-ils fait l'objet de travaux autres que de maintenance ?						
1. Existe-t-il un responsable ou un service dédié chargé de la gestion des infrastructures ?						
	Pas de réalisation de travaux autres que de maintenance		Réalisation de travaux		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Oui	82	17,2%	396	82,8%	478	100,0%
Non	31	34,4%	59	65,6%	90	100,0%
Total	113	19,9%	455	80,1%	568	

3.7.3.Stratégie de rénovation immobilière

FIGURE 139 : RÉALISATION D'UNE STRATÉGIE DE RÉNOVATION IMMOBILIÈRE ÉNERGÉTIQUE



Si l'on se penche plus particulièrement sur cette stratégie de rénovation globale, on constate qu'un peu moins de la moitié des PO sont concernés.

Cette stratégie de rénovation immobilière énergétique est par ailleurs corrélée à la réalisation de travaux autres que de la maintenance dans les 5 dernières années : les PO ayant réalisé une stratégie de rénovation immobilière étant proportionnellement plus nombreux à avoir effectué ce type de travaux.



FIGURE 140 : TRAVAUX AUTRES QUE DE MAINTENANCE AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES, SELON LA RÉALISATION OU NON D'UNE STRATÉGIE DE RÉNOVATION IMMOBILIÈRE ÉNERGÉTIQUE

2. Au cours des 5 dernières années, vos établissements ont-ils fait l'objet de travaux autres que de maintenance ?						
7. Avez-vous déjà réalisé une stratégie de rénovation immobilière énergétique pour votre implantation ?						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Stratégie de rénovation énergétique	217	84,1%	41	15,9%	258	100,0%
Absence de stratégie de rénovation énergétique	221	75,7%	71	24,3%	292	100,0%
Total	438	79,6%	112	20,4%	550	

L'existence d'un responsable ou service dédié est également significativement lié à la réalisation d'une stratégie de rénovation immobilière : celle-ci est proportionnellement plus fréquente dans les PO pour lesquels il existe un responsable ou service dédié.

FIGURE 141 : RÉALISATION D'UNE STRATÉGIE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SELON LA PRÉSENCE D'UN SERVICE OU D'UN RESPONSABLE EN CHARGE DES INFRASTRUCTURES

7. Avez-vous déjà réalisé une stratégie de rénovation immobilière énergétique pour votre implantation ?						
1. Existe-t-il un responsable ou un service dédié chargé de la gestion des infrastructures ?						
	Stratégie de rénovation énergétique		Absence de stratégie de rénovation énergétique		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Oui	226	49,0%	235	51,0%	461	100,0%
Non	31	35,6%	56	64,4%	87	100,0%
Total	257	46,9%	291	53,1%	548	



4. Annexes

4.1. Mailings

4.1.1. Mailing du 8 février

Mailing « objet : Lancement de l'enquête CLEF-WB »

Madame, Monsieur,

Cher Pouvoir Organisateur,

Nous avons le plaisir de vous informer que nous lançons dès à présent l'enquête CLEF-WB relative aux bâtiments scolaires. Vous avez pu prendre connaissance d'un courrier qui vous a été adressé le 27 janvier 2021, par Mr le Ministre Frédéric DAERDEN, en charge des bâtiments scolaires au sein du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et par Mme Chantal DASSONVILLE, coordinatrice du Chantier des Bâtiments scolaires.

Le présent message y fait suite et vous permet de vous préparer à la démarche à laquelle vous êtes invités à participer, à savoir la réalisation d'une enquête permettant d'objectiver l'état du patrimoine scolaire en FW-B, d'évaluer l'évolution nécessaire de ce patrimoine en regard des nouveaux défis qui s'annoncent et de dessiner la nouvelle architecture des programmes de subvention et leur dotation.

Le démarrage de l'enquête débute par une phase-pilote auprès de 3 PO et par une phase de préparation pour tous les PO invités à participer à l'étude. Nous vous proposons en effet de rassembler dans un premier temps une série de documents utiles au remplissage du questionnaire et qui de ce fait vous permettront d'y répondre efficacement et avec précision. Nous avons confectionné un document (PDF ci-joint) qui vous présente le plan du questionnaire par thématique et la liste des documents à avoir sous la main.

Le questionnaire sera mis en ligne dans le courant de la semaine du 22 février 2021. Vous recevrez un email contenant votre lien d'accès à votre plateforme sécurisée : ce lien d'accès est propre au PO mais il peut être transféré vers une ou plusieurs personnes aidant le PO dans sa tâche qui pourront ainsi accéder à la plateforme du PO. La plateforme est ergonomique et permet en effet de travailler à plusieurs en même temps. Vous pourrez l'utiliser (répondre, modifier vos réponses) 24h/24 jusqu'au 2 avril 2021.

Pour votre bonne information, une copie de ce mail est également envoyé à vos chefs d'établissement afin que vous puissiez, si besoin, les associer à cette démarche, en particulier pour les questions qui concernent les usages.

En cas de question relative à l'enquête, nous sommes à votre disposition par email clef-wb@sonecom.be.

Un très grand merci,

Bien à vous,

Marie Balteau et Marion Delmon



4.1.2. Mailing du 23 février

Madame, Monsieur,
Cher PO,

Vous pouvez désormais participer à l'étude CLEF-WB et remplir les différents questionnaires relatifs à votre PO, ses implantations et ses bâtiments.

Vous trouverez ci-dessous le lien vous permettant d'accéder à votre plateforme CLEF-WB.

[LIEN]

Nous vous rappelons que l'enquête concerne principalement les bâtiments dont le PO est propriétaire (la notion de propriété comprend les droits réels et les sociétés de gestion patrimoniale). Le nombre de questions auxquelles vous serez amené à répondre varie donc selon le statut des bâtiments dont vous avez la gestion. Les PO dont les implantations utilisent des bâtiments en location, mis à disposition gratuitement ou qui vont être vendus ou démolis et les PO dont les implantations déménagent, auront des questionnaires relativement courts.

La plateforme est composée d'un questionnaire PO, d'un questionnaire par implantation et d'un questionnaire par bâtiment en propriété. La notion d'implantation est une notion administrative qui renvoie aux niveaux et aux catégories d'enseignements dispensés par un établissement. Afin de simplifier le travail qui vous est demandé, le questionnaire vous permet d'identifier les implantations qui partagent le même site (notion physique). Une fois qu'elles sont considérées sur le même site, les questions relatives aux fonctionnalités des infrastructures et aux bâtiments composant le site ne sont posées qu'une seule fois.

La taille des questionnaires varie et, de ce fait, vous constaterez que la numérotation des questions est parfois discontinue. Rien d'anormal, il s'agit simplement de sauts automatiques de question programmés selon les réponses encodées.

Nous avons veillé à simplifier un maximum le travail de chacun en mettant à votre disposition des outils tels que les questionnaires en version imprimable (pdf), les pop-up d'information dans les questionnaires, la liste des documents à prévoir pour le remplissage des formulaires. Vous pouvez également solliciter l'helpdesk (clef-wb@sonecom.be), nous tacherons de vous répondre endéans les 3 jours. Un nouvel outil permettant d'exporter vos questionnaires complétés sera également disponible prochainement.

Concernant son fonctionnement, la plateforme est sécurisée et propre à chaque PO. Il est possible d'enregistrer à tout moment le contenu et de voir la date et l'heure d'enregistrement (accusé en temps réel). Il est impossible de clôturer un questionnaire,



vous pourrez donc remplir et modifier les questionnaires à votre convenance jusqu'au 9 avril.

Si la précision de certaines questions peuvent vous étonner, nous vous rappelons que les défis que le chantier des bâtiments scolaires doit relever, portent à la fois sur les évolutions pédagogiques en lien avec le Pacte pour un Enseignement d'Excellence, les enjeux climatiques en lien avec les engagements Européens, sachant que 2035 et 2040 sont les échéances pour atteindre la neutralité énergétique dans les écoles, et enfin les enjeux de financement du secteur. Afin de mesurer ce dernier, en regard des deux premiers, il nous faut savoir quelle est l'écart entre la situation existante et la situation projetée.

Toute l'équipe du Chantier et de Sonecom vous remercie pour l'attention que vous porterez à ce travail. Votre participation est essentielle pour relever ensemble ces défis.

4.1.3. Mailing du 22 mars

Madame, Monsieur,

Cher PO,

Comme vous le savez, l'enquête CLEF-WB qui a pour objectif de dresser un état des lieux de l'ensemble des bâtiments scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles bat son plein. Plus de 300 PO appartenant à tous les réseaux et les niveaux d'enseignement se sont déjà impliqués et engagés dans ce projet en consacrant du temps à l'encodage d'une série de réponses et de données essentielles pour atteindre les objectifs escomptés, à savoir une bonne connaissance de la situation existante afin d'affronter les défis de demain. Nous les saluons et les remercions sincèrement.

Nous vous contactons désormais pour vous encourager à participer à l'étude si ce n'est pas encore votre cas ou à compléter l'enquête.

Sur base de l'état d'avancement de l'enquête et le temps qu'elle exige pour certains PO propriétaires de nombreux bâtiments, celle-ci est **prolongée jusqu'au 15 mai 2021**.

Par ailleurs, au regard des taux de réponses de certaines questions-clés dans le questionnaire Bâtiment, nous vous proposons de répondre en **priorité, et si possible pour le 19 avril, aux questions suivantes** :

- Nombre de bâtiments (fin du questionnaire Implantation)
- Année et type de construction (Q1, 2, 3)
- Rénovation lourde connue (Q4)
- Surface totale brute (Q5)
- Destination principale du bâtiment (Q6)
- Consommations (Q19)
- Ventilation (Q24, 25 et 26)



Le saviez-vous ? 2035 et 2040 sont les échéances pour atteindre la neutralité énergétique dans les écoles. Les données relatives à la consommation énergétique des bâtiments doivent donc être connues de leur propriétaire.

Pour rappel, l'enregistrement de vos réponses en ligne se fait de façon automatique et vous n'avez aucune démarche particulière à entreprendre pour nous les faire parvenir. Concernant l'accès à vos questionnaires complétés, nous développons un outil qui vous permettra d'accéder à ceux-ci sous forme de PDF. Vous serez averti par mail de l'activation de cette option.

Votre participation est essentielle pour relever ensemble ces défis.

Toute l'équipe du Chantier et de Sonecom vous remercie pour l'attention que vous porterez à ce travail et se tient à votre disposition via l'helpdesk (clef-wb@sonecom.be), pour répondre à vos questions.

4.1.4. Mailing du 8 mai – Non-participants

Madame, Monsieur,
Cher PO,

Comme annoncé précédemment, **l'enquête CLEF-WB**, qui a pour objectif de dresser un état des lieux de l'ensemble des bâtiments scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles, se clôturera le 15 mai prochain. Plus de 500 PO y ont déjà participé en s'engageant activement dans le remplissage des différents questionnaires qui la composent.

Nous nous permettons de vous recontacter afin de vous encourager à participer à l'étude. En effet, vous n'y avez toujours pas participé/ En effet, nous constatons malheureusement une participation moindre de votre réseau/province/type d'établissement. Nous souhaitons donc insister auprès de vous sur l'importance que tous essayent de compléter cette étude afin que nous puissions réellement objectiver l'état du patrimoine scolaire en FW-B et évaluer l'évolution nécessaire de celui-ci au regard des nouveaux défis qui s'annoncent.

Nous vous proposons de répondre en priorité aux questions suivantes. Au cœur de l'étude : le questionnaire bâtiment (à créer à la fin du questionnaire Implantation)

- Nombre de bâtiments (fin du questionnaire Implantation)
- Année et type de construction (Q1, 2, 3)
- Rénovation lourde connue (Q4)
- Surface totale brute (Q5)
- Destination principale du bâtiment (Q6)
- Consommations (Q19)
- Ventilation (Q24, 25 et 26)

Pour rappel, l'étude concerne principalement les bâtiments dont le PO est propriétaire (la **notion de propriété** comprend les droits réels et les sociétés de gestion patrimoniale) et la longueur des questionnaires varie donc selon le statut des bâtiments dont vous avez la gestion.



De plus, la notion d'implantation est une notion administrative qui renvoie aux niveaux et aux catégories d'enseignements dispensés par un établissement. Afin de simplifier le travail qui vous est demandé, le questionnaire vous permet d'identifier les implantations qui partagent le même site (notion physique). Une fois qu'elles sont considérées sur le même site, les questions relatives aux fonctionnalités des infrastructures et aux bâtiments composant le site ne sont posées qu'une seule fois.

Concernant son fonctionnement, la plateforme est sécurisée et propre à chaque PO. L'accès se fait grâce au lien unique qui vous a été envoyé en février dernier. N'hésitez pas à nous revenir si vous n'en aviez plus connaissance. L'enregistrement de vos réponses en ligne se fait de façon automatique et vous n'avez aucune démarche particulière à entreprendre pour nous les faire parvenir.

Nous restons à votre disposition via l'helpdesk (clef-wb@sonecom.be) si vous avez la moindre question. N'hésitez pas à nous solliciter, nous sommes là pour vous aider.

Votre participation est essentielle pour relever ensemble ces défis. Toute l'équipe du Chantier et de Sonecom vous remercie pour l'attention que vous porterez à ce travail.

4.1.5. Mailing du 8 mai – Participants

Madame, Monsieur,
Cher PO,

Comme annoncé précédemment, **l'enquête CLEF-WB** ayant pour objectif de dresser un état des lieux de l'ensemble des bâtiments scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles se clôturera le 15 mai prochain.

Vous êtes déjà plus de 500 PO à y avoir participé en vous engageant activement dans le remplissage des différents questionnaires qui la composent. Nous vous en remercions très vivement.

Nous vous contactons aujourd'hui pour vous annoncer que nous avons mis en place un outil qui vous permet d'imprimer ou de sauvegarder au format PDF, vos questionnaires complétés :

- 1. Parcourez une dernière fois vos données en attirant votre attention sur les questions essentielles suivantes (se trouvant dans le.s questionnaire.s bâtiment) :**
 1. Nombre de bâtiments (fin du questionnaire Implantation)
 2. Année et type de construction (Q1, 2, 3)
 3. Rénovation lourde connue (Q4)
 4. Surface totale brute (Q5)
 5. Destination principale du bâtiment (Q6)
 6. Consommations (Q19)
 7. Ventilation (Q24, 25 et 26)



2. Imprimez chaque questionnaire via le bouton « Version imprimable » qui apparaît sur chaque formulaire (un click pour chaque implantation et pour chaque bâtiment)

Vous pouvez décider soit d'imprimer directement le document, soit le sauvegarder en PDF grâce à un logiciel de type « PDF creator » ou en utilisant la fonction « Microsoft Print to PDF »

Nous restons à votre disposition via l'helpdesk (clef-wb@sonecom.be) si vous avez la moindre question. N'hésitez pas à nous solliciter, nous sommes là pour vous aider.

Votre participation est essentielle pour relever ensemble ces défis. Toute l'équipe du Chantier et de Sonecom vous en remercie beaucoup.



4.2. Résultats complémentaires

4.2.1. Axe « Financement et utilisation des fonds »

FIGURE 142 : AUTRE RAISONS ÉVOQUÉES POUR NE PAS AVOIR FAIT RECOURS AUX SUBVENTIONS DE LA FWB DANS LE CAS DE TRAVAUX AUTRE QUE DE MAINTENANCE AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU PO

Précisez autre raison	
	achat de modules non subventionnable
	appel a été fait via un PPT pour d'autres gros travaux
	Bail emphytéotique était en préparation et donc pas encore d'accès
	Nous avons fait appel mais n'avons pas été sélectionnés
	Pas de travaux réalisés demandant ce type de subventions.
	Projet lancé en 2021, en attente de réponse
	Subventions UREBA
	Travaux réalisés grâce aux fonds du SPW
	Total

4.2.2. Axe « Adéquation aux besoins »

FIGURE 143 : RECOURS À DES INFRASTRUCTURES EXTÉRIEURES SELON LE NIVEAU DE L'IMPLANTATION

6. A votre connaissance, les utilisateurs de l'implantation ont-ils recours à des infrastructures en dehors des locaux de celle-ci ?						
Niveau implantation						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Fondamental ordinaire	1653	46,5%	1900	53,5%	3553	100,0%
Secondaire ordinaire	357	56,0%	280	44,0%	637	100,0%
Fondamental spécialisé	46	27,2%	123	72,8%	169	100,0%
Secondaire spécialisé	38	53,5%	33	46,5%	71	100,0%
Secondaire artistique à horaire réduit	52	33,1%	105	66,9%	157	100,0%
Promotion sociale	48	42,9%	64	57,1%	112	100,0%
CPMS	26	34,7%	49	65,3%	75	100,0%
Internat	19	30,6%	43	69,4%	62	100,0%
Total	2239	46,3%	2597	53,7%	4836	



FIGURE 144 : TYPE D'INFRASTRUCTURES MOBILISÉES EN CAS DE RECOURS À DES INFRASTRUCTURES EXTÉRIEURES SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT DE L'IMPLANTATION

7. S'agit-il d'infrastructure(s)...										
Niveau implantation										
	D'une autre implantation du même établissement		D'un autre établissement scolaire		Publique(s)		Privée(s)		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Fondamental ordinaire	379	20,4%	249	13,4%	1072	57,8%	156	8,4%	1856	100,0%
Secondaire ordinaire	106	22,8%	38	8,2%	238	51,3%	82	17,7%	464	100,0%
Fondamental spécialisé	8	15,1%	16	30,2%	24	45,3%	5	9,4%	53	100,0%
Secondaire spécialisé	9	16,1%	10	17,9%	20	35,7%	17	30,4%	56	100,0%
Secondaire artistique à horaire réduit	19	27,9%	28	41,2%	18	26,5%	3	4,4%	68	100,0%
Promotion sociale	17	28,3%	23	38,3%	15	25,0%	5	8,3%	60	100,0%
CPMS	11	34,4%	17	53,1%	4	12,5%	0	0,0%	32	100,0%
Internat	9	31,0%	8	27,6%	7	24,1%	5	17,2%	29	100,0%
Total	558	21,3%	389	14,9%	1398	53,4%	273	10,4%	2618	

FIGURE 145 : RECOURS À DES INFRASTRUCTURES EXTÉRIEURES SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DE L'IMPLANTATION

6. A votre connaissance, les utilisateurs de l'implantation ont-ils recours à des infrastructures en dehors des locaux de celle-ci ?						
ne_te_zone						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Brabant wallon	161	50,5%	158	49,5%	319	100,0%
Bruxelles	217	35,3%	398	64,7%	615	100,0%
Hainaut Centre	189	33,4%	377	66,6%	566	100,0%
Hainaut Sud	318	50,1%	317	49,9%	635	100,0%
Huy Waremme	114	49,8%	115	50,2%	229	100,0%
Liège	334	48,8%	350	51,2%	684	100,0%
Luxembourg	303	54,5%	253	45,5%	556	100,0%
Namur	338	56,6%	259	43,4%	597	100,0%
Verviers	91	36,8%	156	63,2%	247	100,0%
Wallonie picarde	174	44,8%	214	55,2%	388	100,0%
Total	2239	46,3%	2597	53,7%	4836	



FIGURE 146 : TYPE D'INFRASTRUCTURES MOBILISÉES EN CAS DE RECOURS À DES INFRASTRUCTURES EXTÉRIEURES SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DE L'IMPLANTATION

7. S'agit-il d'infrastructure(s)...										
ne_te_zone										
	D'une autre implantation du même établissement		D'un autre établissement scolaire		Publique(s)		Privée(s)		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Brabant wallon	38	22,4%	31	18,2%	89	52,4%	12	7,1%	170	100,0%
Bruxelles	58	22,1%	54	20,5%	117	44,5%	34	12,9%	263	100,0%
Hainaut Centre	58	27,1%	24	11,2%	102	47,7%	30	14,0%	214	100,0%
Hainaut Sud	80	22,0%	55	15,2%	208	57,3%	20	5,5%	363	100,0%
Huy Waremme	30	22,4%	6	4,5%	78	58,2%	20	14,9%	134	100,0%
Liège	122	29,9%	75	18,4%	176	43,1%	35	8,6%	408	100,0%
Luxembourg	54	15,7%	37	10,8%	218	63,6%	34	9,9%	343	100,0%
Namur	62	15,8%	51	13,0%	232	59,2%	47	12,0%	392	100,0%
Verviers	19	16,1%	31	26,3%	52	44,1%	16	13,6%	118	100,0%
Wallonie picarde	37	17,4%	25	11,7%	126	59,2%	25	11,7%	213	100,0%
Total	558	21,3%	389	14,9%	1398	53,4%	273	10,4%	2618	

FIGURE 147 : FONCTIONNALITÉ DES BÂTIMENTS DE L'IMPLANTATION – REGROUPEMENT

14. Positionnez-vous sur l'échelle suivante pour chacune des propositions :								
	-		Moyennement		+		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
a. La fonctionnalité est généralement bonne	412	11,6%	1170	32,8%	1983	55,6%	3565	100,0%
b. Les bâtiments offrent un bon soutien au projet pédagogique de l'établissement	447	12,6%	1119	31,5%	1990	56,0%	3556	100,0%
c. Les locaux sont suffisamment flexibles et multifonctionnels à utiliser	981	27,5%	1184	33,2%	1398	39,2%	3563	100,0%
d. L'implantation est un lieu accueillant où les utilisateurs peuvent se sentir bien et sans discrimination	354	10,0%	715	20,1%	2484	69,9%	3553	100,0%
e. La cour de récréation permet une diversité d'ambiances et la cohabitation harmonieuse des usages	975	30,4%	853	26,6%	1375	42,9%	3203	100,0%
f. Dans la cours de récréation, il y a un bon équilibre entre les espaces végétalisés et les espaces minéralisés	1700	53,0%	529	16,5%	976	30,5%	3205	100,0%



FIGURE 148 : PLACES DE PARKING ADAPTÉ PMR À PROXIMITÉ DE L'ENTRÉE SELON LE NIVEAU DE L'IMPLANTATION

17. Quelles sont les infrastructures dont l'implantation dispose pour en faciliter l'accès aux personnes ayant un handicap ?								
a. Place(s) de parking adapté PMR à proximité de l'entrée								
Niveau implantation								
	Oui		Pas assez		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Fondamental ordinaire	650	25,4%	163	6,4%	1751	68,3%	2564	100,0%
Secondaire ordinaire	117	26,1%	59	13,2%	272	60,7%	448	100,0%
Fondamental spécialisé	31	30,7%	16	15,8%	54	53,5%	101	100,0%
Secondaire spécialisé	15	23,8%	12	19,0%	36	57,1%	63	100,0%
Secondaire artistique à horaire réduit	29	33,7%	18	20,9%	39	45,3%	86	100,0%
Promotion sociale	43	34,7%	15	12,1%	66	53,2%	124	100,0%
Hautes Ecoles	27	39,1%	14	20,3%	28	40,6%	69	100,0%
Ecoles Supérieures des Arts	5	35,7%	0	0,0%	9	64,3%	14	100,0%
CPMS	10	19,6%	6	11,8%	35	68,6%	51	100,0%
Internat	19	35,8%	3	5,7%	31	58,5%	53	100,0%
Total	946	26,5%	306	8,6%	2321	65,0%	3573	

FIGURE 149 : ACCESSIBILITÉ PMR AUX ÉTAGES SELON LE NIVEAU DE L'IMPLANTATION

17. Quelles sont les infrastructures dont l'implantation dispose pour en faciliter l'accès aux personnes ayant un handicap ?								
b. Accessibilité aux étages (ascenseur adapté, rampe, etc.)								
Niveau implantation								
	Oui		Pas assez		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Fondamental ordinaire	314	12,7%	135	5,5%	2023	81,8%	2472	100,0%
Secondaire ordinaire	69	15,3%	86	19,1%	295	65,6%	450	100,0%
Fondamental spécialisé	25	25,8%	10	10,3%	62	63,9%	97	100,0%
Secondaire spécialisé	10	16,1%	10	16,1%	42	67,7%	62	100,0%
Secondaire artistique à horaire réduit	9	11,0%	8	9,8%	65	79,3%	82	100,0%
Promotion sociale	22	18,0%	17	13,9%	83	68,0%	122	100,0%
Hautes Ecoles	21	30,4%	20	29,0%	28	40,6%	69	100,0%
Ecoles Supérieures des Arts	4	28,6%	2	14,3%	8	57,1%	14	100,0%
CPMS	7	14,0%	4	8,0%	39	78,0%	50	100,0%
Internat	11	21,6%	8	15,7%	32	62,7%	51	100,0%
Total	492	14,2%	300	8,6%	2677	77,2%	3469	



FIGURE 150 : SANITAIRES ADAPTÉS PMR SELON LE NIVEAU DE L'IMPLANTATION

17. Quelles sont les infrastructures dont l'implantation dispose pour en faciliter l'accès aux personnes ayant un handicap ?								
c. Sanitaires adaptés								
Niveau implantation								
	Oui		Pas assez		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Fondamental ordinaire	708	27,6%	250	9,7%	1608	62,7%	2566	100,0%
Secondaire ordinaire	102	22,7%	111	24,7%	236	52,6%	449	100,0%
Fondamental spécialisé	33	32,7%	25	24,8%	43	42,6%	101	100,0%
Secondaire spécialisé	18	28,6%	18	28,6%	27	42,9%	63	100,0%
Secondaire artistique à horaire réduit	19	23,5%	13	16,0%	49	60,5%	81	100,0%
Promotion sociale	40	32,5%	14	11,4%	69	56,1%	123	100,0%
Hautes Ecoles	19	27,5%	21	30,4%	29	42,0%	69	100,0%
Ecoles Supérieures des Arts	4	28,6%	1	7,1%	9	64,3%	14	100,0%
CPMS	10	20,0%	2	4,0%	38	76,0%	50	100,0%
Internat	7	13,7%	3	5,9%	41	80,4%	51	100,0%
Total	960	26,9%	458	12,8%	2149	60,2%	3567	

FIGURE 151 : PLACES DE PARKING ADAPTÉ PMR À PROXIMITÉ DE L'ENTRÉE SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DE L'IMPLANTATION

17. Quelles sont les infrastructures dont l'implantation dispose pour en faciliter l'accès aux personnes ayant un handicap ?								
a. Place(s) de parking adapté PMR à proximité de l'entrée								
ne_te_zone								
	Oui		Pas assez		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Brabant wallon	85	36,8%	22	9,5%	124	53,7%	231	100,0%
Bruxelles	112	25,2%	62	14,0%	270	60,8%	444	100,0%
Hainaut Centre	89	20,4%	44	10,1%	304	69,6%	437	100,0%
Hainaut Sud	86	19,5%	31	7,0%	324	73,5%	441	100,0%
Huy Waremmé	50	27,9%	21	11,7%	108	60,3%	179	100,0%
Liège	131	28,2%	38	8,2%	296	63,7%	465	100,0%
Luxembourg	133	30,3%	16	3,6%	290	66,1%	439	100,0%
Namur	117	24,8%	31	6,6%	324	68,6%	472	100,0%
Verviers	64	36,6%	17	9,7%	94	53,7%	175	100,0%
Wallonie picarde	79	27,2%	24	8,3%	187	64,5%	290	100,0%
Total	946	26,5%	306	8,6%	2321	65,0%	3573	



FIGURE 152 : ACCESSIBILITÉ PMR AUX ÉTAGES SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DE L'IMPLANTATION

17. Quelles sont les infrastructures dont l'implantation dispose pour en faciliter l'accès aux personnes ayant un handicap ?								
b. Accessibilité aux étages (ascenseur adapté, rampe, etc.)								
ne_te_zone								
	Oui		Pas assez		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Brabant wallon	46	20,2%	23	10,1%	159	69,7%	228	100,0%
Bruxelles	91	20,5%	56	12,6%	296	66,8%	443	100,0%
Hainaut Centre	44	10,3%	31	7,3%	351	82,4%	426	100,0%
Hainaut Sud	47	10,9%	21	4,9%	363	84,2%	431	100,0%
Huy Waremme	23	13,5%	12	7,0%	136	79,5%	171	100,0%
Liège	70	16,6%	33	7,8%	319	75,6%	422	100,0%
Luxembourg	70	16,1%	36	8,3%	329	75,6%	435	100,0%
Namur	45	9,7%	45	9,7%	373	80,6%	463	100,0%
Verviers	17	9,7%	15	8,6%	143	81,7%	175	100,0%
Wallonie picarde	39	14,2%	28	10,2%	208	75,6%	275	100,0%
Total	492	14,2%	300	8,6%	2677	77,2%	3469	

FIGURE 153 : SANITAIRES ADAPTÉS PMR SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DE L'IMPLANTATION

17. Quelles sont les infrastructures dont l'implantation dispose pour en faciliter l'accès aux personnes ayant un handicap ?								
c. Sanitaires adaptés								
ne_te_zone								
	Oui		Pas assez		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Brabant wallon	65	28,5%	27	11,8%	136	59,6%	228	100,0%
Bruxelles	108	24,2%	62	13,9%	276	61,9%	446	100,0%
Hainaut Centre	120	27,4%	63	14,4%	255	58,2%	438	100,0%
Hainaut Sud	77	17,7%	41	9,4%	317	72,9%	435	100,0%
Huy Waremme	34	19,1%	26	14,6%	118	66,3%	178	100,0%
Liège	127	26,9%	49	10,4%	296	62,7%	472	100,0%
Luxembourg	171	39,1%	73	16,7%	193	44,2%	437	100,0%
Namur	122	25,9%	62	13,2%	287	60,9%	471	100,0%
Verviers	53	30,5%	18	10,3%	103	59,2%	174	100,0%
Wallonie picarde	83	28,8%	37	12,8%	168	58,3%	288	100,0%
Total	960	26,9%	458	12,8%	2149	60,2%	3567	



FIGURE 154 : MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À PROXIMITÉ DE L'IMPLANTATION SELON LE NIVEAU DE L'IMPLANTATION

15. Quelles sont les possibilités existantes à proximité directe de l'implantation en termes de modes de déplacements alternatifs à la voiture ?

Niveau implantation

	Non réponse		Le train		Les autres transports en commun (bus, tram, métro)		Une piste cyclable		Des trottoirs sécurisés		Autre		Total	
	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.
Fondamental ordinaire	998	26,5%	548	14,6%	2267	60,3%	490	13,0%	1741	46,3%	206	5,5%	3759	
Secondaire ordinaire	201	28,8%	309	44,2%	484	69,2%	153	21,9%	315	45,1%	24	3,4%	699	
Fondamental spécialisé	84	44,7%	36	19,1%	90	47,9%	23	12,2%	62	33,0%	10	5,3%	188	
Secondaire spécialisé	16	20,0%	26	32,5%	55	68,8%	15	18,8%	33	41,3%	12	15,0%	80	
Secondaire artistique à horaire réduit	101	46,5%	39	18,0%	97	44,7%	34	15,7%	83	38,2%	1	0,5%	217	
Promotion sociale	39	18,4%	106	50,0%	159	75,0%	68	32,1%	112	52,8%	11	5,2%	212	
Hautes Ecoles	1	1,1%	63	69,2%	88	96,7%	39	42,9%	64	70,3%	7	7,7%	91	
Ecoles Supérieures des Arts	0	0,0%	8	50,0%	16	100,0%	12	75,0%	9	56,3%	0	0,0%	16	
CPMS	26	31,3%	35	42,2%	55	66,3%	12	14,5%	45	54,2%	2	2,4%	83	
Internat	22	27,5%	38	47,5%	54	67,5%	16	20,0%	31	38,8%	6	7,5%	80	
Total	1488	27,4%	1208	22,3%	3365	62,0%	862	15,9%	2495	46,0%	279	5,1%	5425	

4.2.3. Axe « Transition pédagogique »

FIGURE 155 : VOLONTÉ MARQUÉE PAR LES PO DE FAIRE ÉVOLUER LEURS BÂTIMENTS AU REGARD DES THÉMATIQUES DU PEE

6. Dans le cadre du PEE, avez-vous la volonté de faire évoluer vos bâtiments au regard des thématiques suivantes ?

	Pas du tout		Plutôt non		Plutôt oui		Tout à fait		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
a. Tronc commun	106	21,5%	74	15,0%	168	34,1%	144	29,3%	492	100,0%
b. Numérique	15	2,9%	20	3,8%	185	35,2%	306	58,2%	526	100,0%
c. Volet polytechnique	145	32,4%	99	22,1%	139	31,0%	65	14,5%	448	100,0%
d. Végétalisation des espaces	38	7,4%	74	14,5%	252	49,2%	148	28,9%	512	100,0%
e. Mutualisation des équipements	68	14,1%	119	24,7%	216	44,9%	78	16,2%	481	100,0%
f. Inclusion	28	5,7%	52	10,6%	250	51,0%	160	32,7%	490	100,0%
g. Ouverture sur le quartier	57	11,6%	110	22,4%	209	42,7%	114	23,3%	490	100,0%
h. Autre	22	26,2%	2	2,4%	11	13,1%	49	58,3%	84	100,0%

4.2.4. Axe « État du bâtiment »

FIGURE 156 : SURFACES DES BÂTIMENTS SELON LEUR AFFECTATION SCOLAIRE D'ORIGINE OU NON

m² par selon l'origine

	5. Quelle est en m² la surface brute totale du bâtiment ?				
	Moyenne	Somme	Effectif	Tx de réponse	
Non réponse	1625,14	1207482	743	76,8%	1625,14
Oui	1424,22	6762186	4748	87,8%	1424,22
Non (maison, château, etc.)	1059,88	1152091	1087	86,9%	1059,88



4.2.5. Axe « Énergies et développement durable »

FIGURE 157 : SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION DE L'EAU DE PLUIE SELON LE NIVEAU D'IMPLANTATION

24. Y a-t-il dans l'implantation un système de récupération d'eau de pluie ?								
Niveau implantation								
	Oui		En cours		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Fondamental ordinaire	240	9,4%	72	2,8%	2243	87,8%	2555	100,0%
Secondaire ordinaire	68	15,2%	11	2,5%	367	82,3%	446	100,0%
Fondamental spécialisé	9	8,9%	0	0,0%	92	91,1%	101	100,0%
Secondaire spécialisé	12	19,7%	4	6,6%	45	73,8%	61	100,0%
Secondaire artistique à horaire réduit	7	8,2%	0	0,0%	78	91,8%	85	100,0%
Promotion sociale	10	8,5%	5	4,3%	102	87,2%	117	100,0%
Hautes Ecoles	8	12,1%	1	1,5%	57	86,4%	66	100,0%
Ecoles Supérieures des Arts	0	0,0%	0	0,0%	14	100,0%	14	100,0%
CPMS	0	0,0%	0	0,0%	54	100,0%	54	100,0%
Internat	2	3,8%	1	1,9%	50	94,3%	53	100,0%
Total	356	10,0%	94	2,6%	3102	87,3%	3552	

FIGURE 158 : SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION DE L'EAU DE PLUIE SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DE L'IMPLANTATION

24. Y a-t-il dans l'implantation un système de récupération d'eau de pluie ?								
ne_te_zone								
	Oui		En cours		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Brabant wallon	33	13,3%	2	0,8%	214	85,9%	249	100,0%
Bruxelles	44	10,2%	17	3,9%	372	85,9%	433	100,0%
Hainaut Centre	24	5,5%	6	1,4%	405	93,1%	435	100,0%
Hainaut Sud	35	8,2%	5	1,2%	389	90,7%	429	100,0%
Huy Waremme	16	9,0%	5	2,8%	156	88,1%	177	100,0%
Liège	27	5,9%	7	1,5%	425	92,6%	459	100,0%
Luxembourg	49	11,1%	11	2,5%	380	86,4%	440	100,0%
Namur	51	11,0%	8	1,7%	406	87,3%	465	100,0%
Verviers	29	17,1%	3	1,8%	138	81,2%	170	100,0%
Wallonie picarde	48	16,3%	30	10,2%	217	73,6%	295	100,0%
Total	356	10,0%	94	2,6%	3102	87,3%	3552	



4.2.6. Axe « Indicateurs de professionnalisation »

FIGURE 159 : AUTRES TYPES DE RESPONSABLE OU SERVICES DÉDIÉS CHARGÉS DE LA GESTION DES INFRASTRUCTURES (Q1 PO)

Précisez autre responsable
Responsable (3/5 ETP) pour 45.000m2, salarié au sein de la Fédération de l'Olivier
Responsable (3/5 ETP) pour 45.000m2, salarié au sein de la Fédération de l'Olivier
Direction
direction et economat
service technique communal
Service travaux
Administration Communale de Blegny - PO
Administration communale
Administration Communale de Tenneville
ASBL Gestion Patrimoniale de l'Institut de la Providence à Wavre
Au sein du PO et de nos établissements
Bureau d'études et service travaux de la Ville
C'est le PO et la direction dans son ensemble qui gère
chef des travaux
Chef du service des travaux
co responsabilité équipe de direction et PO
Collaboration responsable PO et établissement: groupe de travail
Collaboration service travaux et service enseignement
Commission infrastructures du PO
Conseiller extérieur en prévention
Département du Patrimoine Public de la Ville de Bruxelles
Directeur du service travaux
Direction, président et trésorier après avis consultatif du PO
Economat
économiste, conseiller en prévention, 1 membre du PO
employé temps plein sur fonds propres
Géré par les bénévoles, membres du PO
Gestion collective par PO et direction
Gestionnaire
Groupe de travail PO + gestionnaire des Bâtiments
I. Guissard et le service bâtiment
L'économe
La Commune
la direction
La direction assume cette fonction
Le Collège communal



Le Collège communal
le responsable de l'école propriétaire, l'école secondaire de fase 1540
le service des travaux de la commune (PO)
le Service Travaux
Le Service Travaux de la Commune sous l'autorité du PO
Madame Tourneur Aurore Mandataire PO
Nous sommes locataire de bâtiment appartenant à une ASBL autre.
PO + direction + ingénieur travaillant pour les Soeurs de la Charité
Pôle technique du service 'Cadre de vie' de l'Administration communale
Responsable 'travaux' au sein du PO
Responsable technique d'une asbl patrimoniale
Service communal des travaux
Service des bâtiments communaux
SERVICE DES TRAVAUX
service des travaux, en collaboration avec les directions d'école
service enseignement, Administration Communale d'Hensies
Service patrimoine
Service Patrimoine - Administration Communale d'Eghezée
Service Technique
Service technique de l'administration communale
Service Technique des Travaux
Service travaux de l'Adm. communale
Service travaux de l'administration
service travaux de la commune de Walhain
service voirie et gestion des bâtiments
services communaux
Services Travaux de la Commune de Manage
Société de gestion de biens pour tiers, nous sommes locataires
soutien d'un architecte et de l'ASBL Craie
Tantôt une personne du PO, tantôt la direction du secondaire
THIS Catherine
tous les services de l'AC participent à la gestion selon leurs spécificités
Un architecte fait partie du P.O., l'économe et le SIPPT dans la gestion quotidienne.
Un gestionnaire partagé entre les établissements 3175, 5946 et 707
Un responsable 'ouvrier'
Une commission infrastructure au sein du PO qui aide chaque Directeur et une maîtrise d'oeuvre externe
Une personne du PO s'y attelle quand c'est nécessaire
Total



4.3. Table des figures

Figure 1 : Participation des PO selon le réseau d'enseignement (% Pop totale)	10
Figure 2 : Participation des PO selon le réseau d'enseignement (% sous-pop réseau)	10
Figure 3 : Participation des PO selon la région (% Pop totale)	11
Figure 4 : Participation des PO selon la région (% sous-pop région)	11
Figure 5 : Participation des PO selon la province (% Pop totale).....	11
Figure 6 : Participation des PO selon la province (% sous-pop province)	12
Figure 7 : Participation des PO selon la typologie « densité de population » (% Pop totale)	12
Figure 8 : Participation des PO selon la typologie « densité de population » (% sous-pop type d'identité géographique)	13
Figure 9 : Participation des implantations selon le réseau d'enseignement (% Pop totale)	15
Figure 10 : Participation des implantations selon le réseau d'enseignement (% sous-pop réseau)	15
Figure 11 : Participation des implantations selon le niveau de l'implantation (% Pop totale)	17
Figure 12 : Participation des implantations selon le niveau de l'implantation (% sous-pop Niveau implantation)	18
Figure 13 : Participation des implantations selon la région (% Pop totale)	18
Figure 14 : Participation des implantations selon la région (% sous-pop région)	19
Figure 15 : Participation des implantations selon la province (% Pop totale)	20
Figure 16 : Participation des implantations selon la province (% sous-pop Province) .	20
Figure 17 : Participation des implantations selon la typologie « densité de population » (% Pop totale).....	21
Figure 18 : Participation des implantations selon la typologie « densité de population » (% sous-pop type d'entité géographique)	21
Figure 19 : Bâtiments participants selon les niveaux d'enseignement.....	22
Figure 20 : Bâtiments participants selon les niveaux d'enseignement de l'implantation répondante principale.....	23
Figure 21 : Bâtiments participants selon les réseaux d'enseignement.....	23
Figure 22 : Combinaisons d'implantations principales-associées les plus courantes ..	27
Figure 23 : Travaux autres que de maintenance dans les établissements du PO au cours des 5 dernières années	31
Figure 24 : Sources de financement des travaux réalisés par le PO	31
Figure 25 : Combinaisons les plus courantes de sources de financement.....	32
Figure 26 : Type de financements mobilisés en cas de recours aux financements publics	32



Figure 27 : Raisons évoquées dans le cas de travaux n'ayant pas été financés par un recours aux subsides de la FWB	33
Figure 28 : Conformité des locaux de l'implantation en termes de surface	34
Figure 29 : Conformité des locaux selon le niveau de l'implantation.....	34
Figure 30 : Conformité des locaux selon la zone géographique de l'implantation	35
Figure 31 : Criticité des surfaces disponibles vis-à-vis des besoins de l'implantation...	35
Figure 32 : Criticité des surfaces disponibles selon le niveau de l'implantation	36
Figure 33 : Criticité des surfaces disponibles selon la zone géographique de l'implantation	36
Figure 34 : Type de locaux disponibles dans les implantations d'établissements scolaires.....	37
Figure 35 : Inadéquation par type de locaux existant dans les implantations d'établissements scolaires	38
Figure 36 : Justification, en cas d'inadéquation par type de locaux dans les implantations d'établissements scolaires	39
Figure 37 : Type de locaux disponibles dans les implantations d'internats	40
Figure 38 : Inadéquation par type de locaux existant dans les implantations d'internats	40
Figure 39 : Justification, en cas d'inadéquation par type de locaux dans les implantations d'internats	41
Figure 40 : Type de locaux disponibles dans les implantations de CPMS.....	42
Figure 41 : Inadéquation par type de locaux existant dans les implantations de CPMS	42
Figure 42 : Justification, en cas d'inadéquation par type de locaux dans les implantations de CPMS.....	42
Figure 43 : recours à des infrastructures extérieures à l'implantation	43
Figure 44 : Type d'infrastructures mobilisées en cas de recours à des infrastructures extérieures.....	43
Figure 45 : recours à des infrastructures extérieures à l'implantation selon l'adéquation des locaux scolaires aux normes en termes de surface	45
Figure 46 : Fonctionnalité des bâtiments de l'implantation	46
Figure 47 : Infrastructures PMR.....	46
Figure 48 : Modes de déplacements alternatifs à proximité de l'implantation	47
Figure 49 : Modes de déplacements alternatifs à proximité de l'implantation - Regroupement.....	47
Figure 50 : Modes de déplacements alternatifs à proximité de l'implantation selon les zones.....	48
Figure 51 : Modes de déplacements alternatifs à proximité de l'implantation selon la typologie « densité de population ».....	48
Figure 52 : Places de parking à disposition au niveau des implantations	48



Figure 53 : Présence suffisante de places de parking pour le personnel selon le niveau d'implantation.....	49
Figure 54 : Présence suffisante de places de parking pour le personnel selon la zone géographique de l'implantation.....	49
Figure 55 : Présence suffisante de places de parking pour le personnel selon la typologie « densité de population ».....	50
Figure 56 : Présence suffisante de places de parking pour les étudiants selon le niveau d'implantation.....	50
Figure 57 : Présence suffisante de places de parking pour les étudiants selon la zone géographique de l'implantation.....	51
Figure 58 : Présence suffisante de places de parking pour les étudiants selon la typologie « densité de population ».....	51
Figure 59 : Présence suffisante de places de parking moto/vélo selon le niveau d'implantation.....	52
Figure 60 : Présence suffisante de places de parking moto/vélo selon la zone géographique de l'implantation.....	52
Figure 61 : Présence suffisante de places de parking moto/vélo selon la typologie « densité de population »	53
Figure 62 : Volonté marquée par les PO de faire évoluer leurs bâtiments au regard des thématiques du PEE – Regroupement	54
Figure 63 : Accès internet au sein des implantations - Regroupement	55
Figure 64 : Accès internet au sein des implantations	55
Figure 65 : Accès à internet selon le niveau d'implantation	55
Figure 66 : Accès à internet selon la zone géographique de l'implantation	56
Figure 67 : Qualité du débit de l'accès à internet	56
Figure 68 : Qualité du débit internet selon le type d'accès	57
Figure 69 : Qualité du débit internet selon le niveau d'implantation.....	57
Figure 70 : Qualité du débit internet selon la zone géographique	58
Figure 71 : Présence d'un réseau de câblages interne	58
Figure 72 : répartition du réseau de câblages interne	58
Figure 73 : Présence d'un réseau de câblages interne selon la zone géographique de l'implantation	59
Figure 74 : Présence d'un réseau de câblages interne selon le niveau de l'implantation	59
Figure 75 : Surface totale brute du bâtiment	60
Figure 76 : Surface totale brute des bâtiments dont le PO n'est pas propriétaires ou est sur le point de quitter	60
Figure 77 : Destination(s) principale(s) du bâtiments.....	61
Figure 78 : Type de construction.....	62



Figure 79 : Surface des bâtiments selon le type de construction	62
Figure 80 : Destination d'origine des bâtiments	63
Figure 81 : Âge de la construction	63
Figure 82 : Surface des bâtiments selon l'âge de la construction.....	64
Figure 83 : Rénovation lourde	64
Figure 84 : Surface des bâtiments selon rénovation lourde.....	64
Figure 85 : Année de la dernière rénovation lourde	65
Figure 86 : Inoccupation d'une partie du bâtiment	65
Figure 87 : Surface inoccupée	65
Figure 88 : Planification des travaux nécessaires à la réouverture en cas d'inoccupation de tout ou d'une partie du bâtiment	66
Figure 89 : Moment de planification des travaux nécessaires à la réouverture en cas d'inoccupation de tout ou d'une partie du bâtiment	66
Figure 90 : Estimation chiffrée en cas de planification de travaux liés à l'inoccupation d'un bâtiment	66
Figure 91 : Conformité aux normes légales.....	67
Figure 92 : Typologie « conformité aux normes légale ».....	67
Figure 93 : Surface des bâtiments selon la typologie « conformité aux normes légales »	68
Figure 94 : Etat des toitures	68
Figure 95 : Etat des façades et murs extérieurs	68
Figure 96 : Etat des menuiseries extérieures	68
Figure 97 : Etat des menuiseries intérieures	68
Figure 98 : Etat des revêtements de sols, plafonds et murs intérieurs.....	69
Figure 99 : Planification des travaux en cas d'état « défectueux » ou « à remplacer »	69
Figure 100 : Typologie « défauts majeurs »	70
Figure 101 : Surface des bâtiments selon la typologie « défauts majeurs ».....	70
Figure 102 : Risque majeur de fermeture à court terme	71
Figure 103 : Raison du risque majeur de fermeture à court terme	71
Figure 104 : Planification des travaux nécessaires en cas de besoins urgents	71
Figure 105 : Montant estimés à la planification des travaux nécessaires en cas de besoins urgents.....	71
Figure 106 : Consommations annuelles 2019	72
Figure 107 : Comptabilité énergétique.....	72
Figure 108 : Nombre de mesures d'efficacité énergétique prises.....	73
Figure 109 : Isolation des murs	73
Figure 110 : Isolation de la toiture	73
Figure 111 : Isolation plancher combles	73
Figure 112 : Double vitrage isolant ...	73



Figure 113 : Châssis à coupure thermique	74
Figure 114 : Chaudière à haut rendement	74
Figure 115 : Isolation des conduites	74
Figure 116 : Régulation horaire des chauffages	74
Figure 117 : Vannes thermostatiques	74
Figure 118 : Sonde extérieures	74
Figure 119 : protections surchauffe	74
Figure 120 : Eclairage LED	75
Figure 121 : Minuterie	75
Figure 122 : Contrôle lumière du jour	75
Figure 123 : Nombre de mesures d'efficacité énergétique prises selon l'existence d'un PEB.....	76
Figure 124 : Nombre de mesures d'efficacité énergétique prises selon l'existence d'un audit énergétique.....	76
Figure 125 : Génération d'énergie sur le site de l'implantation	77
Figure 126 : Génération d'énergie sur le site de l'implantation selon le niveau d'implantation.....	77
Figure 127 : Génération d'énergie sur le site de l'implantation selon la zone géographique de l'implantation.....	78
Figure 128 : récupération de l'eau de pluie	79
Figure 129 : Couverture des besoins en eau non potable par le système de récupération d'eau de pluie	79
Figure 130 : Ventilation mécanique	80
Figure 131 : Ventilation mécanique adéquate à la norme.....	80
Figure 132 : Détecteur de CO2.....	80
Figure 133 : Présence d'un responsable ou service dédié en charge de la gestion des infrastructures - regroupement	81
Figure 134 : Présence d'un responsable ou service dédié en charge de la gestion des infrastructures	81
Figure 135 : Existence d'un responsable ou service dédié à la gestion des infrastructures selon le nombre d'établissements gérés par le PO.....	81
Figure 136 : Existence d'un responsable ou service dédié à la gestion des infrastructures selon le réseau d'enseignement.....	82
Figure 137 : Existence d'un SEPPT-SIPPT selon la présence d'un service ou d'un responsable en charge des infrastructures.....	82
Figure 138 : Réalisation de travaux autres que de maintenance selon la présence d'un service ou d'un responsable en charge des infrastructures	83
Figure 139 : Réalisation d'une stratégie de rénovation immobilière énergétique	83
Figure 140 : Travaux autres que de maintenance au cours des 5 dernières années, selon la réalisation ou non d'une stratégie de rénovation immobilière énergétique	84
Figure 141 : Réalisation d'une stratégie de rénovation énergétique selon la présence d'un service ou d'un responsable en charge des infrastructures	84



Figure 142 : Autre raisons évoquées pour ne pas avoir fait recours aux subventions de la FWB dans le cas de travaux autre que de maintenance au cours des 5 dernières années dans les établissements du PO	91
Figure 143 : Recours à des infrastructures extérieures selon le niveau de l'implantation	91
Figure 144 : Type d'infrastructures mobilisées en cas de recours à des infrastructures extérieures selon le niveau d'enseignement de l'implantation	92
Figure 145 : Recours à des infrastructures extérieures selon la zone géographique de l'implantation	92
Figure 146 : Type d'infrastructures mobilisées en cas de recours à des infrastructures extérieures selon la zone géographique de l'implantation	93
Figure 147 : Fonctionnalité des bâtiments de l'implantation – regroupement.....	93
Figure 148 : Places de parking adapté PMR à proximité de l'entrée selon le niveau de l'implantation	94
Figure 149 : Accessibilité PMR aux étages selon le niveau de l'implantation.....	94
Figure 150 : Sanitaires adaptés PMR selon le niveau de l'implantation.....	95
Figure 151 : Places de parking adapté PMR à proximité de l'entrée selon la zone géographique de l'implantation.....	95
Figure 152 : Accessibilité PMR aux étages selon la zone géographique de l'implantation	96
Figure 153 : Sanitaires adaptés PMR selon la zone géographique de l'implantation .	96
Figure 154 : Modes de déplacements alternatifs à proximité de l'implantation selon le niveau de l'implantation	97
Figure 155 : Volonté marquée par les PO de faire évoluer leurs bâtiments au regard des thématiques du PEE	97
Figure 156 : Surfaces des bâtiments selon leur affectation scolaire d'origine ou non	97
Figure 157 : Système de récupération de l'eau de pluie selon le niveau d'implantation	98
Figure 158 : Système de récupération de l'eau de pluie selon la zone géographique de l'implantation	98
Figure 159 : Autres types de responsable ou services dédiés chargés de la gestion des infrastructures (Q1 PO)	99